

RÉPUBLIQUE FRANCAISE

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE LA VILLE D'ANGERSEXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
du conseil d'administration

SÉANCE DU 24 AVRIL 2025

L'an DEUX MILLE VINGT-CINQ, LE VINGT-QUATRE AVRIL,

à 18h30, le conseil d'administration du centre communal d'action sociale de la Ville d'Angers, dûment convoqué le 18 avril 2025, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Christophe BÉCHU, Maire, Président.

Etaient présents : Christelle LARDEUX-COIFFARD, Claudette DAGUIN, Anne-Marie POTOT, Augustine YECKE, Benoît AKKAOUI, Cécile ALLEMAN, Céline VERON, Marie-Claire LUCAS, Charles de MONTFERRAND

Etaient excusés : Christophe BÉCHU, Richard YVON, Christine STEIN, Anthony GUIDAULT, Nicole BERNARDIN, Philippe BOURGETEAU, Emmanuel LEFÉBURE, Antoine MASSON

OBJET : Finances - EHPAD César-Geoffray et Gaston-Birgé - Etat Réalisé des Recettes et des Dépenses (ERRD) - Exercice 2024 - Adoption

Madame la Présidente déléguée expose,

Mesdames, Messieurs,

Les EHPAD César-Geoffray et Gaston-Birgé sont des Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes qui accueillent, de manière permanente ou temporaire, des seniors en situation de perte d'autonomie physique et/ou psychique, qui ont besoin d'une assistance constante et d'une surveillance médicale dans un cadre de vie sécurisé.

Les décrets n° 2016-1815 et 1816 du 21 décembre 2016 ont modifié les dispositions financières et tarifaires applicables aux établissements et services sociaux et médico-sociaux obligeant les EHPAD à signer un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM). Le CPOM a été signé avec le Conseil Départemental de Maine-et-Loire et l'Agence Régionale de Santé (ARS) en 2018.

La réforme de tarification a modifié en profondeur la manière de gérer un EHPAD en instituant le principe de pluri-annualité budgétaire et un pilotage, non plus par les dépenses, mais par les ressources. Elle a établi également un lien étroit entre l'exploitation et le cycle de l'investissement dans une optique pluriannuelle.

Dans ce cadre, les dépenses et les recettes sont retracées dans un budget annexe et les établissements doivent produire un Etat des Prévisions de Recettes et de Dépenses (EPRD).

L'EPRD est commun pour les deux EHPAD. L'année suivant l'utilisation des EPRD, les établissements doivent produire l'Etat Réalisé des Recettes et des Dépenses (ERRD) par symétrie avec les précédents comptes administratifs.

L'ERRD s'est ainsi substitué au compte administratif. Ainsi, conformément au chapitre III de l'article L. 314-232 du code de l'action sociale et des familles (CASF), le compte financier doit être déposé sur la plateforme de la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA) au plus tard le 30 avril 2025.

L'Etat Réalisé des Recettes et des Dépenses de l'EHPAD César-Geoffroy fait état en 2024, d'une réalisation des recettes de 5 273 676,50 € et des dépenses de 5 889 572,01 €.

Il présente un résultat déficitaire de 615 895,51 €, toutes sections confondues :

- Hébergement : -92 561,01 €
- Dépendance : -510 879,25 €
- Soins : -12 455,25 €

Ce déficit de 615 895,51 €, est affecté en report à nouveau déficitaire.

En 2023, ce déficit était, pour mémoire, de 1 152 473,03 €.

L'Etat Réalisé des Recettes et des Dépenses de l'EHPAD Gaston-Birgé fait état en 2024, d'une réalisation des recettes de 4 115 104,25 € et des dépenses de 5 116 458,54 €.

Il présente un résultat déficitaire de 1 001 354,29 €, toutes sections confondues :

- Hébergement : -54 740,22 €
- Dépendance : -549 938,86 €
- Soins : -396 675,21 €

Ce déficit de 1 001 354,29 € est affecté en report à nouveau déficitaire.

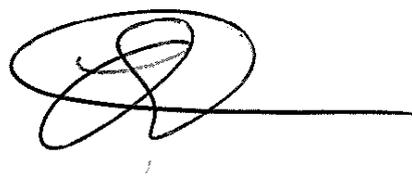
En 2023, ce déficit était, pour mémoire, de 948 821,89 €.

Le passage à l'ERRD modifie les règles d'affectation du résultat comptable. Selon l'instruction n° DGCS/SD5C/CNSA/2017/207 du 19 juin 2017 relative à la mise en œuvre des dispositions du décret n° 2016-1815 du 21 décembre 2016, les résultats sont désormais affectés, au cours de l'exercice suivant celui auquel il se rapporte. Le Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens, signé en 2018, prévoit les modalités d'affectation de ces résultats en lien avec ses objectifs. Il est proposé dans ce cadre d'affecter le résultat déficitaire 2024 en report à nouveau déficitaire sur l'exercice 2025.

Après avoir délibéré, le conseil d'administration à l'unanimité :

- adopte l'Etat Réalisé des Recettes et des Dépenses des budgets annexes de l'EHPAD César-Geoffray et Gaston-Birgé pour l'année 2024 tel que présenté ;
- affecte le solde en report, à nouveau déficitaire, sur l'exercice 2025 pour 615 895,51 € pour l'EHPAD César-Geoffray et pour 1 001 354,29 € pour l'EHPAD Gaston-Birgé ;
- donne tout pouvoir à Monsieur le Président, ou à son représentant, pour la mise en œuvre de la présente délibération.

Christelle LARDEUX-COIFFARD
Présidente déléguée



RAPPORT BUDGETAIRE ET FINANCIER

ERRD

Exercice 2024

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE D'ANGERS

RÉSIDENCE GASTON-BIRGÉ

66 boulevard Gaston-Birgé - 49000 ANGERS

RÉSIDENCE CÉSAR-GEOFFRAY

15 rue César-Geoffray - 49000 ANGERS

EHPAD

SOMMAIRE

Présentation de l'Organisme Gestionnaire.....	2
Présentation de la structure	1
I. Introduction	2
Rappel du contexte.....	2
Activité.....	4
A. Résidence Gaston-Birgé : Population accueillie	4
B. Résidence César-Geoffray : Population accueillie	4
C. Résidence Gaston-Birgé : Activité de l'établissement.....	4
D. Résidence César-Geoffray : Activité de l'établissement.....	7
II. Eléments budgétaires de l'année concernée	9
A. Répartition des recettes d'investissement résidence Gaston-Birgé	9
B. Répartition des dépenses d'investissement résidence Gaston-Birgé	10
C. Charges d'exploitation résidence Gaston-Birgé	10
Groupe 1 – Charges afférentes à l'exploitation courante.....	10
Groupe 2 – Charges afférentes au personnel	11
Groupe 3 – Charges afférentes à la structure.....	12
D. Produits d'exploitation résidence Gaston-Birgé	13
Groupe 1 – Produits de la tarification.....	13
Groupe 2 – Autres produits relatifs à l'exploitation	13
Groupe 3 – Produits financiers, produits exceptionnels et produits non encaissables.....	13
E. Répartition des recettes d'investissement résidence César-Geoffray	14
F. Répartition des dépenses d'investissement résidence César-Geoffray	14
G. Charges d'exploitation résidence César-Geoffray.....	15
Groupe 1 – Charges afférentes à l'exploitation courante.....	15
Groupe 2 – Charges afférentes au personnel	15
Groupe 3 – Charges afférentes à la structure.....	17
H. Produits d'exploitation résidence César-Geoffray	17
Groupe 1 – Produits de la tarification.....	18
Groupe 2 – Autres produits relatifs à l'exploitation	18
Groupe 3 – Produits financiers, produits exceptionnels et produits non encaissables.....	18
I. Analyse financière	18
J. Affectation des résultats	19

CCAS DE LA VILLE D'ANGERS

Boulevard de la Résistance et de la Déportation - 49000 ANGERS

N° FINESS : 490534732

Président : Christophe BECHU

Directrice : Juliette GATIGNON

Le CCAS de la Ville d'Angers est chargé de mettre en œuvre la politique d'action sociale et gériatrique. A ce titre, il met en place une série d'actions générales de prévention et de développement social sur Angers, tout en collaborant avec des institutions publiques et privées. Il développe des activités et missions (dans le cadre légal et facultatif), visant à assister et soutenir les populations vulnérables. La Direction de l'Action Gériatrique est en charge de la gestion des services et des établissements d'accueil pour personnes âgées, dans une logique de parcours d'accompagnement des seniors Angevins et de leurs aidants.

Liste des Etablissements et Services Médicaux-Sociaux rattachés :

- **Deux Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes**
 - Résidence Gaston-Birgé
 - Résidence César-Geoffray
- **Un Service d'accompagnement des seniors et aidants (CAP Seniors & Aidants)**
 - Un service de portage de repas
 - Un Centre Local d'Information et de Coordination gériatrique
 - Une plateforme de répit des aidants
- **Six résidences autonomie**
 - Résidence Robert-Robin
 - Résidence Les Justices
 - Résidence Monplaisir
 - Résidence Bellefontaine
 - Résidence Saint-Michel
 - Résidence Grégoire-Bordillon

- **Un service Angers Seniors Animation**
- **Un service Restauration**

L'ensemble de cette offre s'organise dans une logique de plateforme territoriale : les espaces seniors.

PRESENTATION DE LA STRUCTURE

RESIDENCE GASTON-BIRGÉ

66 boulevard Gaston-Birgé - 49000 ANGERS

N° FINESS : 490003837

Historique :

1969 : Le foyer-logement est ouvert sous le nom « les Camélias Blancs ». Il comptait 45 appartements pour accueillir des personnes âgées autonomes,

1986 : Le foyer-logement est rénové et médicalisé,

1992 : Le foyer-logement s'est agrandi, 30 logements sont venus s'ajouter,

Depuis 1993 : L'établissement accueillent 75 résidents,

Le nom de la résidence a changé, elle se nomme désormais Résidence Gaston-Birgé,

2001 / 2002 : Des travaux sont réalisés pour la mise aux normes de sécurité,

2005 : Le statut de la résidence change. Elle est devenue, à la faveur de la réforme de tarification, un Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées dépendantes. (EHPAD). Il est agréé à l'aide sociale,

Janvier 2005 : Il est mis en place de l'accueil de jour interne/externe accueillant des personnes présentant des troubles de la mémoire, des pathologies de type Alzheimer.

Capacité d'hébergement de l'établissement :

- 67 logements de type T1 bis (27/32 m²)
- 2 logements de type T2 pour couples (47 m²)
- 1 logement de type T1 (21 m²)
- 4 hébergements temporaires
- 6 places en accueil de jour

RÉSIDENCE CÉSAR-GEOFFRAY

15 rue César-Geoffray - 49000 ANGERS

N° FINESS : 490541117

Capacité d'hébergement de la résidence :

- 79 logements de type T1
- 3 logements de type T2
- 4 hébergements temporaires
- 12 places en accueil de jour

I. INTRODUCTION

RAPPEL DU CONTEXTE

Les décrets n° 2016–1815 et 1816 du 21 décembre 2016 ont modifié les dispositions financières et tarifaires applicables aux établissements et services sociaux et médico-sociaux.

Les Etablissements d’Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) ont désormais l’obligation d’une part, de signer un Contrat Pluriannuel d’Objectifs et de Moyens (CPOM) et d’autre part, de mettre en place un Etat des Prévisions de Recettes et de Dépenses (EPRD) et de déposer en fin d’exercice un Etat Réalisé des Recettes et des Dépenses (ERRD).

Cette réforme de tarification modifie en profondeur la manière de gérer un EHPAD. Elle institue le principe de pluri annualité budgétaire et un pilotage, non plus par les dépenses, mais par les ressources.

LE CPOM a été signé avec le Conseil Départemental de Maine-et-Loire et l’Agence Régionale de Santé (ARS) en 2018. Ce document constitue un outil d’amélioration continue de la qualité en référence aux recommandations de bonnes pratiques édictées par la Haute Autorité de Santé (HAS), et conformément aux principes élémentaires de la charte des droits et libertés de la personne accueillie mentionnés à l’article L 311-4 du code de l’action sociale et des familles, garantissant à toute personne âgée les meilleures conditions de vie, d’accompagnement et de soins.

Le CPOM doit permettre de mieux répondre aux enjeux d’accompagnement des usagers en introduisant une approche sur le parcours de la personne et une logique de partenariats renforcés. Il constitue un outil favorisant la structuration de l’offre médico-sociale sur le territoire, afin de mieux répondre aux besoins des personnes âgées.

Le CPOM est également un outil de déclinaison opérationnelle des objectifs du Programme Régional de Santé (PRS) et des schémas départementaux. Il s’appuie sur les projets stratégiques des organismes gestionnaires, dans la limite des objectifs et priorités des différents schémas.

Les procédures de l’EPRD et de l’ERRD, dont relèvent les EHPAD, impliquent la mise en œuvre d’une gestion financière et budgétaire équilibrée sur la durée du CPOM.

Le CCAS est propriétaire de l’EHPAD Gaston-Birgé.

Afin de renforcer la qualité des accompagnements et améliorer les conditions de travail, le CCAS d’Angers s’est engagé dans un processus de changement d’organisation de son EHPAD (site Gaston-Birgé et site César-Geoffray) en 2015.

Ce processus s’appuie sur les quatre projets suivants :

- Concevoir un projet d’établissement commun,
- Mettre en œuvre une organisation ajustée pour les résidents et les professionnels,
- Déployer un plan d’action pour améliorer la qualité des contextes de travail des professionnels,
- Contractualiser avec l’Agence Régionale de Santé et le Conseil Départemental, un CPOM permettant la concrétisation d’objectifs partagés.

Après presque 2 ans de travail de co-construction avec l'ensemble des parties prenantes (professionnels, représentants du personnels, Conseil de la Vie Sociale, Direction du CCAS, Direction des Ressources Humaines, élus...), une nouvelle organisation a été déployée le 1^{er} avril 2019.

Cette organisation s'est construite à partir de la finalité du projet d'établissement 2017-2021 : « *Proposer un EHPAD, avec 2 lieux de vie, qui permet la mise en œuvre du projet personnalisé du résident et une meilleure prise en compte de la qualité de l'environnement de travail des agents, dans un cadre contractuel financier à négocier* ».

L'année 2019 a donc été celle du déploiement d'une organisation centrée sur la réponse aux besoins des résidents en adéquation avec l'affectation des bonnes compétences au bon moment. L'organisation, actée il y a près de 20 ans, a été changée. Les cycles de travail, les horaires de travail, l'encadrement de proximité ou encore l'harmonisation des pratiques entre les 2 sites de l'EHPAD du CCAS sont quelques-uns- des nombreux changements organisationnels opérés en 2019.

L'évaluation qualitative faite en 2019 se confirme après plus de deux années de mise en œuvre de la nouvelle organisation quant à l'accompagnement des résidents et l'organisation de travail. Cette dernière a été très soutenante dans le contexte de crise sanitaire que subissent les établissements.

En 2023, un bilan de situation concernant l'organisation et ses incidences financières a été effectué, dont les conclusions ont amené à la mise en œuvre d'un plan d'optimisation des remplacements qui s'est poursuivi en 2024. Une dynamique d'optimisation des recettes, s'appuyant sur l'amélioration des taux d'occupation et la revalorisation des prix de journée, est également à l'œuvre.

L'année 2024 a également été marquée par l'évaluation HAS des deux établissements, qui a mis en évidence les atouts en matière d'accompagnement des personnes accueillies mais a aussi souligné les indispensables axes d'amélioration en matière de démarche qualité. Ces points de vigilance feront l'objet d'actions correctives débutant dès 2025.

Pour mémoire, le rapport de présentation a été réalisé en prenant appui sur la trame élaborée par la mission LaMARS.

ACTIVITE

A. RESIDENCE GASTON-BIRGÉ : POPULATION ACCUEILLIE

Evolution de la moyenne d'âge

Age moyen	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Hébergement permanent	86,2	87	87,5	86,4	85,4	87,23	87,76	88,9	89,3	90,3

L'établissement est conçu et autorisé pour accueillir 82 personnes âgées (76 places en hébergement dont 4 en hébergement temporaire et 6 places en accueil de jour).

B. RESIDENCE CÉSAR-GEOFFRAY : POPULATION ACCUEILLIE

Evolution de la moyenne d'âge

Age moyen	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Hébergement permanent	89,5	89	88	88,2	88,25	88,80	87,44	89,1	89,7	90,1

L'établissement est conçu et autorisé pour accueillir 101 personnes âgées (89 places d'hébergement dont 4 en hébergement temporaire et 12 places d'accueil de jour).

C. RESIDENCE GASTON-BIRGÉ : ACTIVITE DE L'ETABLISSEMENT

Taux d'occupation en pourcentage - Evolution 2015 – 2024

Prestations	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Hébergement permanent	98,35	97,96	98,56	98,36	96,95	96,32	92,52	84,7	96,2	95,7
Hébergement temporaire	73,77	61,23	58,09	57,60	21,74	39,66	8,42	23,4	31,1	37,1
Total hébergement	97,06	96,08	96,47	96,23	92,99	93,34	88,09	81,4	92,8	92,6

Accueil de jour	94,40	113,70	123,02	106,15	112,07	60,21	88,25	108,8	115,1	119,6
-----------------	-------	--------	--------	--------	--------	-------	-------	-------	-------	-------

Activité hébergement

	Nbre Théorique	Nbre réalisé	Taux d'occupation
Hébergement permanent	26 352	25 219	95,70
Hébergement temporaire	1 464	543	37,09
Total hébergement	27 816	25 762	92,61

L'activité (hébergements permanents et temporaires) réelle, non pondérée pour l'année 2024 est de **25 762 journées**, soit un taux d'occupation de **92,61 %**. Elle se répartit comme suit :

25 219 journées correspondant à **l'hébergement permanent** et un taux d'occupation de **95,70 %**.
543 journées correspondant à **l'hébergement temporaire** et un taux d'occupation de **37,09 %**.

Les hébergements temporaires ne sont pas utilisés à des fins de gestion de liste d'attente.

Activité accueil de jour

	Nbre théorique	Nbre réalisé	Taux d'occupation
Accueil de jour	1 512	1 808	119,6

L'activité réelle de **l'accueil de jour** correspond à **1 808 journées et un taux d'accueil de 119,6 %**.

Au regard des nombreuses demandes et de la fréquentation depuis plusieurs années très élevée, l'établissement réaffirme son souhait d'une augmentation de la capacité d'accueil de 2 places dès 2026 si possible.

Activité dépendance - soin

L'activité dépendance et soin pour les personnes accueillies en hébergement permanent, correspond à **25 063 journées** comptabilisées.

Activité en GIR sur 72 résidents	Nombre de journées 2022	Nombre de journées 2023	Nombre de journées 2024	Ecart en % (2023/2024)
GIR 1 et 2	9 377	10 339	11 752	+13,7 %
GIR 3 et 4	10 504	12 996	12 223	-5,6 %
GIR 5 et 6	1 773	1 416	1 088	-23,2 %
Total	21 654	24 751	25 063	+1,3 %

Ces éléments sont à mettre en lien avec le taux d'occupation (cf. ci-dessus).

L'évaluation du GMP a été renouvelée en avril 2024 et validée à hauteur de 708 points.

Le GIR moyen pondéré (GMP) global constaté à la fin de l'exercice budgétaire est de 685 points.

Répartition de l'activité dépendance au 31/12

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
GIR 1	11	10	12	9	5	5	6	4	8	7
GIR 2	22	28	25	21	26	23	23	21	20	23
GIR 3	19	15	9	8	8	6	11	14	17	17
GIR 4	10	12	17	24	26	26	21	20	21	21
GIR 5	5	3	7	5	4	6	3	4	4	4
GIR 6	4	2	0	1	1	1	1	1	1	0
TOTAL	71	70	70	68	70	67	65	64	71	72

L'évolution de la dépendance de l'établissement est détaillée ci-dessous :

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
GMP	672,54	705	683	637	683	608,51	649,54	630	656	685

D. RESIDENCE CÉSAR-GEOFFRAY : ACTIVITE DE L'ETABLISSEMENT

Taux d'occupation en pourcentage - Evolution 2015 – 2024

Prestations	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Hébergement permanent	98,38	99,03	97,50	98,36	94,41	96,48	92,06	91,5	94,1	96,1
Hébergement temporaire	66,71	68,03	67,95	56,71	56,69	45,41	32,53	33,1	28,7	18,9
Total hébergement	96,95	97,65	96,17	96,49	92,71	94,19	89,39	88,86	91,12	92,61
Accueil de jour	89,66	92,69	91,75	90,74	92,49	36,4	57,94	75,26	96,25	92,5

Activité hébergement

	Nbre théorique	Nbre Réalisé	Taux d'occupation
Hébergement permanent	31 110	29 890	96,1
Hébergement temporaire	1 464	277	18,9
Total hébergement	32 574	30 167	92,61

L'activité (hébergements permanents et temporaires) réelle, non pondérée pour l'année 2024 est de **30 167 journées**, soit un taux d'occupation de **92,61 %**. Elle se répartit comme suit :

- **29 890 journées** correspondent à l'**hébergement permanent** et un taux d'occupation de **96,1 %**,
- **277 journées** correspondent à l'**hébergement temporaire** et un taux d'occupation de **18,9 %**

Les hébergements temporaires ne sont pas utilisés à des fins de gestion de liste d'attente.

Activité accueil de jour

	Nombre théorique	Nombre réalisé	Taux d'occupation
Accueil de jour	3 024	2796	92,5

L'activité réelle de l'accueil de jour correspond à **2 796 journées** et un taux d'accueil de **92,5 %**.

Activité dépendance - soin :

L'activité dépendance et soin pour les personnes accueillies en hébergement permanent correspond à **29 652 journées** comptabilisées.

Activité en GIR sur 85 résidents	Nombre de journées			Ecart en % (2023/2024)
	2022	2023	2024	
GIR 1 et 2	9 913	8 734	14 872	+ 70,3%
GIR 3 et 4	14 025	16 450	14 362	-12,7 %
GIR 5 et 6	3 882	3 276	418	-87,2%
Total	27 820	28 460	29 652	+4.2%

Ces éléments sont à mettre en lien avec le taux d'occupation (cf. ci-dessus).

L'évaluation du GMP a été renouvelée en avril 2024 et validée à hauteur de 728 points.

Le GMP global constaté à la fin de l'exercice budgétaire est de 690 points.

Répartition de l'activité dépendance 31/12

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
GIR 1	13	12	17	15	8	4	4	2	5	6
GIR 2	33	32	27	24	23	33	27	28	33	27
GIR 3	10	18	14	17	22	25	23	19	23	23

GIR 4	12	13	15	17	20	14	14	15	18	25
GIR 5	7	3	4	3	3	4	6	6	0	1
GIR 6	7	6	5	7	7	3	3	4	2	2
TOTAL	82	84	82	83	83	83	77	74	81	84

L'évolution de la dépendance de l'établissement est détaillée ci-dessous :

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
GMP	665,85	683	689,88	659,76	689	666,39	642,21	624	646	690

II. ELEMENTS BUDGETAIRES DE L'ANNEE CONCERNÉE

RÉSIDENCE GASTON-BIRGÉ

L'Etat Réalisé des Recettes et des Dépenses (ERRD) reprend les opérations réelles de l'année 2024 correspondant à l'Etat Prévisionnel des Recettes et des Dépenses (EPRD) voté en juin 2024.

Le résultat de l'ERRD 2024 de l'EHPAD Gaston-Birgé présente un déficit de **1 001 354,29 €** pour la section de fonctionnement (déficit de 948 821,89 € en 2023).

A. REPARTITION DES RECETTES D'INVESTISSEMENT RESIDENCE GASTON-BIRGÉ

INTITULES			RECETTES		
			Prévisions	Réalisations	Restes à réaliser
10	10222	Compléments de dotation -Etat - FCTVA	8 500,00	20 616,11	
Total chapitre 10 - dotations, fonds divers et reserves			8 500,00	20 616,11	
13	1312	Subventions d'équipement transférables - Collectivités et établissements publics	0,00	0,00	
Total chapitre 13 - subventions d'investissement			0,00	0,00	
16	165	Dépôts et cautionnements reçus	11500,00	6 352,66	
Total chapitre 16 - emprunts et dettes assimilées			11 500,00	6 352,66	
TOTAL			20 000,00	26 968,77	

B. REPARTITION DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT RESIDENCE GASTON-BIRGÉ

INTITULES			DEPENSES		
			Prévisions	Réalisations	Restes à réaliser
16	165	Dépôts et cautionnements reçus	11500,00	6 396,66	
Total chapitre 16 - emprunts et dettes assimilées			11 500,00	6 396,66	
20	205	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques et procédés, droits et valeurs similaires	0,00	0,00	
Total chapitre 20 - immobilisations incorporelles			0,00	0,00	
21	2154	Installations, matériel et outillage techniques - Matériel et outillage	0,00	0,00	
	2181	Autres immobilisations corporelles - Installations générales, agencements, aménagements divers	17 900,00	17 811,94	
	2182	Autres immobilisations corporelles - Matériel de transport	0,00	0,00	
	2183	Autres immobilisations corporelles - Matériel de bureau et matériel informatique	0,00	0,00	
	2184	Autres immobilisations corporelles - Mobilier	20 240,00	17 030,16	
	2188	Construction sur sol propre - bâtiments	11360,00	11346,54	
Total chapitre 21 - immobilisations corporelles			49 500,00	46 188,64	
TOTAL			61 000,00	52 585,30	

Les dépenses de l'année 2024 sont en diminution de 7,5 k€ par rapport à l'année précédente (52,5 k€ en 2024, 60 k€ en 2023). Cette évolution s'explique par la baisse des lignes d'achat de matériel (- 9 k€), de matériel informatique (- 2 k€) et des travaux d'aménagement (- 16 k€). Elles sont en partie compensées par la hausse de 12 k€ des dépenses de mobilier.

C. CHARGES D'EXPLOITATION RESIDENCE GASTON-BIRGÉ

Les charges d'exploitation 2024 s'élèvent à 5 116 458,54 € (4 881 977,78 € en 2023), soit une augmentation de 4,80 % par rapport à l'exercice précédent. Cette évolution touche les chapitres des dépenses afférentes à l'exploitation courante (+9,29%) et les dépenses de personnel (+5,36%) alors que les dépenses afférentes à la structure présentent une baisse de 7,87 %.

Chapitre	Réalizations		Evolution	
	2023	2024	en €	en %
Dépense				
GRUPE 1 - Dépenses afférentes à l'exploitation courante	865 098,60	945 503,68	80 405,08	9,29%
GRUPE 2 - Dépenses afférentes au personnel	3 555 370,84	3 745 771,97	190 401,13	5,36%
GRUPE 3 - Dépenses afférentes à la structure	461 508,34	425 182,89	-36 325,45	-7,87%
	4 881 977,78	5 116 458,54	234 480,76	4,80%

GRUPE 1 – CHARGES AFFERENTES A L'EXPLOITATION COURANTE

Le Groupe 1 arrêté à 945 k€, augmente de 80 k€ par rapport au réalisé 2023, soit + 9,29 %. Cette hausse s'explique notamment par la variation des postes de dépenses suivants :

- 6281 - Prestation de blanchissage à l'extérieur : + 32 k€
- 6282 - Prestation d'alimentation à l'extérieur : + 21 k€

- 60612 - Electricité : + 11 k€
- 6066 - Fournitures médicales : +9 k€
- 6262 - Frais de télécommunication : +6 k€
- 6283 – Frais de nettoyage : +4 k€
- 60613 - Chauffage : + 3 k€
- 606261 - Achat de protections et produits absorbants : - 6 k€

La plus forte hausse de ces dépenses d'exploitation courante correspond à la prestation de blanchisserie qui s'explique par le choix du Groupement Interhospitalier de blanchisserie Angevin (GIBA) de fiscaliser son activité aboutissant à majorer de 20% la prestation facturée au CCAS de la Ville d'Angers. Des démarches sont actuellement effectuées pour diminuer les coûts de prestation de blanchisserie, notamment en étudiant le recours à d'autres prestataires.

GRUPE 2 – CHARGES AFFERENTES AU PERSONNEL

Les dépenses du groupe 2 regroupent l'ensemble des dépenses de personnel. Elles représentent plus de 73 % de l'ERRD.

Les réalisations 2024 du Groupe 2 sont supérieures de 190 k€ à celles de 2023 (3 746 k€ en 2024, 3 555 k€ en 2023), soit une augmentation de + 5,36 %. L'ERRD précédent constatait une hausse de 123 k€, soit + 3,58 %. La masse salariale s'établit quant à elle à 3 673 114 €. Elle est en évolution de + 5,4 %, (3 484 780 € en 2023).

La hausse de 190 k€ est répartie entre :

- la progression de 125 k€ du coût des salaires bruts, homogène entre personnel titulaire (+62 k€) et non titulaires (+63 k€), mais représentant cependant une progression de 6,71 % pour les non titulaires contre 4,11 % pour les titulaires,
- La hausse des cotisations patronales de sécurité sociale et de prévoyance pour 53 k€ (+ 5,37%),
- et une majoration du coût personnel intérimaire pour 16 k€ (+ 57%), à mettre en lien avec une vacance de poste infirmier qui a nécessité un recours à l'intérim au deuxième semestre, dans l'attente d'un recrutement permanent.

Diverses causes permettent complémentaires d'expliquer cette évolution du groupe 2.

Tout d'abord, l'absentéisme santé (hors maternité) est en augmentation d'un point entre 2023 et 2024 et atteint 11%, impacté par une majoration du taux de maladie ordinaire (5,4%). Bien qu'il se maintienne dans la norme pour une structure de ce type, il implique des besoins de remplacements supplémentaires.

De plus, l'établissement a dû recourir à du personnel en renfort pour compenser l'absence sur l'année complète d'un aide-soignant se trouvant dans un processus de maintien en emploi dans un autre service, mais toujours affecté budgétairement à l'EHPAD (explique 50 k€ d'augmentation de salaires de non titulaires).

Par ailleurs, en 2024, la masse salariale a été impactée par des **évolutions réglementaires** en faveur de la rémunération des agents avec des effets reports de 2023 sur 2024, hausse du point d'indice de juillet 2023 (+ 21 k€), la revalorisation des bas d'échelle (+ 5,1 k€).

On peut également souligner l'impact du glissement vieillesse technicité 2024 sur la masse salariale, de nouveau important (+14 k€), tout comme l'attribution de 5 points d'indice majoré à l'ensemble des agents (+ 42,2 k€) et l'évolution de la cotisation CNRACL au 1er janvier 2024 (+12 k€).

A noter, des **décisions de politique sociale** nationales ou locales, ont amélioré le niveau de reconnaissance des agents et agissent sur les dépenses de personnel : la hausse du SMIC de 1,13% au 1er janvier 2024 (+ 8 k€), l'extension de la participation employeur sur le plan de déplacement entreprise de 50% à 75% (+ 0,3 k€), l'attribution élargie et une prise en charge de la part employeur en hausse des titres restaurants (+ 1,9 k€) et la mise en place d'un nouveau régime IFSE pour les agents de catégorie C (+ 9,1 k€).

Masse salariale du personnel de l'EHPAD Gaston BIRGÉ (hors personnel extérieur)

PERSONNEL	nombre d'ETP	ratio encadré	hébergement en ETP	dépendance en ETP	soins en ETP	MONTANT DES SALAIRES (comptes 631 - 633 - 64)	hébergement	dépendance	soins
Direction administration	3,84	0,05	4			225 560	225 560		
Cuisine services généraux - diététicien		0,00	0						
Animation service social	0,43	0,01	0,4			23 012	23 012		
ASH, agents de service affectés aux fonctions blanchissage, nettoyage, service des repas	22,00	0,31	15	7		964 081	674 857	289 224	
Aide soignante - AMP	43,11	0,60		13	30	2 060 714		618 214	1 442 500
Psychologue	0,79	0,01		1		54 023		54 023	
Infirmière	3,75	0,05			3,8	241 246			241 246
Autres auxiliaires médicaux		0,00			0				
Pharmacien préparateur en pharmacie		0,00			0				
Médecin	0,47	0,01			0	60 729			60 729
TOTAL	74,39	1,03	20	20	34	3 629 365	923 429	961 462	1 744 475

L'effectif de l'établissement représente 74,39 ETP, hors personnel extérieur.

Le ratio d'encadrement, accueil de jour compris est de 1,03. Il est à noter que le calcul de ratio intègre le personnel permanent et de remplacement (en particulier les remplacements pour raison de santé). Le CCAS relevant de la fonction publique territoriale, il comptabilise en temps la rémunération de l'agent absent et celui de son remplaçant.

Le ratio AS/AMP est de 0,60.

En synthèse, une hausse de + 4,9% du nombre d'ETP pour une hausse de + 5,4% de masse salariale. Les dépenses d'intérim sont en évolution de -38 k€ en 2023 à +16 k€ en 2024

GROUPE 3 – CHARGES AFFERENTES A LA STRUCTURE

Le Groupe 3 est en évolution de - 36 k€ par rapport à 2023, soit - 7,87 %. Cette diminution s'explique en partie par la baisse de 40 k€ des dotations aux amortissements et de 21 k€ du coût de l'entretien du bâtiment. Elle est nuancée par la hausse de 13 k€ des titres annulés sur exercices antérieurs, de 7 k€ de la maintenance de matériel et de 5 k€ des frais de location de matériel.

D. PRODUITS D'EXPLOITATION RESIDENCE GASTON-BIRGÉ

Les produits d'exploitation 2024 s'élèvent à 4 115 104,25 € (3 933 155,89 € en 2023), soit une augmentation de 182 k€ représentant + 4,63 % d'évolution. Les produits de la tarification progressent de 190 k€, ceux de l'exploitation de 10 k€ alors que les produits financiers et produits non encaissables diminuent de 19 k€.

Chapitre	Réalizations		Evolution	
	2023	2024	en €	en %
Recettes				
Groupe 1- Produits de la tarification	3 579 431,11	3 770 334,67	190 903,56	5,33%
Groupe 2 - Autres produits relatifs à l'exploitation	283 928,00	294 184,02	10 256,02	3,61%
Groupe 3 - Produits financiers et produits non encaissables	69 796,78	50 585,56	-19 211,22	-27,52%
	3 933 155,89	4 115 104,25	181 948,36	4,63%

GRUPE 1 – PRODUITS DE LA TARIFICATION

Les recettes perçues en 2024 au Groupe 1 sont arrêtées à 3 770 k€ (3 579 k€ en 2023). L'évolution de + 5,33 % (+ 191 k€) s'explique essentiellement par l'augmentation des recettes d'hébergement (+ 100 k€) liée à la revalorisation des prix de journée (atteinte du tarif plafond CD 49) et les débuts de mise en œuvre du tarif "libre" (+ 1 € pour tout nouveau résident en HP et HT non bénéficiaire de l'aide sociale, à compter du 1/05/2024) et de la dotation soins versée par l'Agence Régionale de Santé (+ 88 k€).

GRUPE 2 – AUTRES PRODUITS RELATIFS A L'EXPLOITATION

Le Groupe 2 présente une augmentation de 10 k€ des recettes perçues en 2024 par rapport à 2023. Elle s'explique essentiellement par la hausse de la participation du budget principal relative au dispositif de prise en charge du coût des remplacements des agents absents plus de 3 mois (+ 13 k€). S'y ajoute celle des produits divers (+ 2k€) essentiellement constituée de la participation versée par les agents pour les chèques déjeuner.

Elles compensent une baisse de 5 k€ du fonds de compensation de la TVA.

GRUPE 3 – PRODUITS FINANCIERS, PRODUITS EXCEPTIONNELS ET PRODUITS NON ENCAISSABLES

Le Groupe 3 enregistre en 2024 des recettes à hauteur de 51 k€, en diminution de 19 k€ par rapport à celles de 2023. L'évolution s'explique par la diminution des opérations d'ordre liées à l'amortissement des subventions d'investissement perçues (- 27 k€) compensé en partie par la hausse de 8 k€ des recettes exceptionnelles. Depuis l'exercice 2018, aucune subvention d'équilibre n'est versée.

RÉSIDENCE CÉSAR-GEOFFRAY

L'Etat Réalisé des Recettes et des Dépenses (ERRD) reprend les opérations réelles de l'année 2024 correspondant à l'Etat Prévisionnel des Recettes et des Dépenses (EPRD) voté en juin 2024.

Le résultat de l'ERRD 2024 de l'EHPAD César-Geoffray, présente un déficit de **615 895,51 €** pour la section de fonctionnement (déficit de 1 152 473,03 € en 2023).

E. REPARTITION DES RECETTES D'INVESTISSEMENT RESIDENCE CÉSAR-GEOFFRAY

INTITULES			RECETTES		
			Prévisions	Réalisations	Restes à réaliser
10	10222	Compléments de dotation -Etat - FCTVA	1 800,00	2 028,41	
Total chapitre 10 - dotations, fonds divers et reserves			1 800,00	2 028,41	
13	1312	Subventions d'équipement transférables - Collectivités et établissements publics	83 800,00	8 138,21	
Total chapitre 13 - subventions d'investissement			83 800,00	8 138,21	
16	165	Dépôts et cautionnements reçus	13 500,00	9 026,58	
Total chapitre 16 - emprunts et dettes assimilées			13 500,00	9 026,58	
TOTAL			99 100,00	19 193,20	

F. REPARTITION DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT RESIDENCE CÉSAR-GEOFFRAY

INTITULES			DEPENSES		
			Prévisions	Réalisations	Restes à réaliser
16	165	Dépôts et cautionnements reçus	13 500,00	9 988,87	
Total chapitre 16 - emprunts et dettes assimilées			13 500,00	9 988,87	
20	205	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques et procédés, droits et valeurs similaires	0,00	0,00	
Total chapitre 20 - immobilisations incorporelles			0,00	0,00	
21	2181	Autres immobilisations corporelles - Installations générales, agencements, aménagements divers	205 700,00	74 899,26	
	2183	Autres immobilisations corporelles - Matériel de bureau et matériel informatique	250,00	244,80	
	2184	Autres immobilisations corporelles - Mobilier	15 350,00	8 516,34	
	2188	Autres immobilisations corporelles - Autres immobilisations	13 600,00	5 622,32	
Total chapitre 21 - immobilisations corporelles			234 900,00	89 282,72	
23	238	Avances versées sur commandes d'immobilisations corporelles	76 000,00	0,00	
Total chapitre 23 - Immobilisations en cours			76 000,00	0,00	

L'écart entre prévisionnel et réalisé sur l'investissement s'explique par un décalage de travaux de sécurité incendie programmés sur 2024 - 2025

G. CHARGES D'EXPLOITATION RESIDENCE CÉSAR-GEOFFRAY

Les charges d'exploitation 2024 s'élèvent à 5 889 572,01 € (6 010 913,16 € en 2023), soit une diminution de 2,02 %. Cette évolution est le résultat d'une baisse conjuguée des dépenses afférentes au personnel (- 2,92 %) et des dépenses de structure (- 6,09 %) compensée partiellement par la hausse de 5,17 % des dépenses d'exploitation courante.

Chapitre	Réalizations		Evolution	
	2023	2024	en €	en %
Dépense				
GROUPE 1- Dépenses afférentes à l'exploitation courante	937 053,67	985 473,23	48 419,56	5,17%
GROUPE 2 - Dépenses afférentes au personnel	4 392 885,45	4 264 570,57	-128 314,88	-2,92%
GROUPE 3 - Dépenses afférentes à la structure	680 974,04	639 528,21	-41445,83	-6,09%
	6 010 913,16	5 889 572,01	-121 341,15	-2,02%

GROUPE 1 – CHARGES AFFERENTES A L'EXPLOITATION COURANTE

Le Groupe 1 arrêté à 985 k€, augmente de 48 k€ par rapport au réalisé 2023, soit + 5,17 %. Cette hausse s'explique notamment par la variation des postes de dépenses suivants :

- 6287 – Prestation de blanchissage : + 40 k€
- 6066 – Fournitures médicales : + 13 k€
- 6063 – Alimentation : + 12 k€
- 6282 – Prestation d'alimentation à l'extérieur : + 10 k€
- 6262 – Frais de télécommunication : +7 k€
- 6283 – Prestation de nettoyage à l'extérieur : + 4 k€
- 61128 – Prestations à caractère médico-social : -15 k€
- 60613 – Chauffage : -24 k€

On retrouve la même explication que pour l'EHPAD Gaston-Birgé concernant les coûts de blanchisserie en augmentation (application de la TVA) avec la même recherche d'économies menée actuellement.

GROUPE 2 – CHARGES AFFERENTES AU PERSONNEL

Les dépenses du groupe 2 regroupent l'ensemble des dépenses de personnel. Elles représentent 72 % des dépenses de fonctionnement. Les réalisations 2024 du Groupe 2 sont inférieures de 128 k€ à celles de 2023 (4 265 k€ en 2024, 4 393 k€ en 2023), soit une diminution de 2,92 %.

Les charges de personnel de la résidence César-Geoffray ont été marquées en 2024 par le transfert de la rémunération des agents de la plateforme de répit vers le budget annexe du service CAP Seniors & Aidants (CAPSA). Cette décision permet de ne plus faire supporter au budget de la résidence César -Geoffray les charges de personnel d'une partie des activités de CAPSA (223 k€ en 2023) et de disposer ainsi d'une lecture facilitée des évolutions de dépenses de personnel de l'EHPAD, dans le cadre d'un plan d'optimisation des remplacements débuté en 2023. Cependant, la résidence bénéficiant d'une dotation de l'Agence Régionale

de Santé (ARS) pour le financement des activités de répit, un reversement de cette dotation est réalisé sur une ligne de « personnel extérieur » vers le budget de CAPSA à hauteur de 185 k€.

Ainsi, les dépenses de personnel de l'année 2024 présentent une diminution globale de 128 k€. Cette dernière masque cependant des fluctuations de charges importantes détaillées ci-dessous :

- Masse salariale (brut +charges) : - 379 k€, dont -223 k€ liés au transfert des agents de la PFR vers le budget CAPSA. Le solde, soit -156 k€ s'explique notamment par une diminution de l'absentéisme et la vacance de postes infirmiers et d'un poste administratif. Ces éléments sont détaillés dans le paragraphe ci-dessous,
- Personnel extérieur : + 257 k€, dont 185 k€ liés à la refacturation en « personnel extérieur » par CAPSA du montant de la dotation soins à transférer. Le solde soit +72 k€ correspond à une hausse du recours au personnel intérimaire principalement pour pallier l'absence de personnel infirmier,
- Chèques déjeuner : - 6 k€, en lien avec le transfert vers le budget de CAPSA des agents de la PFR.

En résumé, l'impact financier du transfert des agents de la PRF vers le budget de CAPSA est de - 54 k€ (185 k€ - 223 k€ -6k€ = - 54 k€) et contribue donc à l'amélioration du résultat financier global de l'EHPAD.

Plusieurs éléments permettent d'expliquer l'évolution favorable de la masse salariale.

Tout d'abord, l'absentéisme santé (hors maternité) est en diminution d'un point entre 2023 et 2024 et se situe à un niveau relativement bas pour une structure de ce type, soit 9 %. Cette baisse a permis de limiter le besoin de remplacements de courte durée, de façon complémentaire aux efforts déjà amorcés depuis 2023 dans le cadre du plan d'action d'optimisation des remplacements.

De plus, les vacances de postes permanents infirmiers, qui ont généré des surcoûts d'intérim, viennent automatiquement diminuer les coûts salariaux de cette catégorie. Un des deux postes administratifs a également été occupé par un agent affecté au budget principal (pour des raisons statutaires), venant minorer les dépenses par rapport à 2023.

Il est intéressant de noter que cette baisse de la masse salariale existe malgré des surcoûts salariaux.

Des **évolutions réglementaires** sont en effet survenues en faveur de la rémunération des agents avec des effets reports de 2023 sur 2024 : hausse du point d'indice de juillet 23 (+ 24,5 k€) et la revalorisation des bas d'échelle (+ 7,7 k€).

On peut également souligner l'impact du glissement vieillesse technicité 2024 sur la masse salariale, de nouveau important (+ 16,6 k€), tout comme l'attribution de 5 points d'indice majoré à l'ensemble des agents (+ 51 k€) et l'évolution de la cotisation CNRACL au 1er janvier 2024 (+ 14 k€).

Enfin, des **décisions de politique sociale nationales et locales** qui ont également amélioré le niveau de reconnaissance des agents et agissent sur les dépenses de personnel : la hausse du SMIC de 1,13% au 1er janvier 2024 (+ 10,6 k€), l'extension de la participation employeur sur le plan de déplacement entreprise de 50% à 75% (+ 0,5 k€), l'attribution élargie et une prise en charge de la part employeur en hausse des titres restaurants (+ 2,7 k€) et la mise en place d'un nouveau régime IFSE pour les agents de catégorie C (+ 9,3 k€).

Masse salariale du personnel de l'EHPAD César-GEOFFRAY (hors personnel extérieur)

PERSONNEL	nombre d'ETP	ratio encadrt	hébergement en ETP	dépendance en ETP	soins en ETP	MONTANT DES SALAIRES (comptes 631 - 633 - 64)	hébergement	dépendance	soins
Direction administration	3,59	0,04	4			220 118	220 118		
Cuisine services généraux - diététicien		0,00	0						
Animation service social	0,43	0,01	0			23 012	23 012		
ASH, agents de service affectés aux fonctions blanchissage, nettoyage, service des repas	27,77	0,34	19	8		1 207 288	845 102	362 186	
Aide soignante - AMP	45,25	0,55		14	32	2 179 419		653 826	1 525 593
Psychologue	0,99	0,01		1		80 609		80 609	
Infirmière	3,17	0,04			3,2	188 871			188 871
Autres auxiliaires médicaux		0,00			0				
Pharmacien préparateur en pharmacie		0,00			0				
Médecin	0,05	0,00			0	6 218			6 218
TOTAL	81,25	0,99	23	23	35	3 905 535	1 088 232	1 096 621	1 720 682
Personnel Plateforme	5,90				6	287 678			287 678

L'effectif de l'établissement représente 81,25 ETP, hors personnel extérieur toutes prestations confondues (dont la plateforme de répit).

Le ratio d'encadrement, y compris l'accueil de jour mais hors plateforme de répit, est de 0,99.

Le ratio AS/AMP est de 0,55.

En synthèse, une baisse de -5,62% du nombre d'ETP pour une baisse de 7,2% de masse salariale (hors personnel extérieur). Les dépenses d'intérim liées à l'activité de l'EHPAD étaient en baisse de - 79 k€ en 2023 et augmente de + 72 k€ en 2024 (+ 185 k€ de transfert de budget pour la PFR)

GROUPE 3 – CHARGES AFFERENTES A LA STRUCTURE

Le Groupe 3, arrêté à 640 k€ en 2024, diminue de 41 k€ par rapport à 2023, soit - 6,09 %. Cette diminution masque des évolutions importantes selon les postes de dépenses.

Ainsi, les charges d'entretien du bâtiment et les études diminuent respectivement de 27 k€, celles des admissions en non-valeur de 11 k€, celles des dotations aux amortissements de 5 k€ et celles de redevances informatiques de 4 k€.

Ces baisses sont compensées en partie par l'augmentation de 11 k€ de la redevance versée à Angers Loire Habitat, de 8 k€ de la location de matériel médical, de 8 k€ de l'entretien du matériel informatique et des autres matériels et de 3 k€ de la subvention versée au CAS pour le personnel.

H. PRODUITS D'EXPLOITATION RESIDENCE CÉSAR-GEOFFRAY

Les produits d'exploitation 2024 s'élèvent à 5 273 676,50 € (4 858 440,13 € en 2023), représentant une augmentation de 415 k€, soit + 8,55 %. Cette évolution est principalement portée par le groupe 1 avec une hausse de 421 k€, dont 52 k€ du fait du taux d'occupation et 221 k€ liés à la hausse tarifaire. Le groupe 3 enregistre également une progression de 7 k€ et le groupe 2 une baisse de 13 k€.

Chapitre	Réalizations		Evolution	
	2023	2024	en €	en %
Recettes				
Groupe 1 - Produits de la tarification	4 601 277,46	5 022 494,43	421 216,97	9,15%
Groupe 2 - Autres produits relatifs à l'exploitation	179 074,13	166 156,82	-12 917,31	-7,21%
Groupe 3 - Produits financiers et produits non encaissables	78 088,54	85 025,25	6 936,71	8,88%
	4 858 440,13	5 273 676,50	415 236,37	8,55%

GROUPE 1 – PRODUITS DE LA TARIFICATION

Les recettes perçues en 2024 au Groupe 1 sont arrêtées à 4 601 k€ (4 601 k€ en 2023), soit + 421 k€ entre les deux exercices (+ 174 k€ entre 2022 et 2023). L'évolution constatée est portée par la conjugaison d'une progression de 162 k€ de la dotation soins versée par l'Agence Régionale de la Santé

et d'une hausse des tarifs votés en mai 2024 (+ 221 k€), dans le cadre de l'avenant au CPOM définissant une trajectoire pluriannuelle d'atteinte du tarif plafond et de mise en place d'un tarif "libre" (+ 1 € pour tout nouveau résident non bénéficiaire de l'aide sociale à compter du 1/05/2024), couplée à l'amélioration du taux d'occupation de l'activité hébergement permanent (+ 52 k€).

Il est à noter que l'évolution des produits de tarification absorbe 14 k€ de baisse des recettes de l'activité d'accueil temporaire (160 k€ en 2024, 174 k€ en 2023), soit - 8,30 %.

GROUPE 2 – AUTRES PRODUITS RELATIFS A L'EXPLOITATION

Le Groupe 2 présente une diminution de 13 k€ des recettes perçues en 2024 par rapport à 2023. Elle s'explique principalement par la diminution de 10 k€ de l'enveloppe des crédits d'atténuation des charges liée aux remplacements des agents en arrêt de plus de 3 mois, de 10 k€ des subventions perçues dans le cadre de l'activité de la Plateforme de répit (transférée au budget annexe CAPSA) et de 4 k€ de celle des participations aux chèques déjeuner prélevées sur la rémunération des agents (transfert de l'affectation des agents de la plateforme de répit vers le budget annexe CAPSA). Ces trois baisses sont compensées en partie par la hausse de 13 k€ des remboursements de cotisations retraite suite à des régularisations.

GROUPE 3 – PRODUITS FINANCIERS, PRODUITS EXCEPTIONNELS ET PRODUITS NON ENCAISSABLES

Le Groupe 3 enregistre une augmentation de 7 k€ entre 2023 et 2024. Elle s'explique par la hausse de 47 k€ des écritures d'ordre liées à des reprise sur provisions (+ 44 k€) et celles liées à l'amortissement des subventions d'investissement perçues les années antérieures (+ 3 k€). Elle est compensée en partie par la baisse de 40 k€ des produits exceptionnels (remboursement de sinistres par les assurances).

I. ANALYSE FINANCIERE

L'ERRD étant commun aux deux établissements, l'analyse financière est globalisée. **La capacité d'autofinancement (CAF)** à la clôture de l'exercice 2024 pour l'EHPAD Gaston-Birgé et César-Geoffray est négative. Elle traduit une insuffisance de financement qui s'élève à - **1 456 163,62 €**. Les comptes de la résidence César-Geoffray ne présente pas d'emprunt. Libéré du dernier prêt contracté depuis 2017, il en est de même pour ceux de la résidence Gaston-Birgé.

Le fonds de roulement net global des EHPAD Gaston-Birgé et César-Geoffray au 31 décembre 2024 est négatif. Il s'élève à **- 8 532 645,97 €**. Le résultat d'exploitation 2024 pour les deux structures présente un déficit de 1 617 249,80 € (-2 101 294,92 € pour l'exercice 2023). Ce déficit se situe donc en baisse de 23% par rapport à l'année précédente et vient concrétiser les efforts d'optimisation des dépenses et recettes déployés depuis mi 2023 et soutenus par les revalorisations tarifaires de la campagne budgétaire 2024.

J. AFFECTATION DES RESULTATS

Le passage à l'ERRD modifie les règles d'affectation du résultat. Ainsi, contrairement à ce qui était pratiqué auparavant (affectation du résultat de l'année N en N+2), l'affectation du résultat de l'année N se fait désormais en N+1 et suivant les orientations définies au CPOM.

Pour la résidence Gaston-Birgé, l'exécution du budget 2024 fait apparaître un déficit global de 1 001 354,29 € réparti entre les différentes sections de la façon suivante :

- Hébergement : - 54 740,22 €
- Dépendance : - 549 938,86 €
- Soins : - 396 675,21 €

Ce déficit est affecté en report à nouveau déficitaire au budget 2025 de la résidence Gaston-Birgé.

Pour la résidence César-Geoffray, l'exécution du budget 2024 fait apparaître un déficit global de 615 895,51 € réparti entre les différentes sections de la façon suivante :

- Hébergement : - 92 561,01 €
- Dépendance : - 510 879,25 €
- Soins : - 12 455,25 €

Ce déficit est affecté en report à nouveau déficitaire au budget 2025 de la résidence César-Geoffray.

Annexe 8 : Cadre normalisé de présentation de l'Etat Réalisé des Recettes et des Dépenses (ERRD) des établissements et services sociaux et médico-sociaux relevant du I de l'article L. 312-1 du code de l'action sociale et des familles

Exercice :

N° FINESS (entité juridique) :

Organisme gestionnaire :

Statut de l'entité juridique :

Adresse :

Téléphone :

Fax :

Email :

Nom et qualité de la personne habilitée à représenter l'organisme gestionnaire :

Date d'effet du contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens :

Etablissements et services relevant du périmètre de l'ERRD

Etablissements et services	Adresses	N° FINESS Etablissement	Catégorie	Date d'autorisation	Capacité autorisée	Capacité installée	Amplitude d'ouverture sur l'année (en jours)	ESSMS relevant du périmètre du CPOM - O/N	CRP soumis à l'obligation d'une présentation équilibrée - O/N
Geoffray	15 rue Cesar Geoffray 49000 ANGERS	490541117	EHPAD		85	85	365	Oui	Non
Birgé	66 Boulevard Gaston Birgé 49100 ANGERS	490003837	EHPAD		72	72	365	Oui	Non



Convention collective majoritaire de travail :

Identification des activités sans numéro FINESS

Liste des établissements, services et activités sans FINESS Etablissement relevant du périmètre de l'ERRD



Identifiant (*)	Dénomination du CR sans n° FINESS	Adresse	N° FINESS de rattachement	Catégorie	Capacité autorisée	Capacité installée	Amplitude d'ouverture sur l'année (en jours)	CR relevant du périmètre du CPOM O/N



(*) Veuillez saisir un identifiant de votre choix comprenant 6 caractères (sans caractères spéciaux, tirets, accents...).

Le modèle de compte de résultat créé est le compte de résultat non soumis à l'équilibre strict.

Nous vous invitons à compléter le tableau de l'onglet "Id_CR_SF" selon le même ordonnancement chaque année, afin qu'un même numéro d'identification soit toujours attribué à la même activité.

Tous les CR_SF sont pris en compte dans les calculs globaux (CAF, tableau de financement, etc.). Veuillez à bien établir le CR de l'établissement d'adossement sans les charges relatives au CR_SF rattaché.

Sommaire

Documents	Identification de l'onglet	Pagination
<u>Comptes de résultat</u> ESSMS 1 ESSMS 2 ESSMS ...	CRP CRA_1 CRA_...	Page à Page à Page à
<u>Synthèse des comptes de résultat</u>	Synthèse CR	Page
<u>ERRD synthétique</u>	ERRD synthétique	Page
<u>CAF détaillée</u>	Tableau CAF	Page
<u>Tableau de financement</u>	Tabl. de financement	Page
<u>Détermination du fonds de roulement au 31 décembre de l'année N</u>	Bilan financier	Page à
<u>Ratios financiers</u>	Ratios financiers	Page
<u>Tableau de répartition des charges communes</u>	Tableau Rcc	Page
<u>Provisions, dépréciations, subventions</u>	Provis°, dépréciat°, subvent	Page
<u>Emprunts</u>	Emprunts ESSMS privés/ESSMS publics Dettes fin.	Page à
<u>Détermination et affectation des résultats</u>	Affectation_Resultats_Prive_I/II ou Affectation_Resultats_Public_I/II	Page
<u>Suivi de l'affectation des résultats sur le périmètre de l'ERRD</u>	Suivi_Affect_Result_Prive_I/II ou Suivi_Affect_Result_Public	Page

Raison sociale :	Birgé
FINESS ET :	490003837

Compte de résultat principal/annexe non soumis à l'obligation d'équilibre

Présentation des charges :

ACHATS	Réalizations Exercice 2023	Budget Exercice 2024				Réalisé Exercice 2024		
		Budget initial	Virements de crédits	Décisions modificatives	Prévisions budgétaires totales	Réalizations	Ecart réalisations / prévisions (€)	Ecart réalisations / prévisions (%)
		(1)	(2)	(3)	(4)=(1)+(2)+(3)	(5)	(5)-(4)	(5)-(4) / (4)
ACHATS								
601/602/603 Achats stockés et variation des stocks	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
606 Achats non stockés de matières et fournitures	299 632,42 €	303 850,00 €	0,00 €	49 800,00 €	353 650,00 €	314 673,69 €	-38 976,31 €	-11,0%
607 Achats de marchandises	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
709 Rabais, remises, ristournes accordés par l'établissement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
713 Variation des stocks, en cours de production, produits (en dépenses)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
SERVICES EXTERIEURS								
6111 Sous-traitance: prestations à caractère médical	674,64 €	2 400,00 €	0,00 €	0,00 €	2 400,00 €	891,93 €	-1 508,07 €	-62,8%
6112 Sous-traitance: prestations à caractère médico-social	9 268,00 €	9 000,00 €	0,00 €	3 500,00 €	12 500,00 €	11 195,00 €	-1 305,00 €	-10,4%
6118 Sous-traitance: autres prestations de service	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
AUTRES SERVICES EXTERIEURS								
624 Transports de biens, d'usagers et transports collectifs du personnel (autres que c/6242)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
6242 Transports d'usagers	29 447,90 €	29 600,00 €	0,00 €	8 400,00 €	38 000,00 €	32 679,14 €	-5 320,86 €	-14,0%
625 Déplacements, missions et réceptions	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
626 Frais postaux et frais de télécommunications	3 202,70 €	6 300,00 €	0,00 €	7 200,00 €	13 500,00 €	8 890,29 €	-4 609,71 €	-34,1%
6281 Prestations de blanchissage à l'extérieur	180 450,00 €	170 000,00 €	0,00 €	70 000,00 €	240 000,00 €	212 790,26 €	-27 209,74 €	-11,3%
6282 Prestations d'alimentation à l'extérieur	310 553,43 €	319 000,00 €	0,00 €	7 200,00 €	326 200,00 €	332 397,88 €	6 197,88 €	1,9%
6283 Prestations de nettoyage à l'extérieur	28 360,80 €	30 000,00 €	0,00 €	1 900,00 €	31 900,00 €	31 985,49 €	85,49 €	0,3%
6284 Prestations d'informatique à l'extérieur	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
6287/6288 Divers - Remboursements de frais et autres	3 508,71 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
TOTAL GROUPE I	865 098,60 €	870 150,00 €	0,00 €	148 000,00 €	1 018 150,00 €	945 503,68 €	-72 646,32 €	-7,1%

GROUPE II : CHARGES AFFERENTES AU PERSONNEL	Réalizations Exercice 2023	Budget Exercice 2024				Réalisé Exercice 2024		
		Budget initial	Virements de crédits	Décisions modificatives	Prévisions budgétaires totales	Réalizations	Ecart réalisations / prévisions (€)	Ecart réalisations / prévisions (%)
		(1)	(2)	(3)	(4)=(1)+(2)+(3)	(5)	(5)-(4)	(5)-(4) / (4)
621 Personnel extérieur à l'établissement	28 983,85 €	20 500,00 €	0,00 €	5 000,00 €	25 500,00 €	44 155,43 €	18 655,43 €	73,2%
622 Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
631 Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (administration des impôts)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
633 Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (autres organismes)	21 802,44 €	22 824,00 €	0,00 €	0,00 €	22 824,00 €	23 320,56 €	496,56 €	2,2%
641 Rémunérations du personnel non médical	2 448 293,03 €	2 453 007,00 €	0,00 €	66 500,00 €	2 519 507,00 €	2 566 399,04 €	46 892,04 €	1,9%
642 Rémunérations du personnel médical	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
643 Rémunération du personnel handicapé	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
645 Charges de sécurité sociale et de prévoyance	986 565,85 €	1 143 169,00 €	0,00 €	0,00 €	1 143 169,00 €	1 039 645,51 €	-103 523,49 €	-9,1%
646 Personnes handicapées	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
647 Autres charges sociales	68 863,50 €	70 000,00 €	0,00 €	0,00 €	70 000,00 €	71 857,50 €	1 857,50 €	2,7%
648 Autres charges de personnel	862,17 €	500,00 €	0,00 €	0,00 €	500,00 €	393,93 €	-106,07 €	-21,2%
TOTAL GROUPE II	3 555 370,84 €	3 710 000,00 €	0,00 €	71 500,00 €	3 781 500,00 €	3 745 700,00 €	-35 800,00 €	-0,9%

Date de réception préfecture : 28/04/2025

GROUPE III : CHARGES AFFERENTES A LA STRUCTURE

	Réalizations Exercice 2023	Budget Exercice 2024				Réalisé Exercice 2024			
		Budget initial	Virements de crédits	Décisions modificatives	Prévisions budgétaires totales	Réalizations	Ecart réalisations / prévisions (€)	Ecart réalisations / prévisions (%)	
		(1)	(2)	(3)	(4)=(1)+(2)+(3)	(5)	(5)-(4)	(5)-(4) / (4)	
612	Redevances de crédit-bail	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%	
613	Locations	75 913,82 €	77 500,00 €	0,00 €	5 400,00 €	82 900,00 €	79 390,21 €	-3 509,79 €	-4,2%
614	Charges locatives et de copropriété	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
615	Entretien et réparations	101 833,31 €	111 100,00 €	0,00 €	3 400,00 €	114 500,00 €	88 473,64 €	-26 026,36 €	-22,7%
616	Primes d'assurances	7 552,38 €	8 200,00 €	0,00 €	700,00 €	8 900,00 €	9 104,93 €	204,93 €	2,3%
617	Etudes et recherches	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
618	Divers	2 667,10 €	2 950,00 €	0,00 €	0,00 €	2 950,00 €	3 304,80 €	354,80 €	12,0%
623	Information, publications, relations publiques	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
627	Services bancaires et assimilés	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
635	Autres impôts taxes et versements assimilés (administration des impôts)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
637	Autres impôts taxes et versements assimilés (autres organismes)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE									
651	Redevances pour concessions, brevets, licences, procédés, droits et valeurs	422,40 €	1 500,00 €	0,00 €	0,00 €	1 500,00 €	422,40 €	-1 077,60 €	-71,8%
653	Contribution versée au groupement hospitalier de territoire	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
654	Pertes sur créances irrécouvrables	5 593,56 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1 929,56 €	1 929,56 €	0,0%
655	Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
657	Subventions	27 017,00 €	27 800,00 €	0,00 €	0,00 €	27 800,00 €	27 797,00 €	-3,00 €	0,0%
658	Charges diverses de gestion courante	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
CHARGES FINANCIERES									
66	Charges financières	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
CHARGES EXCEPTIONNELLES									
671	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs) (ESSMS publics)	0,00 €	12 200,00 €	0,00 €	850,00 €	13 050,00 €	13 026,70 €	-23,30 €	-0,2%
675	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
678	Autres charges exceptionnelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	532,96 €	532,96 €	0,0%
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, AUX DEPRECIATIONS, AUX PROVISIONS ET ENGAGEMENTS									
6811	Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	240 508,77 €	241 000,00 €	0,00 €	0,00 €	241 000,00 €	200 522,17 €	-40 477,83 €	-16,8%
6812	Dotations aux amortissements des charges d'exploitation à répartir	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
6815	Dotations aux provisions d'exploitation	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
6816	Dotations aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
6817	Dotations aux dépréciations des actifs circulants	0,00 €	0,00 €	0,00 €	700,00 €	700,00 €	678,52 €	-21,48 €	-3,1%
686	Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions : charges financières	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
6871	Dotations aux amortissements exceptionnels des immobilisations	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
68725	Dotations aux amortissements dérogatoires	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
68741	Dotations aux provisions réglementées destinées à renforcer la couverture du BFR	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
68742	Dotations aux provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
68746	Dotations aux provisions réglementées : réserves des plus-values nettes d'actif (ESSMS privés)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
68748	Autres dotations aux provisions réglementées	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
6876	Dotations aux dépréciations exceptionnelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
689	Reports en fonds dédiés (sauf c/6892 et c/6895) (ESSMS privés)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
68921	Reports en fonds dédiés à l'investissement sur concours publics des entités gestionnaires d'ESSMS (ESSMS privés)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
68922	Reports en fonds dédiés à l'exploitation sur concours publics des entités gestionnaires d'ESSMS (ESSMS privés)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
6895	Reports en fonds dédiés sur contribution financière d'autres organismes (ESSMS privés)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
TOTAL GROUPE III		461 508,34 €	482 250,00 €	0,00 €	11 050,00 €	493 300,00 €	425 182,89 €	-68 117,11 €	-13,8%
TOTAL DES CHARGES		4 881 977,78 €	5 062 400,00 €	0,00 €	230 550,00 €	5 292 950,00 €	5 116 458,54 €	-176 491,46 €	-3,3%
EXCEDENT REALISE		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PRINCIPAL/ANNEXE		4 881 977,78 €	5 062 400,00 €	0,00 €	230 550,00 €	5 292 950,00 €	5 116 458,54 €	-176 491,46 €	-3,3%

Approuvé et réception en préfecture
 le 01/15/2025 à 10h43m45s
 Date de réception préfecture : 28/04/2025

Présentation des produits :

	Réalizations Exercice 2023	Budget Exercice 2024				Réalisé Exercice 2024			
		Budget initial	Virements de crédits	Décisions modificatives	Prévisions budgétaires totales	Réalizations	Ecart réalisations / prévisions (€)	Ecart réalisations / prévisions (%)	
		(1)	(2)	(3)	(4)=(1)+(2)+(3)	(5)	(5)-(4)	(5)-(4) / (4)	
GRUPE I : PRODUITS DE LA TARIFICATION									
731	Produits à la charge de l'assurance maladie (hors EHPAD) (autres que c/731224 et c/7312132)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%	
731224/ 7312132	Prise en charge au titre des dispositions de l'article L.242-4 du CASF	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%	
732	Produits à la charge de l'Etat	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%	
733	Produits à la charge du département (hors EHPAD) (autres que c/733222)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%	
733222	Prise en charge au titre des dispositions de l'article L.242-4 du CASF	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%	
734	Produits à la charge de l'usager (hors EHPAD)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%	
7351	Produits des EHPAD à la charge de l'assurance maladie	1 358 979,82 €	1 290 000,00 €	0,00 €	127 530,20 €	1 447 325,43 €	29 795,23 €	2,1%	
7352	Produits des EHPAD à la charge du département	665 711,50 €	742 200,00 €	0,00 €	4 757,79 €	723 827,00 €	-23 130,79 €	-3,1%	
7353	Produits des EHPAD à la charge de l'usager	1 523 222,79 €	1 540 800,00 €	0,00 €	67,08 €	1 579 889,24 €	39 022,16 €	2,5%	
7358	Produits des EHPAD à la charge d'autres financeurs	31 517,00 €	27 000,00 €	0,00 €	0,00 €	19 293,00 €	-7 707,00 €	-28,5%	
738	Produits à la charge d'autres financeurs	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%	
TOTAL GROUPE I		3 579 431,11 €	3 600 000,00 €	0,00 €	132 355,07 €	3 732 355,07 €	37 979,60 €	1,0%	
GRUPE II : AUTRES PRODUITS RELATIFS A L'EXPLOITATION									
	Réalizations Exercice 2023	Budget initial	Virements de crédits	Décisions modificatives	Prévisions budgétaires totales	Réalizations	Ecart réalisations / prévisions (€)	Ecart réalisations / prévisions (%)	
	(1)	(2)	(3)	(4)=(1)+(2)+(3)	(5)	(5)-(4)	(5)-(4) / (4)		
70	Produits (autres que forfaits journaliers et participations ci-dessous: c/70821, 70822 et 70823)	1 459,80 €	2 000,00 €	0,00 €	0,00 €	2 000,00 €	1 811,30 €	-188,70 €	-9,4%
70821	Forfaits journaliers	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
70822	Participations des personnes handicapées prévues au 4° alinéa de l'article L. 242-4 du CASF	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
70823	Participations aux frais de repas et de transport dans les ESAT	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
71	Production stockée	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
72	Production immobilisée	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
74	Subventions d'exploitation et participations	5 336,24 €	4 000,00 €	0,00 €	0,00 €	4 000,00 €	0,00 €	-4 000,00 €	-100,0%
75	Autres produits de gestion courante	89 689,10 €	86 500,00 €	0,00 €	3 000,00 €	89 500,00 €	91 521,86 €	2 021,86 €	2,3%
603	Variation des stocks (en recettes)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
609	Rabais, remises et ristournes obtenus sur achats	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
619	Rabais, remises et ristournes obtenus sur services extérieurs	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
629	Rabais, remises et ristournes obtenus sur autres services extérieurs	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel non médical	187 442,86 €	177 800,00 €	0,00 €	0,00 €	177 800,00 €	200 429,69 €	22 629,69 €	12,7%
6429	Remboursements sur rémunérations du personnel médical	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
6439	Remboursements sur rémunérations des personnes handicapées	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
6459/ 69/79	Remboursements sur charges de sécurité sociale et de prévoyance et sur autres charges sociales	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	421,17 €	421,17 €	0,0%
6489	Fonds de compensation des cessations anticipées d'activité	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
6611	Intérêts des emprunts et dettes - en recettes - (hors ESSMS publics)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
TOTAL GROUPE II		283 928,00 €	270 300,00 €	0,00 €	3 000,00 €	273 300,00 €	294 184,02 €	20 884,02 €	7,6%

Accusé de réception en préfecture
049-264901158-20250424-DEL-2025-027-DE
Date de réception préfecture : 28/04/2025

GROUPE III : PRODUITS FINANCIERS, PRODUITS EXCEPTIONNELS ET PRODUITS NON ENCAISSABLES

	Réalizations Exercice 2023	Budget Exercice 2024				Réalisé Exercice 2024			
		Budget initial	Virements de crédits	Décisions modificatives	Prévisions budgétaires totales	Réalizations	Ecart réalisations / prévisions (€)	Ecart réalisations / prévisions (%)	
		(1)	(2)	(3)	(4)=(1)+(2)+(3)	(5)	(5)-(4)	(5)-(4) / (4)	
76	Produits financiers	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%	
PRODUITS EXCEPTIONNELS									
771	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	0,01 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	532,96 €	532,96 €	0,0%	
773	Mandats annulés (sur exercices antérieurs) ou atteints par la déchéance	341,57 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	756,53 €	756,53 €	0,0%	
775	Produits des cessions d'éléments d'actif	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%	
777	Quotes-parts des subventions d'investissement virées au résultat de l'exercice	65 577,20 €	40 000,00 €	0,00 €	40 000,00 €	38 426,02 €	-1 573,98 €	-3,9%	
778	Autres produits exceptionnels (autres que c/7781)	3 878,00 €	0,00 €	0,00 €	10 500,00 €	10 870,05 €	370,05 €	3,5%	
7781	Quote-part d'éléments du fonds associatif virée au compte de résultat	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%	
AUTRES PRODUITS									
7811	Reprises sur amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%	
7815	Reprises sur provisions d'exploitation	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%	
7816	Reprises sur dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%	
7817	Reprises sur dépréciations des actifs circulants	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%	
786	Reprises sur dépréciations et provisions (à inscrire dans les produits financiers)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%	
78725	Reprises sur amortissements dérogatoires	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%	
78741	Reprises sur provisions réglementées destinées à renforcer la couverture du besoin en fonds de roulement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%	
78742	Reprises sur provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%	
78746	Reprises sur provisions réglementées : réserves des plus-values nettes d'actif (ESSMS privés)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%	
78748	Autres reprises sur provisions réglementées	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%	
7876	Reprises sur dépréciations exceptionnelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%	
789	Utilisation de fonds dédiés et de fonds reportés (sauf c/7892 et c/7895) (ESSMS privés)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%	
78921	Utilisation des fonds dédiés à l'investissement sur concours publics des entités gestionnaires d'ESSMS (ESSMS privés)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%	
78922	Utilisation des fonds dédiés à l'exploitation sur concours publics des entités gestionnaires d'ESSMS (ESSMS privés)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%	
7895	Utilisations des fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes (ESSMS privés)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%	
79	Transferts de charges	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%	
TOTAL GROUPE III		69 796,78 €	40 000,00 €	0,00 €	10 500,00 €	50 585,56 €	85,56 €	0,2%	
TOTAL DES PRODUITS		3 933 155,89 €	3 910 300,00 €	0,00 €	145 855,07 €	4 056 155,07 €	58 949,18 €	1,5%	
DEFICIT REALISE		948 821,89 €	1 152 100,00 €	0,00 €	84 694,93 €	1 001 354,29 €	-235 440,64 €	-19,0%	
TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PRINCIPAL/ANNEXE		4 881 977,78 €	5 062 400,00 €	0,00 €	230 550,00 €	5 116 458,54 €	-176 491,46 €	-3,3%	
Résultats antérieurs repris dans le cadre de la tarification (déficits)		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%	
Résultats antérieurs repris dans le cadre de la tarification (excédents)		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%	

Ratios	Réalizations Exercice 2023	Budget Exercice 2024				Réalisé Exercice 2024		
		Budget initial	Virements de crédits	Décisions modificatives	Prévisions budgétaires	Réalizations	Ecart réalisations / prévisions /	Ecart réalisations / prévisions /
Marge brute d'exploitation	-778 109,90 €				-1 032 544,93 €	-837 179,50 €		
Produits courants d'exploitation (comptes 70 à 75 - c/709 et c/713)	3 675 916,25 €				3 827 855,07 €	3 863 667,83 €		
Taux de marge brute	-21,17%				-26,97%	-21,67%		
Résultat net	-948 821,89 €				-1 236 794,93 €	-1 001 354,29 €		
Produits comptes classe 7 - c/709 et c/713	3 745 713,03 €				3 878 355,07 €	3 914 253,39 €		
Taux de résultat	-25,33%				-31,89%	-25,58%		

Accusé de réception en préfecture
049-264901158-20250424-DEL-2025-027-DE
Date de réception préfecture : 28/04/2025

Raison sociale :	Geoffray
FINESS ET :	490541117

Compte de résultat principal/annexe non soumis à l'obligation d'équilibre

Présentation des charges :

ACHATS	Réalizations Exercice 2023	Budget Exercice 2024				Réalisé Exercice 2024		
		Budget initial	Virements de crédits	Décisions modificatives	Prévisions budgétaires totales	Réalizations	Ecart réalisations / prévisions (€)	Ecart réalisations / prévisions (%)
		(1)	(2)	(3)	(4)=(1)+(2)+(3)	(5)	(5)-(4)	(5)-(4) / (4)
ACHATS								
601/602/603 Achats stockés et variation des stocks	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
606 Achats non stockés de matières et fournitures	274 348,48 €	304 000,00 €	0,00 €	24 200,00 €	328 200,00 €	275 326,52 €	-52 873,48 €	-16,1%
607 Achats de marchandises	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
709 Rabais, remises, ristournes accordés par l'établissement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
713 Variation des stocks, en cours de production, produits (en dépenses)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
SERVICES EXTERIEURS								
6111 Sous-traitance: prestations à caractère médical	617,65 €	3 000,00 €	0,00 €	0,00 €	3 000,00 €	837,11 €	-2 162,89 €	-72,1%
6112 Sous-traitance: prestations à caractère médico-social	26 824,34 €	13 500,00 €	0,00 €	1 000,00 €	14 500,00 €	11 459,00 €	-3 041,00 €	-21,0%
6118 Sous-traitance: autres prestations de service	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
AUTRES SERVICES EXTERIEURS								
624 Transports de biens, d'usagers et transports collectifs du personnel (autres que c/6242)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
6242 Transports d'usagers	56 801,11 €	55 600,00 €	0,00 €	14 000,00 €	69 600,00 €	58 026,58 €	-11 573,42 €	-16,6%
625 Déplacements, missions et réceptions	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
626 Frais postaux et frais de télécommunications	2 942,42 €	7 000,00 €	0,00 €	8 500,00 €	15 500,00 €	10 240,33 €	-5 259,67 €	-33,9%
6281 Prestations de blanchissage à l'extérieur	183 081,56 €	190 000,00 €	0,00 €	62 000,00 €	252 000,00 €	223 194,11 €	-28 805,89 €	-11,4%
6282 Prestations d'alimentation à l'extérieur	354 165,94 €	360 000,00 €	0,00 €	0,00 €	360 000,00 €	364 358,26 €	4 358,26 €	1,2%
6283 Prestations de nettoyage à l'extérieur	34 909,20 €	35 000,00 €	0,00 €	4 600,00 €	39 600,00 €	39 399,32 €	-200,68 €	-0,5%
6284 Prestations d'informatique à l'extérieur	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
6287/6288 Divers - Remboursements de frais et autres	3 362,97 €	800,00 €	0,00 €	300,00 €	1 100,00 €	2 632,00 €	1 532,00 €	139,3%
TOTAL GROUPE I	937 053,67 €	968 900,00 €	0,00 €	114 600,00 €	1 083 500,00 €	985 473,23 €	-98 026,77 €	-9,0%

GROUPE II : CHARGES AFFERENTES AU PERSONNEL	Réalizations Exercice 2023	Budget Exercice 2024				Réalisé Exercice 2024		
		Budget initial	Virements de crédits	Décisions modificatives	Prévisions budgétaires totales	Réalizations	Ecart réalisations / prévisions (€)	Ecart réalisations / prévisions (%)
		(1)	(2)	(3)	(4)=(1)+(2)+(3)	(5)	(5)-(4)	(5)-(4) / (4)
621 Personnel extérieur à l'établissement	19 869,51 €	223 000,00 €	0,00 €	42 176,49 €	265 176,49 €	276 887,30 €	11 710,81 €	4,4%
622 Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
631 Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (administration des impôts)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
633 Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (autres organismes)	27 286,86 €	26 929,00 €	0,00 €	0,00 €	26 929,00 €	24 844,45 €	-2 084,55 €	-7,7%
641 Rémunérations du personnel non médical	3 040 847,76 €	2 995 948,00 €	0,00 €	-155 000,00 €	2 840 948,00 €	2 762 541,69 €	-78 406,31 €	-2,8%
642 Rémunérations du personnel médical	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
643 Rémunération du personnel handicapé	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
645 Charges de sécurité sociale et de prévoyance	1 219 120,77 €	1 208 123,00 €	0,00 €	0,00 €	1 208 123,00 €	1 118 149,30 €	-89 973,70 €	-7,4%
646 Personnes handicapées	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
647 Autres charges sociales	85 305,00 €	80 000,00 €	0,00 €	0,00 €	80 000,00 €	78 405,00 €	-1 595,00 €	-2,0%
648 Autres charges de personnel	455,55 €	500,00 €	0,00 €	0,00 €	500,00 €	3 742,83 €	3 242,83 €	648,6%
TOTAL GROUPE II	4 392 885,45 €	4 534 500,00 €	0,00 €	-112 823,51 €	4 421 676,49 €	4 264 570,57 €	-157 105,92 €	-3,6%

049-264901158-20250424-DEL-2025-027-DE
Date de réception préfecture : 28/04/2025

	Réalizations Exercice 2023	Budget Exercice 2024				Réalisé Exercice 2024			
		Budget initial	Virements de crédits	Décisions modificatives	Prévisions budgétaires totales	Réalizations	Ecart réalisations / prévisions (€)	Ecart réalisations / prévisions (%)	
		(1)	(2)	(3)	(4)=(1)+(2)+(3)	(5)	(5)-(4)	(5)-(4) / (4)	
 GROUPE III : CHARGES AFFERENTES A LA STRUCTURE									
612	Redevances de crédit-bail	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%	
613	Locations	417 582,05 €	402 900,00 €	0,00 €	38 300,00 €	441 200,00 €	437 647,68 €	-3 552,32 €	-0,8%
614	Charges locatives et de copropriété	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
615	Entretien et réparations	91 966,32 €	82 200,00 €	0,00 €	4 300,00 €	86 500,00 €	71 428,91 €	-15 071,09 €	-17,4%
616	Primes d'assurances	8 423,50 €	8 900,00 €	0,00 €	1 000,00 €	9 900,00 €	10 190,06 €	290,06 €	2,9%
617	Etudes et recherches	27 212,16 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
618	Divers	3 651,90 €	2 650,00 €	0,00 €	0,00 €	2 650,00 €	3 416,40 €	766,40 €	28,9%
623	Information, publications, relations publiques	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
627	Services bancaires et assimilés	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
635	Autres impôts taxes et versements assimilés (administration des impôts)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
637	Autres impôts taxes et versements assimilés (autres organismes)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE									
651	Redevances pour concessions, brevets, licences, procédés, droits et valeurs	4 591,80 €	400,00 €	0,00 €	0,00 €	400,00 €	316,80 €	-83,20 €	-20,8%
653	Contribution versée au groupement hospitalier de territoire	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
654	Pertes sur créances irrécouvrables	10 782,84 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
655	Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
657	Subventions	30 731,00 €	33 500,00 €	0,00 €	0,00 €	33 500,00 €	33 350,00 €	-150,00 €	-0,4%
658	Charges diverses de gestion courante	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
 CHARGES FINANCIERES									
66	Charges financières	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
 CHARGES EXCEPTIONNELLES									
671	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs) (ESSMS publics)	864,80 €	400,00 €	0,00 €	0,00 €	400,00 €	2 436,89 €	2 036,89 €	509,2%
675	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
678	Autres charges exceptionnelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	663,08 €	663,08 €	0,0%
 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, AUX DEPRECIATIONS, AUX PROVISIONS ET ENGAGEMENTS									
6811	Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	85 167,67 €	93 600,00 €	0,00 €	0,00 €	93 600,00 €	79 767,41 €	-13 832,59 €	-14,8%
6812	Dotations aux amortissements des charges d'exploitation à répartir	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
6815	Dotations aux provisions d'exploitation	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
6816	Dotations aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
6817	Dotations aux dépréciations des actifs circulants	0,00 €	0,00 €	0,00 €	400,00 €	400,00 €	310,98 €	-89,02 €	-22,3%
686	Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions : charges financières	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
6871	Dotations aux amortissements exceptionnels des immobilisations	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
68725	Dotations aux amortissements dérogatoires	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
68741	Dotations aux provisions réglementées destinées à renforcer la couverture du BFR	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
68742	Dotations aux provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
68746	Dotations aux provisions réglementées : réserves des plus-values nettes d'actif (ESSMS privés)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
68748	Autres dotations aux provisions réglementées	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
6876	Dotations aux dépréciations exceptionnelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
689	Reports en fonds dédiés (sauf c/6892 et c/6895) (ESSMS privés)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
68921	Reports en fonds dédiés à l'investissement sur concours publics des entités gestionnaires d'ESSMS (ESSMS privés)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
68922	Reports en fonds dédiés à l'exploitation sur concours publics des entités gestionnaires d'ESSMS (ESSMS privés)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
6895	Reports en fonds dédiés sur contribution financière d'autres organismes (ESSMS privés)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
TOTAL GROUPE III		680 974,04 €	624 550,00 €	0,00 €	44 000,00 €	668 550,00 €	639 528,21 €	-29 021,79 €	-4,3%
TOTAL DES CHARGES		6 010 913,16 €	6 127 950,00 €	0,00 €	45 776,49 €	6 173 726,49 €	5 889 572,01 €	-284 154,48 €	-4,6%
EXCEDENT REALISE		0,00 €	0,00 €	44 600,00 €	201 646,09 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PRINCIPAL/ANNEXE		6 010 913,16 €	6 127 950,00 €	44 600,00 €	247 422,58 €	6 173 726,49 €	5 889 572,01 €	-284 154,48 €	-4,6%

Approuvé et réception en préfecture
574506 € 0115320430648E L 2025-027-DE
Date de réception préfecture : 28/04/2025

Présentation des produits :

	Réalizations Exercice 2023	Budget Exercice 2024				Réalisé Exercice 2024			
		Budget initial	Virements de crédits	Décisions modificatives	Prévisions budgétaires totales	Réalizations	Ecart réalisations / prévisions (€)	Ecart réalisations / prévisions (%)	
		(1)	(2)	(3)	(4)=(1)+(2)+(3)	(5)	(5)-(4)	(5)-(4) / (4)	
GRUPE I : PRODUITS DE LA TARIFICATION									
731	Produits à la charge de l'assurance maladie (hors EHPAD) (autres que c/731224 et c/7312132)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%	
731224/ 7312132	Prise en charge au titre des dispositions de l'article L.242-4 du CASF	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%	
732	Produits à la charge de l'Etat	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%	
733	Produits à la charge du département (hors EHPAD) (autres que c/733222)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%	
733222	Prise en charge au titre des dispositions de l'article L.242-4 du CASF	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%	
734	Produits à la charge de l'usager (hors EHPAD)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%	
7351	Produits des EHPAD à la charge de l'assurance maladie	1 963 909,89 €	1 817 400,00 €	0,00 €	243 446,55 €	2 060 846,55 €	2 126 172,57 €	65 326,02 €	3,2%
7352	Produits des EHPAD à la charge du département	647 485,59 €	556 500,00 €	0,00 €	24 064,02 €	580 564,02 €	705 320,75 €	124 756,73 €	21,5%
7353	Produits des EHPAD à la charge de l'usager	1 978 588,98 €	2 301 100,00 €	0,00 €	-20 087,99 €	2 281 012,01 €	2 180 567,11 €	-100 444,90 €	-4,4%
7358	Produits des EHPAD à la charge d'autres financeurs	11 293,00 €	22 000,00 €	0,00 €	0,00 €	22 000,00 €	10 434,00 €	-11 566,00 €	-52,6%
738	Produits à la charge d'autres financeurs	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%	
TOTAL GROUPE I		4 601 277,46 €	4 697 000,00 €	0,00 €	247 422,58 €	4 944 422,58 €	5 022 494,43 €	78 071,85 €	1,6%
GRUPE II : AUTRES PRODUITS RELATIFS A L'EXPLOITATION									
	Réalizations Exercice 2023	Budget initial	Virements de crédits	Décisions modificatives	Prévisions budgétaires totales	Réalizations	Ecart réalisations / prévisions (€)	Ecart réalisations / prévisions (%)	
	(1)	(2)	(3)	(4)=(1)+(2)+(3)	(5)	(5)-(4)	(5)-(4) / (4)		
70	Produits (autres que forfaits journaliers et participations ci-dessous: c/70821, 70822 et 70823)	3 841,50 €	7 500,00 €	0,00 €	0,00 €	7 500,00 €	2 500,40 €	-4 999,60 €	-66,7%
70821	Forfaits journaliers	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
70822	Participations des personnes handicapées prévues au 4° alinéa de l'article L. 242-4 du CASF	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
70823	Participations aux frais de repas et de transport dans les ESAT	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
71	Production stockée	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
72	Production immobilisée	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
74	Subventions d'exploitation et participations	10 050,00 €	24 500,00 €	0,00 €	0,00 €	24 500,00 €	0,00 €	-24 500,00 €	-100,0%
75	Autres produits de gestion courante	35 928,75 €	37 200,00 €	0,00 €	0,00 €	37 200,00 €	31 893,45 €	-5 306,55 €	-14,3%
603	Variation des stocks (en recettes)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
609	Rabais, remises et ristournes obtenus sur achats	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
619	Rabais, remises et ristournes obtenus sur services extérieurs	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
629	Rabais, remises et ristournes obtenus sur autres services extérieurs	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel non médical	129 253,88 €	87 000,00 €	0,00 €	0,00 €	87 000,00 €	118 991,92 €	31 991,92 €	36,8%
6429	Remboursements sur rémunérations du personnel médical	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
6439	Remboursements sur rémunérations des personnes handicapées	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
6459/ 69/79	Remboursements sur charges de sécurité sociale et de prévoyance et sur autres charges sociales	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	12 771,05 €	12 771,05 €	0,0%
6489	Fonds de compensation des cessations anticipées d'activité	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
6611	Intérêts des emprunts et dettes - en recettes - (hors ESSMS publics)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
TOTAL GROUPE II		179 074,13 €	156 200,00 €	0,00 €	0,00 €	156 200,00 €	166 156,82 €	9 956,82 €	6,4%

Accusé de réception en préfecture
049-264901158-20250424-DEL-2025-027-DE
Date de réception préfecture : 28/04/2025

GROUPE III : PRODUITS FINANCIERS, PRODUITS EXCEPTIONNELS ET PRODUITS NON ENCAISSABLES

	Réalizations Exercice 2023	Budget Exercice 2024				Réalisé Exercice 2024			
		Budget initial	Virements de crédits	Décisions modificatives	Prévisions budgétaires totales	Réalizations	Ecart réalisations / prévisions (€)	Ecart réalisations / prévisions (%)	
		(1)	(2)	(3)	(4)=(1)+(2)+(3)	(5)	(5)-(4)	(5)-(4) / (4)	
76	Produits financiers	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%	
PRODUITS EXCEPTIONNELS									
771	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	663,08 €	663,08 €	0,0%	
773	Mandats annulés (sur exercices antérieurs) ou atteints par la déchéance	450,75 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	136,66 €	136,66 €	0,0%	
775	Produits des cessions d'éléments d'actif	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%	
777	Quotes-parts des subventions d'investissement virées au résultat de l'exercice	34 407,14 €	54 800,00 €	0,00 €	0,00 €	54 800,00 €	37 177,54 €	-17 622,46 €	-32,2%
778	Autres produits exceptionnels (autres que c/7781)	43 230,65 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	2 458,63 €	2 458,63 €	0,0%	
7781	Quote-part d'éléments du fonds associatif virée au compte de résultat	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%	
AUTRES PRODUITS									
7811	Reprises sur amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%	
7815	Reprises sur provisions d'exploitation	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%	
7816	Reprises sur dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%	
7817	Reprises sur dépréciations des actifs circulants	0,00 €	0,00 €	44 600,00 €	0,00 €	44 600,00 €	44 589,34 €	-10,66 €	0,0%
786	Reprises sur dépréciations et provisions (à inscrire dans les produits financiers)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%	
78725	Reprises sur amortissements dérogatoires	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%	
78741	Reprises sur provisions réglementées destinées à renforcer la couverture du besoin en fonds de roulement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%	
78742	Reprises sur provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%	
78746	Reprises sur provisions réglementées : réserves des plus-values nettes d'actif (ESSMS privés)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%	
78748	Autres reprises sur provisions réglementées	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%	
7876	Reprises sur dépréciations exceptionnelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%	
789	Utilisation de fonds dédiés et de fonds reportés (sauf c/7892 et c/7895) (ESSMS privés)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%	
78921	Utilisation des fonds dédiés à l'investissement sur concours publics des entités gestionnaires d'ESSMS (ESSMS privés)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%	
78922	Utilisation des fonds dédiés à l'exploitation sur concours publics des entités gestionnaires d'ESSMS (ESSMS privés)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%	
7895	Utilisations des fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes (ESSMS privés)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%	
79	Transferts de charges	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%	
TOTAL GROUPE III		78 088,54 €	54 800,00 €	44 600,00 €	0,00 €	99 400,00 €	85 025,25 €	-14 374,75 €	-14,5%
TOTAL DES PRODUITS		4 858 440,13 €	4 908 000,00 €	44 600,00 €	247 422,58 €	5 200 022,58 €	5 273 676,50 €	73 653,92 €	1,4%
DEFICIT REALISE		1 152 473,03 €	1 219 950,00 €	0,00 €	0,00 €	973 703,91 €	615 895,51 €	-357 808,40 €	-36,7%
TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PRINCIPAL/ANNEXE		6 010 913,16 €	6 127 950,00 €	44 600,00 €	247 422,58 €	6 173 726,49 €	5 889 572,01 €	-284 154,48 €	-4,6%
Résultats antérieurs repris dans le cadre de la tarification (déficits)		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
Résultats antérieurs repris dans le cadre de la tarification (excédents)		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%

Ratios	Réalizations Exercice 2023	Budget Exercice 2024				Réalisé Exercice 2024		
		Budget initial	Virements de crédits	Décisions modificatives	Prévisions budgétaires	Réalizations	Ecart réalisations /	Ecart réalisations /
Marge brute d'exploitation	-1 144 529,10 €				-978 703,91 €	-617 742,40 €		
Produits courants d'exploitation (comptes 70 à 75 - c/709 et c/713)	4 651 097,71 €				5 013 622,58 €	5 056 888,28 €		
Taux de marge brute	-24,61%				-19,52%	-12,22%		
Résultat net	-1 152 473,03 €				-973 703,91 €	-615 895,51 €		
Produits comptes classe 7 - c/709 et c/713	4 729 186,25 €				5 113 022,58 €	5 141 913,53 €		
Taux de résultat	-24,37%				-19,04%	-11,98%		

Accusé de réception en préfecture
049-264901158-20250424-DEL-2025-027-DE
Date de réception préfecture : 28/04/2025

Synthèse des comptes de résultat

FINESS ET	490541117
Raison sociale	Geoffray

COMPTE DE RESULTAT PRINCIPAL NON SOUMIS A EQUILIBRE STRICT (REALISATIONS EXERCICE 2024)

	CHARGES		PRODUITS		
	PREVUES	REALISEES	PREVUS	REALISES	
Groupe I : charges afférentes à l'exploitation courante	1 083 500,00 €	985 473,23 €	4 944 422,58 €	5 022 494,43 €	Groupe I : produits de la tarification
Groupe II : charges afférentes au personnel	4 421 676,49 €	4 264 570,57 €	156 200,00 €	166 156,82 €	Groupe II : autres produits relatifs à l'exploitation
Groupe III : charges afférentes à la structure	668 550,00 €	639 528,21 €	99 400,00 €	85 025,25 €	Groupe III : produits financiers, produits exceptionnels et produits non
TOTAL DES CHARGES	6 173 726,49 €	5 889 572,01 €	5 200 022,58 €	5 273 676,50 €	TOTAL DES PRODUITS
RESULTAT COMPTABLE EXCEDENTAIRE	- €	- €	973 703,91 €	615 895,51 €	RESULTAT COMPTABLE DEFICITAIRE
TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT	6 173 726,49 €	5 889 572,01 €	6 173 726,49 €	5 889 572,01 €	TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT

FINESS ET	490003837
Raison sociale	Birgé

COMPTE DE RESULTAT ANNEXE - ESMS NON SOUMIS A EQUILIBRE STRICT (REALISATIONS EXERCICE 2024)

	CHARGES		PRODUITS		
	PREVUES	REALISEES	PREVUS	REALISES	
Groupe I : charges afférentes à l'exploitation courante	1 018 150,00 €	945 503,68 €	3 732 355,07 €	3 770 334,67 €	Groupe I : produits de la tarification
Groupe II : charges afférentes au personnel	3 781 500,00 €	3 745 771,97 €	273 300,00 €	294 184,02 €	Groupe II : autres produits relatifs à l'exploitation
Groupe III : charges afférentes à la structure	493 300,00 €	425 182,89 €	50 500,00 €	50 585,56 €	Groupe III : produits financiers, produits exceptionnels et produits non
TOTAL DES CHARGES	5 292 950,00 €	5 116 458,54 €	4 056 155,07 €	4 115 104,25 €	TOTAL DES PRODUITS
RESULTAT COMPTABLE EXCEDENTAIRE	- €	- €	1 236 794,93 €	1 001 354,29 €	RESULTAT COMPTABLE DEFICITAIRE
TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT	5 292 950,00 €	5 116 458,54 €	5 292 950,00 €	5 116 458,54 €	TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT

FINESS ET	
Raison sociale	

COMPTE DE RESULTAT ANNEXE - ESMS NON SOUMIS A EQUILIBRE STRICT (REALISATIONS EXERCICE 2024)

	CHARGES		PRODUITS		
	PREVUES	REALISEES	PREVUS	REALISES	
Groupe I : charges afférentes à l'exploitation courante	-	-	-	-	Groupe I : produits de la tarification
Groupe II : charges afférentes au personnel	-	-	-	-	Groupe II : autres produits relatifs à l'exploitation
Groupe III : charges afférentes à la structure	-	-	-	-	Groupe III : produits financiers, produits exceptionnels et produits non
TOTAL DES CHARGES	- €	- €	- €	- €	TOTAL DES PRODUITS
RESULTAT COMPTABLE EXCEDENTAIRE	- €	- €	- €	- €	RESULTAT COMPTABLE DEFICITAIRE
TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT	- €	- €	- €	- €	TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT

COMPTE DE RESULTAT ANNEXE - ESMS SOUMIS A OBLIGATION D'EQUILIBRE STRICT (REALISATIONS EXERCICE 2024)

	CHARGES		PRODUITS		
	PREVUES	REALISEES	PREVUS	REALISES	
Groupe I : charges afférentes à l'exploitation courante	-	-	-	-	Groupe I : produits de la tarification
Groupe II : charges afférentes au personnel	-	-	-	-	Groupe II : autres produits relatifs à l'exploitation
Groupe III : charges afférentes à la structure	-	-	-	-	Groupe III : produits financiers, produits exceptionnels et produits non
TOTAL DES CHARGES	- €	- €	- €	- €	TOTAL DES PRODUITS
RESULTAT COMPTABLE EXCEDENTAIRE	- €	- €	- €	- €	RESULTAT COMPTABLE DEFICITAIRE
Déficit antérieur du compte de résultat reporté (002)	-	-	-	-	Excédent antérieur du compte de résultat reporté (002)
Amortissements comptables excédentaires différés (005)	-	-	-	-	Amortissements comptables excédentaires différés (005)
TOTAL GENERAL	- €	- €	- €	- €	TOTAL GENERAL

Accusé de réception en préfecture
049 26 4301156 20250424 DEL 2025-027-DE
Date de réception préfecture : 28/04/2025

Cadre ERRD synthétique

COMPTES DE RESULTAT CONSOLIDES (CRP + CRA) - EXERCICE 2024

	CHARGES		PRODUITS		
	PREVUES	REALISEES	PREVUS	REALISES	
Groupe I : charges afférentes à l'exploitation courante	2 101 650,00 €	1 930 976,91 €	8 676 777,65 €	8 792 829,10 €	Groupe I : produits de la tarification
Groupe II : charges afférentes au personnel	8 203 176,49 €	8 010 342,54 €	429 500,00 €	460 340,84 €	Groupe II : autres produits relatifs à l'exploitation
Groupe III : charges afférentes à la structure	1 161 850,00 €	1 064 711,10 €	149 900,00 €	135 610,81 €	Groupe III : produits financiers, produits exceptionnels et produits non encaissables
TOTAL DES CHARGES	11 466 676,49 €	11 006 030,55 €	9 256 177,65 €	9 388 780,75 €	TOTAL DES PRODUITS
RESULTAT COMPTABLE EXCEDENTAIRE	- €	- €	2 210 498,84 €	1 617 249,80 €	RESULTAT COMPTABLE DEFICITAIRE
TOTAL EQUILIBRE DES COMPTES DE RESULTAT	11 466 676,49 €	11 006 030,55 €	11 466 676,49 €	11 006 030,55 €	TOTAL EQUILIBRE DES COMPTES DE RESULTAT

TABLEAU DE PASSAGE DU RESULTAT A LA CAF - EXERCICE 2024

	PREVU	REALISE	PREVU	REALISE	
RESULTAT COMPTABLE (EXCEDENT) (1)	- €	- €	2 210 498,84 €	1 617 249,80 €	RESULTAT COMPTABLE (DEFICIT) (1)
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	- €	- €	- €	- €	Produits des cessions d'éléments d'actif
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	335 700,00 €	281 279,08 €	94 800,00 €	75 603,56 €	Quotes-parts des subventions et fonds associatifs virées au résultat
Reports en fonds dédiés (ESSMS privés)	- €	- €	44 600,00 €	44 589,34 €	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions
			- €	- €	Utilisation de fonds dédiés et de fonds reportés (ESSMS privés)
SOUS-TOTAL 1	335 700,00 €	281 279,08 €	2 349 898,84 €	1 737 442,70 €	SOUS-TOTAL 2
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (si 1-2>0)	- €	- €	2 014 198,84 €	1 456 163,62 €	INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT (si 1-2<0)
<i>Taux de CAF en pourcentage des produits</i>	<i>0,00%</i>	<i>0,00%</i>	<i>21,76%</i>	<i>15,51%</i>	<i>Taux d'IAF en pourcentage des produits</i>

TABLEAU DE FINANCEMENT (TF) - EXERCICE 2024

	PREVU	REALISE	PREVU	REALISE	
INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT	2 014 198,84 €	1 456 163,62 €	- €	- €	CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT
Remboursement des dettes financières	13 500,00 €	9 988,87 €	13 500,00 €	9 026,58 €	Emprunts à plus d'un an et dettes assimilées
Immobilisations (2)	310 900,00 €	89 282,72 €	85 600,00 €	2 028,41 €	Apports, dotations, réserves, fonds propres (sauf 106) et subventions d'investissement
Autres emplois	- €	- €	- €	- €	Autres ressources (dont produits des cessions d'éléments d'actif)
TOTAL DES EMPLOIS	2 338 598,84 €	1 555 435,21 €	99 100,00 €	11 054,99 €	TOTAL DES RESSOURCES
APPORT AU FONDS DE ROULEMENT	- €	- €	2 239 498,84 €	1 544 380,22 €	PRELEVEMENT SUR LE FONDS DE ROULEMENT
TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT	2 338 598,84 €	1 555 435,21 €	2 338 598,84 €	1 555 435,21 €	TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE SUR LES COMPTES DE LIAISON STABLES DE TRESORERIE - EXERCICE 2024 (3)

	PREVUS	REALISES	PREVUS	REALISES	
Compte de liaison stable de trésorerie (en emploi)	0,00 €	- €	0,00 €	- €	Compte de liaison stable de trésorerie (en ressource)

FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL (FRNG) - EXERCICE 2024

	PREVU	REALISE
FRNG au 1er janvier 2024	- 7 076 483,58 €	- 7 076 483,58 €
Variation du fonds de roulement : Apport ou (Prélèvement) calculé à partir du TF, corrigé, pour les ESSMS privés, des mouvements de l'exercice sur les comptes de liaison stables de trésorerie	- 2 239 498,84 €	- 1 544 380,22 €
FRNG au 31 décembre 2024	- 9 315 982,42 €	- 8 620 863,80 €

Cadre ERRD synthétique (suite)

BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT (BFR) - EXERCICE 2024

	PREVU	REALISE
BFR au 1er janvier 2024	- 7 000 938,84 €	- 7 000 938,84 €
Augmentation du besoin en fonds de roulement de la période	0,00 €	162 763,93 €
Diminution du besoin en fonds de roulement de la période	0,00 €	1 768 432,71 €
BFR (ou EFE signe "-") au 31 décembre 2024	- 7 000 938,84 €	- 8 606 607,62 €

TRESORERIE - EXERCICE 2024

	PREVU	REALISE
Trésorerie au 1er janvier 2024	- 75 544,74 €	- 75 544,74 €
Variation de trésorerie de la période	- 2 239 498,84 €	61 288,56 €
Trésorerie au 31 décembre 2024	- 2 315 043,58 €	- 14 256,18 €

Contrôle de la variation de trésorerie entre ERRD synthétique et bilan financier

**Ecart de :
0,00 €**

(1) Hors report à nouveau (ligne 002) et ligne d'équilibre des amortissements comptables excédentaires différés (ligne 005)
 (2) Y compris participations et créances rattachées à des participations
 (3) ESSMS privés uniquement

Accusé de réception en préfecture
 049-264901158-20250424-DEL-2025-027-DE
 Date de réception préfecture : 28/04/2025

Tableau de financement

Ressources		Réalizations Exercice 2023	Budget Exercice 2024				Réalisé Exercice 2024		
N° de comptes	Libellés		Budget initial	Virements de crédits	Décisions modificatives	Prévisions budgétaires totales	Réalizations	Ecart réalisations / prévisions (€)	Ecart réalisations / prévisions (%)
	Capacité d'autofinancement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	118 051,16 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00%
	<i>Titre 1 : Augmentation des capitaux propres :</i>								
10	Apport, dotations et réserves (ESSMS publics) / Fonds propres et réserves (ESSMS privés) - (sauf compte 106)	10 232,61 €	1 800,00 €	0,00 €	0,00 €	1 800,00 €	2 028,41 €	228,41 €	12,69%
13	Subventions d'investissement (sauf 139)	63 131,93 €	0,00 €	0,00 €	83 800,00 €	83 800,00 €	0,00 €	-83 800,00 €	-100,00%
	<i>Titre 2 : Augmentation des dettes financières :</i>								
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf compte 165 ⁽¹⁾)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00%
165	Dépôts et cautionnements reçus ⁽¹⁾	30 080,15 €	13 500,00 €	0,00 €	0,00 €	13 500,00 €	9 026,58 €	-4 473,42 €	-33,14%
18	Comptes de liaison affectés à l'investissement (ressources) ⁽¹⁾	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00%
	<i>Titre 3 : Autres ressources :</i>								
17	Dettes rattachées à des participations ⁽¹⁾	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00%
27	Autres immobilisations financières (sauf 271, 272, 273 et 2768)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00%
775	Produits des cessions d'éléments d'actif	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00%
070	Annulations de mandats sur exercices clos ⁽²⁾	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00%
	TOTAL DES RESSOURCES	103 444,69 €	15 300,00 €	0,00 €	201 851,16 €	99 100,00 €	11 054,99 €	-88 045,01 €	-88,84%
	PRELEVEMENT SUR LE FONDS DE ROULEMENT	1 945 556,78 €	2 441 350,00 €	0,00 €	0,00 €	2 239 498,84 €	1 544 380,22 €	-695 118,62 €	-31,04%
	TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT	2 049 001,47 €	2 456 650,00 €	0,00 €	201 851,16 €	2 338 598,84 €	1 555 435,21 €	-783 163,63 €	-33,49%

Emplois		Réalizations Exercice 2023	Budget Exercice 2024				Réalisé Exercice 2024		
N° de comptes	Libellés		Budget initial	Virements de crédits	Décisions modificatives	Prévisions budgétaires totales	Réalizations	Ecart réalisations / prévisions (€)	Ecart réalisations / prévisions (%)
	Insuffisance d'autofinancement	1 875 602,82 €	2 132 250,00 €	0,00 €	0,00 €	2 014 198,84 €	1 456 163,62 €	-558 035,22 €	-27,71%
10	Fonds propres et réserves – Réduction - (sauf compte 106) ⁽¹⁾	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00%
	<i>Titre 1 : Remboursement des dettes financières :</i>								
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 165 ⁽¹⁾)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00%
165	Dépôts et cautionnements reçus (remboursements aux usagers) ⁽¹⁾	22 118,02 €	13 500,00 €	0,00 €	0,00 €	13 500,00 €	9 988,87 €	-3 511,13 €	-26,01%
17	Dettes rattachées à des participations ⁽¹⁾	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00%
18	Comptes de liaison affectés à l'investissement (emplois) ⁽¹⁾	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00%
	<i>Titre 2 : Acquisition d'éléments de l'actif immobilisé :</i>								
20	Immobilisations incorporelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00%
21	Immobilisations corporelles	151 280,63 €	310 900,00 €	0,00 €	-76 000,00 €	234 900,00 €	89 282,72 €	-145 617,28 €	-61,99%
	- dont terrains	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00%
	- dont agencements de terrains	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00%
	- dont constructions	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00%
	- dont installations techniques, matériel et outillage	12 655,02 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00%
	- dont autres immobilisations corporelles	138 625,61 €	310 900,00 €	0,00 €	-76 000,00 €	234 900,00 €	89 282,72 €	-145 617,28 €	-61,99%
23	Immobilisations en cours	0,00 €	0,00 €	0,00 €	76 000,00 €	76 000,00 €	0,00 €	-76 000,00 €	-100,00%
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00%
27	Autres immobilisations financières (sauf 2768)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00%
	<i>Titres 3 : Autres emplois :</i>								
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices (augmentation)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00%
071	Annulation de titres sur exercices clos ⁽²⁾	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00%
	TOTAL DES EMPLOIS	2 049 001,47 €	2 456 650,00 €	0,00 €	0,00 €	2 338 598,84 €	1 555 435,21 €	-783 163,63 €	-33,49%
	APPORT AU FONDS DE ROULEMENT	0,00 €	0,00 €	0,00 €	201 851,16 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00%
	TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT	2 049 001,47 €	2 456 650,00 €	0,00 €	201 851,16 €	2 338 598,84 €	1 555 435,21 €	-783 163,63 €	-33,49%

(1) ESSMS privés seulement
(2) ESSMS publics seulement

Accusé de réception en préfecture
049-264901158-20250424-DEL-2025-027-DE
Date de réception préfecture : 28/04/2025

Tableau de détermination et d'affectation de la capacité d'autofinancement (CAF)

	Comptes	Prévisions	Réalisations	Ecarts réalisations/ prévisions (€)	Ecarts réalisations/ prévisions (%)
RESULTAT COMPTABLE (EXCEDENT ou DEFICIT) (1)		- 2 210 498,84 €	- 1 617 249,80 €	593 249,04 €	-26,84%
+ Flux internes (charges)		335 700,00 €	281 279,08 €	- 54 420,92 €	-16,21%
FRI + Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	c/675	- €	- €	- €	0,00%
+ Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	c/6811	334 600,00 €	280 289,58 €	- 54 310,42 €	-16,23%
FRI + Dotations aux provisions pour renouvellement des immobilisations et dotations aux amortissements dérogatoires	c/68742, c/68725	- €	- €	- €	0,00%
+ Autres dotations aux amortissements, dépréciations et provisions impactant le FRI	c/6812, c/6816, c/6871, c/68746, c/68748	- €	- €	- €	0,00%
+ Reports en fonds dédiés à l'investissement sur concours publics des entités gestionnaires d'ESSMS (ESSMS privés)	c/68921	- €	- €	- €	0,00%
FRE + Dotations aux provisions d'exploitation	c/6815	- €	- €	- €	0,00%
+ Dotations aux provisions de couverture du BFR	c/68741	- €	- €	- €	0,00%
+ Dotations aux dépréciations des actifs circulants: créances, stocks et en-cours	c/6817	1 100,00 €	989,50 €	- 110,50 €	-10,05%
+ Autres dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	c/686, c/6876	- €	- €	- €	0,00%
+ Reports en fonds dédiés (ESSMS privés) sauf c/68921	c/689 (hors c/68921)	- €	- €	- €	0,00%
- Flux internes (produits)		139 400,00 €	120 192,90 €	- 19 207,10 €	-13,78%
FRI - Produits des cessions d'éléments d'actif	c/775	- €	- €	- €	0,00%
- Quotes-parts des subventions d'investissement virées au résultat de l'exercice	c/777	94 800,00 €	75 603,56 €	- 19 196,44 €	-20,25%
FRI - Reprises sur provisions pour renouvellement des immobilisations et reprises sur amortissements dérogatoires	c/78742, c/78725	- €	- €	- €	0,00%
- Autres reprises sur amortissements, dépréciations et provisions impactant le FRI	c/7811, c/7816, c/78746, c/78748	- €	- €	- €	0,00%
- Quote-part d'éléments du fonds associatif virée au compte de résultat (ESSMS privés)	c/7781	- €	- €	- €	0,00%
- Utilisation des fonds dédiés à l'investissement sur concours publics des entités gestionnaires d'ESSMS (ESSMS privés)	c/78921	- €	- €	- €	0,00%
FRE - Reprises sur provisions d'exploitation	c/7815	- €	- €	- €	0,00%
- Reprises sur provisions de couverture du BFR	c/78741	- €	- €	- €	0,00%
- Reprises sur dépréciations des actifs circulants: créances, stocks et en-cours	c/7817	44 600,00 €	44 589,34 €	- 10,66 €	-0,02%
- Autres reprises sur dépréciations et provisions	c/786, c/7876	- €	- €	- €	0,00%
- Utilisations de fonds reportés et de fonds dédiés (ESSMS privés) sauf c/78921	c/789 (hors c/78921)	- €	- €	- €	0,00%
CAPACITE OU INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT (CAF ou IAF)		- 2 014 198,84 €	- 1 456 163,62 €	558 035,22 €	-27,71%
<i>Dont montant affectant le FRI</i>		<i>239 800,00 €</i>	<i>204 686,02 €</i>	<i>- 35 113,98 €</i>	<i>-14,64%</i>
<i>Dont montant affectant le FRE</i>		<i>- 2 253 998,84 €</i>	<i>- 1 660 849,64 €</i>	<i>593 149,20 €</i>	<i>-26,32%</i>

(1) : Montant précédé du signe "-" pour un déficit

Accusé de réception en préfecture
049-264901158-20250424-DEL-2025-027-DE
Date de réception préfecture : 28/04/2025

Bilan financier - Détermination du fonds de roulement au 31 décembre 2024

BIENS	2023	2024	FINANCEMENTS	2023	2024
Biens stables			Financements stables		
Immobilisations incorporelles brutes	66 102,94 €	29 700,77 €	Apports, dotations, réserves et fonds propres	1 693 966,01 €	1 716 610,53 €
Immobilisations corporelles brutes	9 225 289,11 €	4 373 384,18 €	Excédents affectés à l'investissement	45 400,00 €	45 400,00 €
- Terrains	4 176,68 €	4 176,68 €	Subventions d'investissement	284 251,43 €	216 786,08 €
- Agencements de terrain	0,00 €	0,00 €	Réserve de compensation des charges d'amortissement	0,00 €	0,00 €
- Constructions	4 994 575,10 €	1 715 639,95 €	Provisions pour renouvellement des immobilisations	0,00 €	0,00 €
- Installations techniques, matériel et outillage	553 805,38 €	164 335,41 €	Fonds dédiés à l'investissement (2)	0,00 €	0,00 €
- Autres immobilisations corporelles	3 672 731,95 €	2 489 232,14 €	Provisions réglementées des plus-values nettes d'actif	0,00 €	0,00 €
Immobilisations corporelles et incorporelles en cours	0,00 €	0,00 €	Emprunts et dettes assimilées (à plus d'un an à l'origine)	0,00 €	0,00 €
Immobilisations en cours - Part investissement PPP (1)	0,00 €	0,00 €	Dépôts et cautionnements reçus	77 683,57 €	76 677,28 €
			Amortissements des immobilisations corporelles	7 748 697,32 €	3 026 759,84 €
			- Agencements de terrain	0,00 €	0,00 €
			- Constructions	4 654 251,33 €	1 435 535,34 €
			- Installations techniques, matériel et outillage	453 264,00 €	81 786,23 €
			- Autres immobilisations corporelles	2 641 181,99 €	1 509 438,27 €
Immobilisations financières	0,00 €	0,00 €	Amortissement des immobilisations incorporelles	51 252,17 €	29 700,77 €
Amortissements comptables excédentaires différés (2)	0,00 €	0,00 €	Dépenses refusées par l'autorité de tarification (2) (5)	0,00 €	0,00 €
Charges à répartir sur plusieurs exercices	0,00 €	0,00 €	Dépréciation des immobilisations	0,00 €	0,00 €
Autres	0,00 €	0,00 €	Autres (6)	-5 631 747,11 €	-7 715 563,71 €
Compte de liaison investissement (2)	0,00 €	0,00 €	Compte de liaison investissement (2) (7)	0,00 €	0,00 €
Total II	9 291 392,05 €	4 403 084,95 €	Total I	4 269 503,39 €	-2 603 629,21 €
Fonds de roulement d'investissement négatif (I-II)	5 021 888,66 €	7 006 714,16 €	Fonds de roulement d'investissement positif (I-II)	0,00 €	0,00 €
Actifs stables d'exploitation			Financements stables d'exploitation		
Report à nouveau déficitaire (3)	0,00 €	0,00 €	Réserves et provisions affectées à la couverture du BFR	0,00 €	0,00 €
Résultat déficitaire (3)	2 101 294,92 €	1 617 249,80 €	Réserves de compensation des déficits	0,00 €	0,00 €
Créances glissantes	0,00 €	0,00 €	Résultat excédentaire (3)	0,00 €	0,00 €
Droits acquis par les salariés, non provisionnés (2)	0,00 €	0,00 €	Report à nouveau excédentaire en attente d'affectation (3)	0,00 €	0,00 €
			Provisions pour risques et charges	0,00 €	0,00 €
			Fonds dédiés à l'exploitation (2)	0,00 €	0,00 €
			Dépréciation des stocks, créances et éléments financiers	46 700,00 €	3 100,16 €
			Autres	0,00 €	0,00 €
			Compte de liaison trésorerie (stable) (2)	0,00 €	0,00 €
Total IV	2 101 294,92 €	1 617 249,80 €	Total III	46 700,00 €	3 100,16 €
Fonds de roulement d'exploitation négatif (III-IV)	2 054 594,92 €	1 614 149,64 €	Fonds de roulement d'exploitation positif (III-IV)	0,00 €	0,00 €
Fonds de roulement net global négatif	7 076 483,58 €	8 620 863,80 €	Fonds de roulement net global positif	0,00 €	0,00 €
Valeurs d'exploitation			Dettes d'exploitation		
Stocks et en-cours	0,00 €	0,00 €	Avances reçues	51 004,00 €	7 838,44 €
Avances et acomptes versés	0,00 €	0,00 €	Fournisseurs	407 469,86 €	633 537,34 €
Créances sur organismes payeurs, usagers et clients	514 726,97 €	679 405,84 €	Dettes sociales et fiscales	1 918,70 €	0,00 €
Créances diverses d'exploitation	389 168,70 €	387 253,76 €	Dettes diverses d'exploitation	7 443 186,05 €	9 031 471,04 €
Créances irrécouvrables admises en non valeur (4)	0,00 €	0,00 €	Produits constatés d'avance	0,00 €	0,00 €
Charges constatées d'avance	0,00 €	0,00 €	Ressources à reverser à l'aide sociale	0,00 €	0,00 €
Dépenses pour congés payés	0,00 €	0,00 €	Fonds déposés par les résidents	1 255,90 €	420,40 €
Autres	0,00 €	0,00 €	Autres	0,00 €	0,00 €
			Compte de liaison d'exploitation (2)	0,00 €	0,00 €
Total VI	903 895,67 €	1 066 659,60 €	Total V	7 904 834,51 €	9 673 267,22 €
Besoin en fonds de roulement (VI-V)	0,00 €	0,00 €	Excédent de financement d'exploitation (VI-V)	7 000 938,84 €	8 606 607,62 €
Liquidités			Financements à court terme		
Valeurs mobilières de placement	0,00 €	0,00 €	Fournisseurs d'immobilisations	45 226,46 €	1 293,37 €
Disponibilités	0,00 €	0,00 €	Fonds des majeurs protégés	14 354,69 €	12 962,81 €
Autres	0,00 €	0,00 €	Concours bancaires courants	0,00 €	0,00 €
			Ligne de trésorerie	0,00 €	0,00 €
			Intérêts courus non échus	0,00 €	0,00 €
			Autres (dont emprunts à un an au plus)	15 963,59 €	0,00 €
			Compte de liaison trésorerie (2)	0,00 €	0,00 €
Total VIII	0,00 €	0,00 €	Total VII	75 544,74 €	14 256,18 €
Trésorerie positive (VIII-VII)	0,00 €	0,00 €	Trésorerie négative (VIII-VII)	75 544,74 €	14 256,18 €
TOTAL DES BIENS (II+IV+VI+VIII)	12 296 582,64 €	7 086 994,35 €	TOTAL DES FINANCEMENTS (I+III+V+VII)	12 296 582,64 €	7 086 994,35 €

- (1) : PPP = partenariat public privé
 (2) : ESSMS privés seulement
 (3) : Sous contrôle de tiers financeurs

- (4) : ESSMS publics seulement
 (5) : Montant précédé du signe "-"
 (6) : Dont résultats non contrôlés par des tiers financeurs
 (7) : Pour les ESSMS publics, ESSMS rattachés à une collectivité territoriale, un CCAS ou un CIAS seulement

Contrôle entre TOTAL BIENS et TOTAL FINANCEMENTS →

N-1	N
Ok	Ok

Ratios d'analyse financière

Données complémentaires au tableau "FDR" nécessaires au calcul des ratios	2023	2024
Montant cumulé des emprunts en fin d'année (comptes 16 hors c/165, c/1688 et c/169) (1)	0,00 €	0,00 €
Montant cumulé des financements stables du FRI en fin d'année (hors amortissements)	-3 530 446,10 €	-5 660 089,82 €
Marge brute d'exploitation (comptes 70 à 75 - comptes 60 à 65)	-1 922 639,00 €	-1 454 921,90 €
Capacité d'autofinancement (ou insuffisance d'autofinancement)	-1 875 602,82 €	-1 456 163,62 €
Total des charges	10 576 194,20 €	10 673 416,72 €
Dont achats stockés et variation des stocks	0,00 €	0,00 €
Dont charges des comptes 60 à 62	2 587 808,17 €	2 954 976,27 €
Dont charges des comptes 63 et 645 à 647	2 408 944,42 €	2 343 030,10 €
Dont charges non décaissables (2)	326 541,24 €	296 742,67 €
Produits de la tarification	8 180 708,57 €	8 792 829,10 €
Produits du compte 70	5 301,30 €	4 311,70 €
Produits courants d'exploitation (comptes 70 à 75 - c/ 709 et c/713)	8 327 013,96 €	8 920 556,11 €
Produits d'exploitation (total classe 7 sauf c/76, c/77, c/786 et c/787 - c/709 et c/713)	8 327 013,96 €	8 965 145,45 €
Produits classe 7 (sauf c/775, c/777, c/7781 et c/78) - c/709 et c/713	8 374 914,94 €	8 935 974,02 €
Solde débiteur comptes 41	514 726,97 €	679 405,84 €

(1) : A compléter

(2) : Par défaut comptes 673, 675 et 68, à compléter le cas échéant.

Thèmes & intitulés (valeurs indicatives)	Mode de calcul	Valeur de l'indicateur pour 2023	Valeur de l'indicateur pour 2024
1. Endettement à moyen et long terme			
1.1. Indépendance financière (<50%)	$\frac{\text{Emprunts (comptes 16 hors c/165, c/1688 et c/169)} \times 100}{\text{Financements stables du FRI (hors amortissements cumulés)}}$	0,00%	0,00%
1.2. Apurement de la dette (>2)	$\frac{\text{Immobilisations nettes amortissables}}{\text{Dettes financières à moyen et long terme}}$	0,00	0,00
1.3. Durée apparente de la dette	$\frac{\text{Emprunts (comptes 16 hors c/165, c/1688 et c/169)}}{\text{CAF}}$	0,00	0,00
2. Patrimoine immobilier			
2.1. Vétusté des immobilisations (1)			
<i>Construction</i>	$\frac{\text{Solde créditeur des comptes 28}}{\text{Solde débiteur des comptes 21 correspondants}}$	0,93	0,84
<i>Installations techniques, matériel et outillage</i>		0,82	0,50
<i>Autres immobilisations corporelles</i>		0,72	0,61
3. Equilibres du bilan			
3.1.a. Fonds de roulement en jours d'exploitation			
<i>Fonds de roulement d'investissement (FRI)</i>	$\frac{\text{FRI ou FRE ou FRNG} \times 365 \text{ j.}}{\text{Total classe 6 (charges décaissables uniquement)}}$	-178,83	-246,46
<i>Fonds de roulement d'exploitation (FRE)</i>		-73,17	-56,78
<i>Fonds de roulement net global (FRNG)</i>		-252,00	-303,24
3.1.b. Besoin en fonds de roulement en jours d'exploitation	$\frac{\text{BFR} \times 365 \text{ j.}}{\text{Total classe 6 (charges décaissables uniquement)}}$	-249,31	-302,74
3.1.c. Trésorerie en jours d'exploitation	$\frac{\text{Trésorerie} \times 365 \text{ j.}}{\text{Total classe 6 (charges décaissables uniquement)}}$	-2,69	-0,50
3.2. Réserve de couverture du BFR en jours d'exploitation	$\frac{\text{Solde des comptes 141 et 10685} \times 365 \text{ j.}}{\text{Total classe 6 (charges décaissables uniquement)}}$	0,00	0,00
4. Rotation des postes d'exploitation en jours			
4.1. Stocks (10-20 j.)	$\frac{[\text{Stocks (solde débiteur classe 3)}] \times 365 \text{ j.}}{\text{Total des consommations (comptes 601 à 603)}}$	0,00	0,00
4.2. Créances (< 30 j.)	$\frac{[\text{Solde débiteur comptes 41}] \times 365 \text{ j.}}{\text{Total des produits (comptes 70 et 73)}}$	22,95	28,19
4.3. Dettes fournisseurs (< 45 j.)	$\frac{[\text{Solde créditeur comptes 401}] \times 365 \text{ j.}}{\text{Total des charges (comptes 60 à 62) (2)}}$	57,47	78,25
4.4. Dettes sociales et dettes fiscales	$\frac{[\text{Solde créditeur comptes 43 et 44}] \times 365 \text{ j.}}{\text{Total des charges (comptes 63 et 645 à 647)}}$	0,29	0,00
5. Autres			
5.1 Taux de CAF (5 à 10%)	$\frac{\text{CAF} \times 100}{\text{Total classe 7 (sauf c/775, c/777, c/7781 et c/78) - c/709 et c/713}}$	-22,40%	-16,30%
5.2 Taux de réserve de compensation des déficits	$\frac{\text{Réserve de compensation des déficits (c/10686 ou c/106856)} \times 100}{\text{Total classe 7 (sauf c/76, c/77, c/786 et c/787) - c/709 et c/713}}$	0,00%	0,00%
5.3 Taux de marge brute	$\frac{[\text{Comptes 70 à 75 - comptes 60 à 65}] \times 100}{\text{Comptes 70 à 75 - c/ 709 et c/713}}$	-23,09%	-16,31%

(1) Hors comptes 23

(2) Hors comptes 709 et 713 inscrits dans les charges du groupe I

Accusé de réception en préfecture
049-264901158-20250424-DEL-2025-027-DE
Date de réception préfecture : 28/04/2025

Tableau des provisions et des dépréciations

	Compte de résultat concerné	Compte d'imputation	Objet de la provision, dépréciation ou fonds dédiés	Montants au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
				(1)	(2)	(3)	(4)=(1)+(2)-(3)
+	Provisions réglementées (comptes 14)			0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
							0,00 €
+	Provisions pour risques et charges (comptes 15)			0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
							0,00 €
Dépréciations (comptes 29, 39, 49 59)							
+	Dépréciation des immobilisations			0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
							0,00 €
+	Dépréciation des stocks et en-cours			0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
							0,00 €
+	Dépréciation des comptes de tiers			46 700,00 €	0,00 €	0,00 €	46 700,00 €
	491 dépr des comptes de redevables	Résidence	491 -	46 700,00 €	0,00 €	0,00 €	46 700,00 €
+	Dépréciation des comptes financiers			0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
							0,00 €
+	Fonds dédiés			0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
							0,00 €

Tableau des subventions d'investissement à caractère transférable (affectées à des biens non renouvelables)

	Compte de résultat concerné	Organisme attributaire	Compte d'imputation	Montants initiaux	Reprises déjà effectuées (au 31 déc. 2023)	Solde des subventions au 1er janv. 2024	Montant perçus au cours de l'exercice 2024	Reprises effectuées au titre de l'exercice 2024	Solde des subventions au 31 déc. 2024
				(1)	(2)	(1)-(2) = (3)	(4)	(5)	(3)+(4)-(5)
+	Comptes 13			1 134 052,53 €	849 801,10 €	284 251,43 €	8 138,21 €	75 603,56 €	216 786,08 €
	13 Subventions	Résidence	13xxx	576 390,26 €	459 143,90 €	117 246,36 €	-0,00 €	38 426,02 €	78 820,34 €
	13 Subventions	Résidence	13xxx	557 662,27 €	390 657,20 €	167 005,07 €	8 138,21 €	37 177,54 €	

Tableau des emprunts en cours (établissements et services privés)



ESSMS concerné	Organisme prêteur	Date de souscription	Montant emprunté	Nature de l'emprunt (1)	Durée (années)	Taux %	Type de taux d'intérêt (2)	Formule de calcul du taux d'intérêt (3)	Dettes en fin d'exercice 2023		Remboursement du capital de l'exercice 2024	Remboursement anticipé (oui / non)	Montant des intérêts de l'exercice 2024	Dettes en fin d'exercice 2024	
									Capital	Intérêts				Capital	Intérêts
TOTAL			0,00 €						0,00 €	0,00 €	0,00 €		0,00 €	0,00 €	0,00 €

(1): Contrat initial /contrat refinancé / contrat renégocié
 (2) : F : fixe; V : variable; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en points de pourcentage)
 (3) : Indiquer la formule de calcul du taux d'intérêt lorsque celui-ci est complexe, ou, en l'absence de taux d'intérêt complexe, référence fixe ou variable du taux d'intérêt (ex : euribor 3 mois)

Informations complémentaires sur l'état de la dette financière (hors crédits de trésorerie) (2/2) - ESSMS publics

N° Compte	CARACTERISTIQUES GENERALES DU CONTRAT AU 31/12/2024										
	Annuité de l'exercice		Type de taux d'intérêt	Formule de calcul du taux d'intérêt	Taux d'intérêt	Taux actuariel	Remboursement anticipé		Couverture	Capital restant dû	
	Echéance de l'exercice – capital	Echéance de l'exercice – intérêts					Montant remboursé en 2024	Valorisation du coût de sortie au 31/12/2024		Au 31/12/2024	Au 31/12/2023
			1	2	3	4	5	6	7		
+ C/163 Emprunts obligataires	0,00 €	0,00 €					0,00 €	0,00 €		0,00 €	0,00 €
+ C/164 Emprunts auprès des établissements de crédit	0,00 €	0,00 €					0,00 €	0,00 €		0,00 €	0,00 €
C/ 1641 Emprunts en euros	0,00 €	0,00 €					0,00 €	0,00 €		0,00 €	0,00 €
C/ 1643 Emprunts en devises	0,00 €	0,00 €					0,00 €	0,00 €		0,00 €	0,00 €
C/ 1644 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie	0,00 €	0,00 €					0,00 €	0,00 €		0,00 €	0,00 €
+ C/167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières	0,00 €	0,00 €					0,00 €	0,00 €		0,00 €	0,00 €
C/ 1675 Dettes Partenariats public-privé	0,00 €	0,00 €					0,00 €	0,00 €		0,00 €	0,00 €
C/ 1678 Autres emprunts et dettes assortis de conditions particulières	0,00 €	0,00 €					0,00 €	0,00 €		0,00 €	0,00 €
+ C/168 Autres emprunts et dettes assimilées	0,00 €	0,00 €					0,00 €	0,00 €		0,00 €	0,00 €
C/1681 Autres emprunts	0,00 €	0,00 €					0,00 €	0,00 €		0,00 €	0,00 €
C/1687 Autres dettes	0,00 €	0,00 €					0,00 €	0,00 €		0,00 €	0,00 €
TOTAL	0,00 €	0,00 €					0,00 €	0,00 €		0,00 €	0,00 €

- 1 : Pour la dernière échéance payée sur l'exercice N, indiquer : F: fixe; V : variable; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en points de pourcentage)
2 : Pour la dernière échéance payée sur l'exercice N, indiquer la formule de calcul du taux d'intérêt lorsque celui-ci est complexe, ou, en l'absence de taux d'intérêt complexe, référence fixe ou variable du taux d'intérêt (ex : euribor 3 mois)
3 : Pour la dernière échéance payée sur l'exercice N, indiquer le taux d'intérêt en pourcentage
4 : Taux effectif de l'emprunt d'une durée d'un an dont les intérêts sont payés à l'échéance d'un an
5 : Montant remboursé en cas de remboursement anticipé partiel
6 : Inscrire le montant des pénalités de remboursement anticipé payé en N
7 : En cas d'opération de couverture, indiquer le montant couvert

Etat des crédits de trésorerie - ESSMS publics

N° Compte	Numéro de contrat	Date d'autorisation de la ligne	Montant maximum autorisé au 1/01/N	Montant des tirages 2024	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/2024
					Remboursement du tirage	Intérêts	
						1	
C/519 crédit de trésorerie			0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
C/5193 lignes de crédit de trésorerie			0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
C/ 51931 Lignes de crédit de trésorerie			0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
C/ 51932 Lignes de crédit de trésorerie liées à un emprunt			0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

1 : Y compris les commissions de non utilisation et autres frais payés sur l'exercice au titre de la ligne de trésorerie

Informations complémentaires sur l'état de la dette financière à moyen et long terme - Typologie de l'encours de dette (*) - ESSMS publics

Structure	Indices sous-jacents	Indices zone euro	Indice inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	Ecart d'indices zone euro	Indices hors zone euro ou écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	Ecart d'indices hors zone euro	Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(*) Cette annexe retrace le stock de la dette financière au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

Echéancier flux de trésorerie - ESSMS publics

Catégories d'emprunts	Echéancier						Total
	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	+ 5 ans	
Emprunts non structurés (cotés 1A)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
- capital							0,00 €
- intérêts							0,00 €
Emprunts structurés - risque limité (cotés 1B, 2B, 2A, 3A, 3B et 3C)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
- capital							0,00 €
- intérêts							0,00 €
Emprunts structurés - risque élevé (non cités ci-dessus)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
- capital							0,00 €
- intérêts							0,00 €
Emprunts structurés - Hors Charte "Gissler" (6H)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
- capital							0,00 €
- intérêts							0,00 €
Total toutes catégories	0,00 €						
- capital	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
- intérêts	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

ESSMS privés avant signature du CPOM uniquement - Détermination et affectation des résultats des ESSMS privés relevant du périmètre de l'ERRD (pour les établissements en tarification ternaire, une colonne pour les sections "soins" et "dépendance" et une colonne pour la section "hébergement")

(Tableau à dimensionner en fonction du nombre et de la nature des ESSMS)	N° de compte (1)	Compte	EHPAD 490541117		EHPAD 490003837		Total
			Soins et dépendance	Hébergement	Soins et dépendance	Hébergement	
Résultat comptable de l'exercice = classe 6 - classe 7	1205 ou 1295	Excédent de l'exercice des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
		Déficit de l'exercice des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée (sans signe "-")	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

Affectation de résultats des ESSMS inclus dans le périmètre du CPOM (comptes de résultats mentionnés au 1° du II de l'article R. 314-222 du CASF)

Diminution de l'excédent comptable résultant du transfert vers un autre établissement ou service							
Augmentation du résultat comptable résultant du transfert d'un autre établissement ou service							

Reports à nouveau des exercices antérieurs (2)

Comptes de report à nouveau des exercices antérieurs (hors gestion non contrôlée)	11502	Report à nouveau effectué en application du 1° du I de l'article R. 314-51 du CASF	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	11503	Report à nouveau affecté au financement de mesures d'exploitation n'accroissant pas les charges d'exploitation des exercices suivants celui auquel le résultat est affecté	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	115902	Report à nouveau des activités sociales et médico-sociales prises en charge sous gestion contrôlée (solde débiteur) - Autres ESSMS relevant du I de l'article L. 312-1 du CASF (sans signe "-")	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

A. RESULTAT A AFFECTER (précédé du signe "-" pour un déficit)	(Résultat administratif)	0,00 €				
--	---------------------------------	---------------	---------------	---------------	---------------	---------------

Affectation du résultat administratif

Affectations en report à nouveau	11501	Report à nouveau excédentaire effectué en application du b) du 1° de l'article R. 314-234 du CASF	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	11502 (2)	Report à nouveau effectué en application du 1° du I de l'article R. 314-51 du CASF	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	11503 (2)	Report à nouveau affecté au financement de mesures d'exploitation n'accroissant pas les charges d'exploitation des exercices suivants celui auquel le résultat est affecté	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	11590	Report à nouveau des activités sociales et médico-sociales prises en charge sous gestion contrôlée (solde débiteur) (sans signe "-")	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	11591 ou 1195 (3)	Report à nouveau constitué de charges rejetées des activités sociales et médico-sociales (dépenses refusées par l'autorité de tarification) (sans signe "-")	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	115921 (4)	Amortissements comptables excédentaires différés	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	115922 (4)	Dépenses pour congés payés	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	115923 (4)	Autres droits acquis par les salariés non provisionnés en application du 3° de l'article R 314-45	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	115928 (4)	Autres dépenses non opposables aux tiers financeurs	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	106852	Excédents et réserves affectés à l'investissement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Affectation en réserves	106855	Excédents affectés à la couverture du besoin en fonds de roulement (réserve de trésorerie)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	106856 (5)	Réserves de compensation des déficits	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	106857	Affectation en réserves de compensation des charges d'amortissement Reprise sur les réserves de compensation des charges d'amortissement (montant précédé du signe "-")	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

B - TOTAL DES AFFECTATIONS DE RESULTAT (égal à A)		0,00 €				
	Affectation complète (zone de contrôle)	Ok	Ok	Ok	Ok	Ok

(1) Ou comptes ad hoc pour les activités sociales et médico-sociales sous gestion non contrôlée (notamment budget commercial et de production d'un ESAT)

(2) CRP soumis à un équilibre strict uniquement, en application notamment des articles R. 314-106 du CASF (dotations globales de financement) et R. 314-113 du CASF (prix de journée).

(3) Compte 11591, dans l'attente de la décision du juge de la tarification, puis 1195 (en gestion non contrôlée) après décision du juge de la tarification ou en cas de non saine du juge de la tarification.

(4) Mouvements débiteurs (précédés du signe "-" correspondant aux augmentations sur l'exercice des dépenses dont la prise en compte est différée) et créditeurs (correspondant aux diminutions sur l'exercice des dépenses dont la prise en compte est différée) - Compte 11592 : Affectation en report à nouveau de charges dont la prise en compte est différée (dépenses non opposables aux tiers financeurs)

(5) Précédé du signe "-" en cas de reprise sur ces réserves

ESSMS privés après la signature du CPOM uniquement - Détermination et affectation des résultats des ESSMS privés relevant du périmètre de l'ERRD (pour les établissements en tarification ternaire, une colonne unique)

(Tableau à dimensionner en fonction du nombre et de la nature des ESSMS)

N° de compte (1)	Compte	EHPAD 490541117	EHPAD 490003837	Total	
		Résultat comptable de l'exercice = classe 6 - classe 7	1205 ou 1295	Excédent de l'exercice des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée	0,00 €
		Déficit de l'exercice des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée (sans signe "-")	0,00 €	0,00 €	0,00 €

Affectation de résultats des ESSMS inclus dans le périmètre du CPOM (comptes de résultats mentionnés au 1° du II de l'article R. 314-222 du CASF)

Diminution de l'excédent comptable résultant du transfert vers un autre établissement ou service			0,00 €	0,00 €	0,00 €
Augmentation du résultat comptable résultant du transfert d'un autre établissement ou service			0,00 €	0,00 €	0,00 €

Reports à nouveau des exercices antérieurs (2)

Comptes de report à nouveau des exercices antérieurs (hors gestion non contrôlée)	11502	Report à nouveau effectué en application du 1° du I de l'article R. 314-51 du CASF	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	11503	Report à nouveau affecté au financement de mesures d'exploitation n'accroissant pas les charges d'exploitation des exercices suivants celui auquel le résultat est affecté	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	115902	Report à nouveau des activités sociales et médico-sociales prises en charge sous gestion contrôlée (solde débiteur) - Autres ESSMS relevant du I de l'article L. 312-1 du CASF (sans signe "-")	0,00 €	0,00 €	0,00 €

A. RESULTAT A AFFECTER (précédé du signe "-" pour un déficit)	(Résultat administratif)		0,00 €	0,00 €	0,00 €
--	---------------------------------	--	---------------	---------------	---------------

Affectation du résultat administratif

Affectations en report à nouveau	11501	Report à nouveau excédentaire effectué en application du b) du 1° de l'article R. 314-234 du CASF	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	11502 (2)	Report à nouveau effectué en application du 1° du I de l'article R. 314-51 du CASF	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	11503 (2)	Report à nouveau affecté au financement de mesures d'exploitation n'accroissant pas les charges d'exploitation des exercices suivants celui auquel le résultat est affecté	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	11590	Report à nouveau des activités sociales et médico-sociales prises en charge sous gestion contrôlée (solde débiteur) (sans signe "-")	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	11591 ou 1195 (3)	Report à nouveau constitué de charges rejetées des activités sociales et médico-sociales (dépenses refusées par l'autorité de tarification) (sans signe "-")	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	115921 (4)	Amortissements comptables excédentaires différés	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	115922 (4)	Dépenses pour congés payés	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	115923 (4)	Autres droits acquis par les salariés non provisionnés en application du 3° de l'article R 314-45	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Affectation en réserves	115928 (4)	Autres dépenses non opposables aux tiers financeurs	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	106852	Excédents et réserves affectés à l'investissement	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	106855	Excédents affectés à la couverture du besoin en fonds de roulement (réserve de trésorerie)	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	106856 (5)	Réserves de compensation des déficits	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	106857	Affectation en réserves de compensation des charges d'amortissement Reprise sur les réserves de compensation des charges d'amortissement (montant précédé du signe "-")	0,00 €	0,00 €	0,00 €
B - TOTAL DES AFFECTATIONS DE RESULTAT (égal à A)			0,00 €	0,00 €	0,00 €
Affectation complète (zone de contrôle)			Ok	Ok	Ok

(1) Ou comptes ad hoc pour les activités sociales et médico-sociales sous gestion non contrôlée (notamment budget commercial et de production d'un ESAT)

(2) CRP soumis à un équilibre strict uniquement, en application notamment des articles R. 314-106 du CASF (dotations globales de financement) et R. 314-113 du CASF (prix de journée).

(3) Compte 11591, dans l'attente de la décision du juge de la tarification, puis 1195 (en gestion non contrôlée) après décision du juge de la tarification ou en cas de non saisine du juge de la tarification.

(4) Mouvements débiteurs (précédés du signe "-" - correspondant aux augmentations sur l'exercice des dépenses dont la prise en compte est différée) et créditeurs (correspondant aux diminutions sur l'exercice des dépenses dont la prise en compte est différée) - Compte 11592 : Affectation en report à nouveau de charges dont la prise en compte est différée (dépenses non opposables aux tiers financeurs)

(5) Précédé du signe "-" en cas de reprise sur ces réserves

ESSMS publics avant signature du CPOM uniquement - Détermination et affectation des résultats des ESSMS publics relevant du périmètre de l'ERRD (pour les établissements en tarification ternaire, une colonne pour les sections "soins" et "dépendance" et une colonne pour la section "hébergement")

1. Détermination et affectation des résultats :

(Tableau à dimensionner en fonction du nombre et de la nature des ESSMS)

	N° de compte	Compte	EHPAD 490541117		EHPAD 490003837		Total
			Soins et dépendance	Hébergement	Soins et dépendance	Hébergement	
Résultat comptable de l'exercice = classe 6 - classe 7	12	Excédent	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
		Déficit (sans signe "-")	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

Reports à nouveau des exercices antérieurs ⁽¹⁾

Comptes de report à nouveau des exercices antérieurs	110	Report à nouveau (solde créditeur)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	119	Report à nouveau (solde débiteur) (sans signe "-")	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

A. RESULTAT A AFFECTER (précédé du signe "-" pour un déficit)	(Résultat administratif)		0,00 €				
--	---------------------------------	--	---------------	---------------	---------------	---------------	---------------

Affectation du résultat administratif

Affectations en report à nouveau	110	Report à nouveau (solde créditeur)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	119	Report à nouveau (solde débiteur) (sans signe "-")	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Affectation en réserves	10682	Réserves affectées à l'investissement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	10685	Excédents affectés à la couverture du besoin en fonds de roulement (réserve de trésorerie)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	10686 ⁽²⁾	Réserves de compensation des déficits	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	10687	Affectation en réserves de compensation des charges d'amortissement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
		Reprise sur les réserves de compensation des charges d'amortissement (montant précédé du signe "-")	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
B - TOTAL DES AFFECTATIONS DE RESULTAT (égal à A)			0,00 €				
Affectation complète (zone de contrôle)			Ok	Ok	Ok	Ok	Ok

2. Suivi des dépenses rejetées par l'autorité de tarification en application des article L. 313-14-2 et R. 314-236 du CASF

Dépenses rejetées sur l'exercice par l'autorité de tarification (seront portées en diminution du tarif N+1 ou N+2)					0,00 €
Rappel du montant cumulé des dépenses rejetées à la clôture de l'exercice précédent					0,00 €

(1) CRP soumis à un équilibre strict uniquement, en application notamment des articles R. 314-106 du CASF (dotations globales de financement) et R. 314-113 du CASF (prix de journée).

(2) : Précédé du signe "-" en cas de reprise sur ces réserves

ESSMS publics après la signature du CPOM uniquement - Détermination et affectation des résultats des ESSMS publics relevant du périmètre de l'ERRD (pour les établissements en tarification ternaire, une colonne unique)

1. Détermination et affectation des résultats :

(Tableau à dimensionner en fonction du nombre et de la nature des ESSMS)

	N° de compte	Compte	EHPAD 490541117	EHPAD 490003837	Total
Résultat comptable de l'exercice = classe 6 - classe 7	12	Excédent			0,00 €
		Déficit (sans signe "-")	615 895,51 €	1 001 354,29 €	1 617 249,80 €

Reports à nouveau des exercices antérieurs ⁽¹⁾

Comptes de report à nouveau des exercices antérieurs	110	Report à nouveau (solde créditeur)	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	119	Report à nouveau (solde débiteur) (sans signe "-")	0,00 €	0,00 €	0,00 €

A. RESULTAT A AFFECTER (précédé du signe "-" pour un déficit)		(Résultat administratif)	-615 895,51 €	-1 001 354,29 €	-1 617 249,80 €
--	--	---------------------------------	----------------------	------------------------	------------------------

Affectation du résultat administratif

Affectations en report à nouveau	110	Report à nouveau (solde créditeur)	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	119	Report à nouveau (solde débiteur) (sans signe "-")	615 895,51 €	1 001 354,29 €	1 617 249,80 €
Affectation en réserves	10682	Réserves affectées à l'investissement	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	10685	Excédents affectés à la couverture du besoin en fonds de roulement (réserve de trésorerie)	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	10686 ⁽²⁾	Réserves de compensation des déficits	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	10687	Affectation en réserves de compensation des charges d'amortissement	0,00 €	0,00 €	0,00 €
		Reprise sur les réserves de compensation des charges d'amortissement (montant précédé du signe "-")	0,00 €	0,00 €	0,00 €
B - TOTAL DES AFFECTATIONS DE RESULTAT (égal à A)			-615 895,51 €	-1 001 354,29 €	-1 617 249,80 €
Affectation complète (zone de contrôle)			Ok	Ok	Ok

2. Suivi des dépenses rejetées par l'autorité de tarification en application des articles L. 313-14-2 et R. 314-236 du CASF

Dépenses rejetées sur l'exercice par l'autorité de tarification (seront portées en diminution du tarif N+1 ou N+2)			0,00 €
Rappel du montant cumulé des dépenses rejetées à la clôture de l'exercice précédent			0,00 €

(1) CRP soumis à un équilibre strict uniquement, en application notamment des articles R. 314-106 du CASF (dotations globales de financement) et R. 314-113 du CASF (prix de journée).

(2) : Précédé du signe "-" en cas de reprise sur ces réserves



I- Suivi de l'affectation des résultats des ESSMS privés sur le périmètre de l'ERRD : établissements et services privés avant la signature du CPOM ou lorsque ce co

N° de compte	Compte	EHPAD 490541117			EHPAD 490003837	
		Solde du compte au 31 décembre 2024 (incluant l'affectation des résultats 2023)	Mouvements au titre de l'exercice 2024 (affectés en 2025)	Solde du compte au 31 décembre 2025 (incluant l'affectation des résultats 2024)	Solde du compte au 31 décembre 2024 (incluant l'affectation des résultats 2023)	Mouvements au titre de l'exercice 2024 (affectés en 2025)
11501	Report à nouveau excédentaire effectué en application du b) du 1° de l'article R. 314-234 du CASF	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
11502 (1)	Report à nouveau effectué en application du 1° du I de l'article R. 314-51 du CASF	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
11503 (1)	Report à nouveau affecté au financement de mesures d'exploitation n'accroissant pas les charges d'exploitation des exercices suivants celui auquel le résultat est affecté	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
11590	Report à nouveau des activités sociales et médico-sociales prises en charge sous gestion contrôlée (solde débiteur) (sans signe "-")	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
11591 / 1195	Report à nouveau constitué de charges rejetées des activités sociales et médico-sociales (dépenses refusées par l'autorité de tarification)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
115921	Amortissements comptables excédentaires différés	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
115922	Dépenses pour congés payés	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
115923	Autres droits acquis par les salariés non provisionnés en application du 3° de l'article R 314-45	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
115928	Autres dépenses non opposables aux tiers financeurs	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
106852	Excédents et réserves affectés à l'investissement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
106855	Excédents affectés à la couverture du besoin en fonds de roulement (réserve de trésorerie)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
106856	Réserves de compensation des déficits	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
106857	Affectation en réserves de compensation des charges d'amortissement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

(1) CRP soumis à équilibre strict uniquement

I- Suivi de l'affectation des résultats des ESSMS printrat ne prévoit pas une libre affectation des résultats entre les comptes de résultat

N° de compte	Compte	Total des établissements du périmètre de l'ERRD			
		Solde du compte au 31 décembre 2025 (incluant l'affectation des résultats 2024)	Solde du compte au 31 décembre 2024 (incluant l'affectation des résultats 2023)	Mouvements au titre de l'exercice 2024 (affectés en 2025)	Solde du compte au 31 décembre 2025 (incluant l'affectation des résultats 2024)
11501	Report à nouveau excédentaire effectué en application du b) du 1° de l'article R. 314-234 du CASF	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
11502 (1)	Report à nouveau effectué en application du 1° du I de l'article R. 314-51 du CASF	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
11503 (1)	Report à nouveau affecté au financement de mesures d'exploitation n'accroissant pas les charges d'exploitation des exercices suivants celui auquel le résultat est affecté	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
11590	Report à nouveau des activités sociales et médico-sociales prises en charge sous gestion contrôlée (solde débiteur) (sans signe "-")	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
11591 / 1195	Report à nouveau constitué de charges rejetées des activités sociales et médico-sociales (dépenses refusées par l'autorité de tarification)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
115921	Amortissements comptables excédentaires différés	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
115922	Dépenses pour congés payés	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
115923	Autres droits acquis par les salariés non provisionnés en application du 3° de l'article R 314-45	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
115928	Autres dépenses non opposables aux tiers financeurs	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
106852	Excédents et réserves affectés à l'investissement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
106855	Excédents affectés à la couverture du besoin en fonds de roulement (réserve de trésorerie)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
106856	Réserves de compensation des déficits	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
106857	Affectation en réserves de compensation des charges d'amortissement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

(1) CRP soumis à équilibre strict uniquement



II- Suivi de l'affectation des résultats des ESSMS privés sur le périmètre de l'ERRD : établissements et services privés après signature d'un CPOM prévoyant la libre affectation des résultats entre les différents comptes de résultat

N° de compte	Compte	Solde du compte au 31 décembre 2024 (incluant l'affectation des résultats 2023)	Mouvements au titre de l'exercice 2024 (affectés en 2025)	Solde du compte au 31 décembre 2025 (incluant l'affectation des résultats 2024)
11501	Report à nouveau excédentaire effectué en application du b) du 1° de l'article R. 314-234 du CASF	0,00 €	0,00 €	0,00 €
11502 (1)	Report à nouveau effectué en application du 1° du I de l'article R. 314-51 du CASF	0,00 €	0,00 €	0,00 €
11503 (1)	Report à nouveau affecté au financement de mesures d'exploitation n'accroissant pas les charges d'exploitation des exercices suivants celui auquel le résultat est affecté	0,00 €	0,00 €	0,00 €
11590	Report à nouveau des activités sociales et médico-sociales prises en charge sous gestion contrôlée (solde débiteur) (sans signe "-")	0,00 €	0,00 €	0,00 €
11591 / 1195	Report à nouveau constitué de charges rejetées des activités sociales et médico-sociales (dépenses refusées par l'autorité de tarification)	0,00 €	0,00 €	0,00 €
115921	Amortissements comptables excédentaires différés	0,00 €	0,00 €	0,00 €
115922	Dépenses pour congés payés	0,00 €	0,00 €	0,00 €
115923	Autres droits acquis par les salariés non provisionnés en application du 3° de l'article R 314-45	0,00 €	0,00 €	0,00 €
115928	Autres dépenses non opposables aux tiers financeurs	0,00 €	0,00 €	0,00 €
106852	Excédents et réserves affectés à l'investissement	45 400,00 €	0,00 €	45 400,00 €
106855	Excédents affectés à la couverture du besoin en fonds de roulement (réserve de trésorerie)	0,00 €	0,00 €	0,00 €
106856	Réserves de compensation des déficits	0,00 €	0,00 €	0,00 €
106857	Affectation en réserves de compensation des charges d'amortissement	0,00 €	0,00 €	0,00 €

(1) CRP soumis à équilibre strict uniquement



III- Suivi de l'affectation des résultats des ESSMS publics sur le périmètre de l'ERRD

N° de compte	Compte	Solde du compte au 31 décembre 2024 (incluant l'affectation des résultats 2023)	Mouvements au titre de l'exercice 2024 (affectés en 2025)	Solde du compte au 31 décembre 2025 (incluant l'affectation des résultats 2024)
10682	Réserves affectées à l'investissement	45 400,00 €	0,00 €	45 400,00 €
10685	Excédents affectés à la couverture du besoin en fonds de roulement (réserve de trésorerie)	0,00 €	0,00 €	0,00 €
10686	Compensation des déficits d'exploitation	0,00 €	0,00 €	0,00 €
10687	Compensation des charges d'amortissement	0,00 €	0,00 €	0,00 €
110	Report à nouveau (solde créditeur)	0,00 €	0,00 €	0,00 €
119	Report à nouveau (solde débiteur)	-7 733 042,03 €	-1 617 249,80 €	-9 350 291,83 €

Annexes 9A à 9D : Cadre normalisé de présentation de l'annexe "Activité réalisée" prévue à l'article R. 314-232 du code de l'action sociale et des familles

Exercice :

N° FINESS (entité juridique) :

Organisme gestionnaire :

Adresse :

Nom de la personne ayant qualité pour représenter l'établissement :

Date de la dernière autorisation :

Téléphone :

Fax :

Adresse de messagerie de la personne ayant qualité pour représenter l'établissement ou le service :

Liste des établissements et services relevant du périmètre de l'ERRD :

Nom de l'établissement ou du service	Adresse	N° FINESS Etablissement	Catégorie	Capacité autorisée	Capacité financée	Capacité installée	Effectif du personnel	
							Effectifs en nombre d'ETP issus du tableau des effectifs joint à l'ERRD N-1	Effectifs en nombre d'ETP prévus au titre de l'année N
Résidence Gaston Birgé	66 boulevard Gaston Birgé 49100 Angers	490003837	EHPAD-AJA	72	72	72		
Résidence César Geoffray	15 rue César Geoffray	490541117	EHPAD-AJA	85	85	85		



Raison sociale :	Résidence Gaston Birgé
FINESS ET :	490003837

Capacité installée dont (à préciser) :

HP	dont UHR	dont PASA	HT	AJ
72			4	6

	Au 30 juin 2023	Au 30 juin 2024
Nombre de points GIR	49 000	47 430
Nombre de personnes girées	71	69
Valeur départementale du point GIR		
GMP	690,14	687,39
PMP		
GMPS		

ANNEXE 9A : ACTIVITE DES ETABLISSEMENTS MENTIONNES AUX I ET II DE L'ARTICLE L. 313-12 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES ET DES ACCUEILS DE JOUR AUTONOMES MENTIONNES AU 6° DU I DE L'ARTICLE L. 312-1 DU MEME CODE

L- Activité relative aux places d'hébergement permanent des EHPAD (dont PUV bénéficiant d'une tarification ternaire)

Groupes iso-ressources	Nombre de places occupées					Nombre de journées d'activité							Ecart Activité 2024 (réelle) / 2023 (réelle)		Ecart Activité 2024 (réelle) / 2024 (prévue)		
	2021	2022	2023	2024 (prévu)	2024 (réel)	2021	2022	2023	Moyenne des 3 derniers exercices	2024 (prévu)	2024 (réel)	Taux d'occupation 2024 (5)	En nombre de journées	En pourcentage	En nombre de journées	En pourcentage	
Décompte de l'activité "réelle" (correspondant, pour la partie "Nombre de journées d'activité", au nombre de journées de présence effective des résidents)	Résidents classés en GIR 1	7	4	8	10	7	1 741	1 206	2 637	1 861	2 772	2 852	10,82%	215	8,15%	80	2,89%
	Résidents classés en GIR 2	20	22	19	20	22	7 327	8 171	7 829	7 776	7 895	8 439	32,02%	610	7,79%	544	6,89%
	Sous-total résidents classés dans les GIR 1 et 2	27	26	27	30	29	9 068	9 377	10 466	9 637	10 667	11 291	42,85%	825	7,88%	624	5,85%
	Dont résidents hors département d'implantation de l'établissement																
	Résidents classés en GIR 3	13	14	17	18	17	3 199	3 259	5 670	4 043	6 155	5 537	21,01%	133	-2,35%	618	-10,04%
	Résidents classés en GIR 4	24	19	21	20	19	8 068	7 245	7 338	7 550	7 700	5 107	19,38%	2 231	-30,40%	2 593	-33,68%
	Sous-total résidents classés dans les GIR 3 et 4	37	33	38	38	36	11 267	10 504	13 008	11 593	13 855	10 644	40,39%	2 364	-18,17%	3 211	-23,18%
	Dont résidents hors département d'implantation de l'établissement																
	Résidents classés en GIR 5	2	4	4	2	4	1 443	1 194	1 040	1 226	971	883	3,35%	157	-15,10%	88	-9,06%
	Résidents classés en GIR 6	1	1	1	-	-	201	579	456	412	415	61	0,23%	395	-86,62%	354	-85,30%
Sous-total résidents classés dans les GIR 5 et 6	3	5	5	2	4	1 644	1 773	1 496	1 638	1 386	944	3,58%	552	-36,90%	442	-31,89%	
Dont résidents hors département d'implantation de l'établissement																	
Sous-total résidents de plus de 60 ans	67	64	70	70	69	21 979	21 654	24 970	22 868	25 908	22 879	86,82%	2 091	-8,37%	3 029	-11,69%	
Dont résidents bénéficiaires de l'aide sociale à l'hébergement																	
Résidents de moins de 60 ans																	
Total des places occupées/ total des journées de présence réelle	67	64	70	70	69	21 979	21 654	24 970	22 868	25 908	22 879	86,82%	2 091	-8,37%	3 029	-11,69%	
Décompte des absences de moins de 72 heures pour convenance personnelle ou hospitalisation	Nombre de jours d'absence pour convenance personnelle (absences de moins de 72 heures) (1)																
	Nombre de jours d'absence pour hospitalisation (absences de moins de 72 heures) (1)																
	Sous-total des absences de moins de 72 heures																
	Rappel du nombre de journées de présence réelle																
	Total du nombre de journées de présence réelle et des absences de moins de 72 heures	21 991	21 689	24 983	22 888	25 919	22 907	86,93%	2 076	-8,31%	3 012	-11,62%					

L. (Suite) - Activité prévisionnelle relative aux places d'hébergement permanent des EHPAD (et PUV bénéficiant d'une tarification ternaire)

	Nombre de places occupées					Nombre de journées d'activité							Ecart Activité 2024 (réelle) / 2023 (réelle)		Ecart Activité 2024 (réelle) / 2024 (prévue)	
	2021	2022	2023	2024 (prévu)	2024 (réel)	2021	2022	2023	Moyenne des 3 derniers exercices	2024 (prévu)	2024 (réel)	Taux d'occupation 2024 (5)	En nombre de journées	En pourcentage	En nombre de journées	En pourcentage
Décompte des absences de 72 heures et plus pour convenance personnelle ou hospitalisation	Nombre de jours d'absence pour convenance personnelle (absences de 72 heures et plus) (2)															
	Nombre de jours d'absence pour hospitalisation (absences de 72 heures et plus) (2)															
	Sous-total des absences de 72 heures et plus															
	Rappel du total du nombre de journées de présence réelle															
	Total du nombre de journées de présence réelle et des absences de plus et de moins de 72 heures	22 212	21 822	25 172	23 069	26 079	23 018	87,35%	2 154	-8,56%	3 061	-11,74%				

	Nombre de places (3)					Rappel de l'activité théorique (en nombre de journées) (4)				
	2021	2022	2023	2024 (prévu)	2024 (réel)	2021	2022	2023	2024 (prévu)	2024 (réel)
Rappel du nombre de places financées	72	72	72	72	72	26 280	26 280	26 280	26 352	26 352
Rappel de l'amplitude d'ouverture sur l'année considérée	365	365	365	366	366					

Accusé de réception en préfecture
049-264901158-20250424-DEL-2025-027-DE
Date de réception préfecture : 28/04/2025

- (1): Les premiers jours des absences d'une durée supérieure ou égale à 72 heures ne doivent pas être comptabilisés sur cette ligne.
 (2): Y compris les trois premiers jours des absences d'une durée supérieure ou égale à 72 heures
 (3): Pondérées par le nombre de mois d'ouverture en cas d'installation en cours d'année. (Ex.: 10 places ouvertes au 1er juillet N = 5 places comptabilisées sur l'ensemble de l'année N).
 (4): Nombre de places financées x nombre de jours d'ouverture
 (5): Pour le calcul automatique du taux d'occupation (TO) et de la contribution de chaque GIR au TO, renseigner au préalable les tableaux "Rappel du nombre de places financées" et "Rappel de l'amplitude d'ouverture sur l'année considérée" ci-dessus.

II- Activité relative aux hébergements temporaires (activité autonome ou activité rattachée à un EHPAD)

Le cas échéant, dupliquer le tableau ci-dessus.

Groupes iso-ressources	Nombre de places occupées					Nombre de journées d'activité											
	2021	2022	2023	2024 (prévu)	2024 (réel)	2021	2022	2023	Moyenne des 3 derniers exercices	2024 (prévu)	2024 (réel)	Taux d'occupation 2024 (5)	Ecart Activité 2024 (réelle) / 2023 (réelle)		Ecart Activité 2024 (réelle) / 2024 (prévue)		
	En nombre de journées		En pourcentage		En nombre de journées		En pourcentage		En nombre de journées		En pourcentage						
Décompte de l'activité "réelle" (correspondant, pour la partie "Nombre de journées d'activité", au nombre de journées de présence effective des résidents)	Résidents classés en GIR 1	-	-	-	-	-	-	8	-	50	11	0,75%	3	37,50%	-	39	-78,00%
	Résidents classés en GIR 2	1	1	1	-	12	206	122	113	267	423	28,97%	301	246,72%	-	156	-58,43%
	Sous-total résidents classés dans les GIR 1 et 2	1	1	1	-	12	206	130	116	317	434	29,73%	304	233,85%	-	117	-36,91%
	Dont résidents hors département d'implantation de l'établissement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Résidents classés en GIR 3	1	1	-	1	55	24	22	34	70	18	1,23%	4	-18,18%	-	52	-74,29%
	Résidents classés en GIR 4	4	4	-	2	77	108	242	142	163	105	7,19%	137	-56,61%	-	58	-35,58%
	Sous-total résidents classés dans les GIR 3 et 4	5	5	-	1	132	132	264	176	233	123	8,42%	141	-53,41%	-	110	-47,21%
	Dont résidents hors département d'implantation de l'établissement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Résidents classés en GIR 5	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0,00%	-	-	-	-	-
	Résidents classés en GIR 6	-	-	-	-	20	-	60	27	60	-	0,00%	-	60	-100,00%	-	60
Sous-total résidents classés dans les GIR 5 et 6	-	-	-	-	20	-	60	27	60	-	0,00%	-	60	-100,00%	-	60	-100,00%
Dont résidents hors département d'implantation de l'établissement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Sous-total résidents de plus de 60 ans	6	6	1	1	164	338	454	319	610	557	38,15%	103	22,69%	-	53	-8,69%	
Résidents de moins de 60 ans	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0,00%	-	-	-	-	-	
Total des places occupées / total des journées de présence réelle	6	6	1	1	164	338	454	319	610	557	38,15%	103	22,69%	-	53	-8,69%	
Décompte des absences de moins de 72 heures pour convenance personnelle ou hospitalisation	Nombre de jours d'absence pour convenance personnelle (absences de moins de 72 heures) (1)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
	Nombre de jours d'absence pour hospitalisation (absences de moins de 72 heures) (1)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
	Sous-total des absences de moins de 72 heures	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
	Rappel du nombre de journées de présence réelle	164	338	454	319	610	557										
	Total du nombre de journées de présence réelle et des absences de moins de 72 heures	164	339	455	319	610	557					38,15%	102	22,42%	-	53	-8,69%

II.(suite) - Activité relative aux hébergements temporaires (activité autonome ou activité rattachée à un EHPAD)

Groupes iso-ressources	Nombre de places occupées					Nombre de journées d'activité										
	2021	2022	2023	2024 (prévu)	2024 (réel)	2021	2022	2023	Moyenne des 3 derniers exercices	2024 (prévu)	2024 (réel)	Taux d'occupation 2024 (5)	Ecart Activité 2024 (réelle) / 2023 (réelle)		Ecart Activité 2024 (réelle) / 2024 (prévue)	
	En nombre de journées		En pourcentage		En nombre de journées		En pourcentage		En nombre de journées		En pourcentage					
Décompte des absences de 72 heures et plus pour convenance personnelle ou hospitalisation	Nombre de jours d'absence pour convenance personnelle (absences de 72 heures et plus) (2)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Nombre de jours d'absence pour hospitalisation (absences de 72 heures et plus) (2)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	4	-	-	-	-	-
	Sous-total des absences de 72 heures et plus	-	-	-	-	-	-	-	-	-	4	-	-	-	-	-
	Rappel du total du nombre de journées de présence réelle	164	338	454	319	610	557									
	Rappel du nombre de journées d'absence de moins de 72 heures	-	1	1	-	-	-									
Total du nombre de journées de présence réelle et des absences de plus et de moins de 72 heures	164	339	455	319	610	561					38,42%	106	23,30%	-	49	-8,03%

	Nombre de places (3)					Rappel de l'activité théorique (en nombre de journées) (4)				
	2021	2022	2023	2024 (prévu)	2024 (réel)	2021	2022	2023	2024 (prévu)	2024 (réel)
Rappel du nombre de places financées	4	4	4	4	4	1 460	1 460	1 460	1 460	1 460
Rappel de l'amplitude d'ouverture sur l'année considérée	365	365	365	365	365					

- (1): Les premiers jours des absences d'une durée supérieure ou égale à 72 heures ne doivent pas être comptabilisés sur cette ligne.
 (2): Y compris les trois premiers jours des absences d'une durée supérieure ou égale à 72 heures
 (3): Pondérées par le nombre de mois d'ouverture en cas d'installation en cours d'année. (Ex.: 10 places ouvertes au 1er juillet N = 5 places comptabilisées sur l'ensemble de l'année N).
 (4): Nombre de places financées x nombre de jours d'ouverture
 (5): Pour le calcul automatique du taux d'occupation (TO) et de la contribution de chaque GIR au TO, renseigner au préalable les tableaux "Rappel du nombre de places financées" et "Rappel de l'amplitude d'ouverture sur l'année considérée" ci-dessus.

III- Activité relative aux accueils de jour autonomes ou rattachés à un EHPAD (et PUV bénéficiant d'une tarification dérogatoire)

Le cas échéant, dupliquer le tableau ci-dessous.

Groupes iso-ressources	Nombre de bénéficiaires					Nombre de journées d'activité										
	2021	2022	2023	2024 (prévu)	2024 (réel)	2021	2022	2023	Moyenne des 3 derniers exercices	2024 (prévu)	2024 (réel)	Taux d'occupation 2024 (5)	Ecart Activité 2024 (réelle) / 2023 (réelle)		Ecart Activité 2024 (réelle) / 2024 (prévue)	
	En nombre de journées		En pourcentage		En nombre de journées		En pourcentage		En nombre de journées		En pourcentage					
Nombre de bénéficiaires classés en GIR 1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0,00%	-	-	-	-
Dont bénéficiaires hors département d'implantation de l'établissement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0,00%	-	-	-	-

Nombre de bénéficiaires classés en GIR 2	8	1	3	4	3	132	217	298	216	200	286	18,92%	- 12	-4,03%	86	43,00%
<i>Dont bénéficiaires hors département d'implantation de l'établissement</i>												0,00%	-		-	-
Nombre de bénéficiaires classés en GIR 3	-	-			-	9	7	6	7	3	-	0,00%	- 6	-100,00%	3	-100,00%
<i>Dont bénéficiaires hors département d'implantation de l'établissement</i>												0,00%	-		-	-
Nombre de bénéficiaires classés en GIR 4	15	2	9	7	6	207	436	557	400	430	494	32,67%	- 63	-11,31%	64	14,88%
<i>Dont bénéficiaires hors département d'implantation de l'établissement</i>												0,00%	-		-	-
Nombre de bénéficiaires classés en GIR 5 et 6	13	5	12	9	14	908	992	872	924	867	1 036	68,52%	164	18,81%	169	19,49%
<i>Dont bénéficiaires hors département d'implantation de l'établissement</i>												0,00%	-		-	-
Nombre de bénéficiaires ne faisant pas l'objet d'une classification en GIR												0,00%	-		-	-
Nombre total de bénéficiaires / Total des journées de présence réelle (A)	36	8	24	20	23	1 256	1 652	1 733	1 547	1 500	1 816	120,11%	83	4,79%	316	21,07%
Nombre de journées d'absence de moins de 72 heures (B) (6)												0,00%	-		-	-
Sous-total des journées de présence réelles majorées des absences de moins de 72 heures (A)+(B)						1 256	1 652	1 733	1 547	1 500	1 816	120,11%	83	4,79%	316	21,07%
Nombre de journées d'absence de 72 heures et plus (C) (7)												0,00%	-		-	-
Total du nombre de journées de présence réelle et des absences de plus et de moins de 72 heures (A)+(B)+(C)						1 256	1 652	1 733	1 547	1 500	1 816	120,11%	83	4,79%	316	21,07%

TO N > 101% (atypie)

	Nombre de places					Rappel de l'activité théorique (en nombre de journées) (4)				
	2021	2022	2023	2024 (prévu)	2024 (réel)	2021	2022	2023	2024 (prévu)	2024 (réel)
Rappel du nombre de places financées	6	6	6	6	6	1 524	1 518	1 506	1 512	1 512
Rappel de l'amplitude d'ouverture sur l'année considérée	254	253	251	252	252					

(6): Les premiers jours des absences d'une durée supérieure ou égale à 72 heures ne doivent pas être comptabilisés sur cette ligne.

(7): Y compris les trois premiers jours des absences de 72 heures et plus.

(8): Pour le calcul automatique du taux d'occupation (TO) et de la contribution de chaque GIR au TO, renseigner au préalable les tableaux "Rappel du nombre de places financées" et "Rappel de l'amplitude d'ouverture sur l'année considérée" ci-dessus.

Accusé de réception en préfecture
049-264901158-20250424-DEL-2025-027-DE
Date de réception préfecture : 28/04/2025

Raison sociale :	Résidence César Geoffray
FINESS ET :	490541117

Capacité installée dont (à préciser) :

HP	dont UHR	dont PASA	HT	AJ
85			4	12

	Au 30 juin 2023	Au 30 juin 2024
Nombre de points GIR	50 380	57 110
Nombre de personnes girées	77	81
Valeur départementale du point GIR		
GMP	654,29	705,06
PMP		
GMPS		

ANNEXE 9A : ACTIVITE DES ETABLISSEMENTS MENTIONNES AUX I ET II DE L'ARTICLE L. 313-12 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES ET DES ACCUEILS DE JOUR AUTONOMES MENTIONNES AU 6° DU I DE L'ARTICLE L. 312-1 DU MEME CODE

L- Activité relative aux places d'hébergement permanent des EHPAD (dont PUV bénéficiant d'une tarification ternaire)

Groupes iso-ressources	Nombre de places occupées					Nombre de journées d'activité												
	2021	2022	2023	2024 (prévu)	2024 (réel)	2021	2022	2023	Moyenne des 3 derniers exercices	2024 (prévu)	2024 (réel)	Taux d'occupation 2024 (5)	Ecart Activité 2024 (réelle) / 2023 (réelle)		Ecart Activité 2024 (réelle) / 2024 (prévue)			
													En nombre de journées	En pourcentage	En nombre de journées	En pourcentage		
Décompte de l'activité "réelle" (correspondant, pour la partie "Nombre de journées d'activité", au nombre de journées de présence effective des résidents)	Résidents classés en GIR 1	5	2	5	6	6	1 611	1 349	1 033	1 331	1 800	2 581	8,30%	1 548	149,85%	781	43,39%	
	Résidents classés en GIR 2	31	28	33	21	27	10 803	8 564	7 894	9 087	8 327	11 651	37,45%	3 757	47,59%	3 324	39,92%	
	Sous-total résidents classés dans les GIR 1 et 2	36	30	38	27	33	12 414	9 913	8 927	10 418	10 127	14 232	45,75%	5 305	59,43%	4 105	40,54%	
	Dont résidents hors département d'implantation de l'établissement																	
	Résidents classés en GIR 3	20	19	23	27	23	8 038	7 954	8 591	8 194	10 000	6 041	19,42%	2 550	-29,68%	3 959	-39,59%	
	Résidents classés en GIR 4	14	15	18	25	25	6 350	5 961	8 005	6 772	6 200	5 203	16,72%	2 802	-35,00%	997	-16,08%	
	Sous-total résidents classés dans les GIR 3 et 4	34	34	41	52	48	14 388	13 915	16 596	14 966	16 200	11 244	36,14%	5 352	-32,25%	4 956	-30,59%	
	Dont résidents hors département d'implantation de l'établissement																	
	Résidents classés en GIR 5	6	6	-	2	1	1 595	2 768	2 219	2 194	2 800	455	1,46%	1 764	-79,50%	2 345	-83,75%	
	Résidents classés en GIR 6	1	4	2	2	-	1 080	1 084	995	1 053	800	390	1,25%	605	-60,80%	410	-51,25%	
	Sous-total résidents classés dans les GIR 5 et 6	7	10	2	4	1	2 675	3 852	3 214	3 247	3 600	845	2,72%	2 369	-73,71%	2 755	-76,53%	
Dont résidents hors département d'implantation de l'établissement																		
Sous-total résidents de plus de 60 ans	77	74	81	83	82	29 477	27 680	28 737	28 631	29 927	26 321	84,61%	2 416	-8,41%	3 606	-12,05%		
Dont résidents bénéficiaires de l'aide sociale à l'hébergement												0,00%	-	-	-	-	-	
Résidents de moins de 60 ans												0,00%	-	-	-	-	-	
Total des places occupées / total des journées de présence réelle	77	74	81	83	82	29 477	27 680	28 737	28 631	29 927	26 321	84,61%	2 416	-8,41%	3 606	-12,05%		
Décompte des absences de moins de 72 heures pour convenance personnelle ou hospitalisation	Nombre de jours d'absence pour convenance personnelle (absences de moins de 72 heures) (1)																	
	Nombre de jours d'absence pour hospitalisation (absences de moins de 72 heures) (1)						46	36	28	37	30	18						
	Sous-total des absences de moins de 72 heures						46	39	28	38	32	41						
	Rappel du nombre de journées de présence réelle						29 477	27 680	28 737	28 631	29 927	26 321						
	Total du nombre de journées de présence réelle et des absences de moins de 72 heures	29 523	27 719	28 765	28 669	29 959	26 362	84,74%	2 403	-8,35%	3 597	-12,01%						

L. (Suite) - Activité prévisionnelle relative aux places d'hébergement permanent des EHPAD (et PUV bénéficiant d'une tarification ternaire)

Groupes iso-ressources	Nombre de places occupées					Nombre de journées d'activité												
	2021	2022	2023	2024 (prévu)	2024 (réel)	2021	2022	2023	Moyenne des 3 derniers exercices	2024 (prévu)	2024 (réel)	Taux d'occupation 2024 (5)	Ecart Activité 2024 (réelle) / 2023 (réelle)		Ecart Activité 2024 (réelle) / 2024 (prévue)			
													En nombre de journées	En pourcentage	En nombre de journées	En pourcentage		
Décompte des absences de 72 heures et plus pour convenance personnelle ou hospitalisation	Nombre de jours d'absence pour convenance personnelle (absences de 72 heures et plus) (2)																	
	Nombre de jours d'absence pour hospitalisation (absences de 72 heures et plus) (2)						105	200	366	224	150	167						
	Sous-total des absences de 72 heures et plus						105	204	377	229	155	208						
	Rappel du total du nombre de journées de présence réelle						29 477	27 680	28 737	28 631	29 927	26 321						
	Rappel du nombre de journées d'absence de moins de 72 heures						46	39	28	38	32	41						
Total du nombre de journées de présence réelle et des absences de plus et de moins de 72 heures	29 628	27 923	29 142	28 898	30 114	26 570	85,41%	2 572	-8,83%	3 544	-11,77%							

	Nombre de places (3)					Rappel de l'activité théorique (en nombre de journées) (4)				
	2021	2022	2023	2024 (prévu)	2024 (réel)	2021	2022	2023	2024 (prévu)	2024 (réel)
Rappel du nombre de places financées	85	85	85	85	85	31 025	31 025	31 025	31 110	31 110
Rappel de l'amplitude d'ouverture sur l'année considérée	365	365	365	366	366					

Accusé de réception en préfecture
049-264901158-20250424-DEL-2025-027-DE
Date de réception préfecture : 28/04/2025

- (1): Les premiers jours des absences d'une durée supérieure ou égale à 72 heures ne doivent pas être comptabilisés sur cette ligne.
 (2): Y compris les trois premiers jours des absences d'une durée supérieure ou égale à 72 heures
 (3): Pondérées par le nombre de mois d'ouverture en cas d'installation en cours d'année. (Ex.: 10 places ouvertes au 1er juillet N = 5 places comptabilisées sur l'ensemble de l'année N).
 (4): Nombre de places financées x nombre de jours d'ouverture
 (5): Pour le calcul automatique du taux d'occupation (TO) et de la contribution de chaque GIR au TO, renseigner au préalable les tableaux "Rappel du nombre de places financées" et "Rappel de l'amplitude d'ouverture sur l'année considérée" ci-dessus.

II- Activité relative aux hébergements temporaires (activité autonome ou activité rattachée à un EHPAD)

Le cas échéant, dupliquer le tableau ci-dessus.

Groupes iso-ressources	Nombre de places occupées					Nombre de journées d'activité													
	2021	2022	2023	2024 (prévu)	2024 (réel)	2021	2022	2023	Moyenne des 3 derniers exercices	2024 (prévu)	2024 (réel)	Taux d'occupation 2024 (5)	Ecart Activité 2024 (réelle) / 2023 (réelle)		Ecart Activité 2024 (réelle) / 2024 (prévue)				
	En nombre de journées		En pourcentage		En nombre de journées		En pourcentage		En nombre de journées		En pourcentage								
Décompte de l'activité "réelle" (correspondant, pour la partie "Nombre de journées d'activité", au nombre de journées de présence effective des résidents)	Résidents classés en GIR 1	-	-	-	-	-	-	62	-	62	-	0,00%	-	62	-100,00%	-	62	-100,00%	
	Résidents classés en GIR 2	1	1	-	-	6	159	145	103	200	56	3,83%	-	89	-61,38%	-	144	-72,00%	
	Sous-total résidents classés dans les GIR 1 et 2	1	1	-	-	6	159	207	124	262	56	3,83%	-	151	-72,95%	-	206	-78,63%	
	Dont résidents hors département d'implantation de l'établissement																		
	Résidents classés en GIR 3	1	1	-	-	119	216	7	114	70	-	0,00%	-	7	-100,00%	-	70	-100,00%	
	Résidents classés en GIR 4	-	-	-	-	188	108	182	159	240	77	5,26%	-	105	-57,69%	-	163	-67,92%	
	Sous-total résidents classés dans les GIR 3 et 4	1	1	-	-	307	324	189	273	310	77	5,26%	-	112	-59,26%	-	233	-75,16%	
	Dont résidents hors département d'implantation de l'établissement																		
	Résidents classés en GIR 5	-	-	-	-	75	-	-	25	23	19	1,30%	-	19	-	-	4	-17,39%	
	Résidents classés en GIR 6	1	1	-	-	52	-	23	25	55	141	9,63%	-	118	513,04%	-	86	156,36%	
Sous-total résidents classés dans les GIR 5 et 6	1	1	-	-	127	-	23	50	78	160	10,93%	-	137	595,65%	-	82	105,13%		
Dont résidents hors département d'implantation de l'établissement																			
Sous-total résidents de plus de 60 ans	3	3	-	-	440	483	419	447	650	293	20,01%	-	126	-30,07%	-	357	-54,92%		
Résidents de moins de 60 ans											0,00%	-	-	-	-	-	-	-	
Total des places occupées / total des journées de présence réelle	3	3	-	-	440	483	419	447	650	293	20,01%	-	126	-30,07%	-	357	-54,92%		
Décompte des absences de moins de 72 heures pour convenance personnelle ou hospitalisation	Nombre de jours d'absence pour convenance personnelle (absences de moins de 72 heures) (1)																		
	Nombre de jours d'absence pour hospitalisation (absences de moins de 72 heures) (1)					1	-	-	0	-	-								
	Sous-total des absences de moins de 72 heures					1	-	-	0	-	-								
	Rappel du nombre de journées de présence réelle					440	483	419	447	650	293								
	Total du nombre de journées de présence réelle et des absences de moins de 72 heures	441	483	419	448	650	293	20,01%	-	126	-30,07%	-	357	-54,92%					

II.(suite) - Activité relative aux hébergements temporaires (activité autonome ou activité rattachée à un EHPAD)

Groupes iso-ressources	Nombre de places occupées					Nombre de journées d'activité												
	2021	2022	2023	2024 (prévu)	2024 (réel)	2021	2022	2023	Moyenne des 3 derniers exercices	2024 (prévu)	2024 (réel)	Taux d'occupation 2024 (5)	Ecart Activité 2024 (réelle) / 2023 (réelle)		Ecart Activité 2024 (réelle) / 2024 (prévue)			
	En nombre de journées		En pourcentage		En nombre de journées		En pourcentage		En nombre de journées		En pourcentage							
Décompte des absences de 72 heures et plus pour convenance personnelle ou hospitalisation	Nombre de jours d'absence pour convenance personnelle (absences de 72 heures et plus) (2)																	
	Nombre de jours d'absence pour hospitalisation (absences de 72 heures et plus) (2)						16	-	-	-	-							
	Sous-total des absences de 72 heures et plus						16	-	-	-	-							
	Rappel du total du nombre de journées de présence réelle					440	483	419	447	650	293							
	Rappel du nombre de journées d'absence de moins de 72 heures					1	-	-	0	-	-							
Total du nombre de journées de présence réelle et des absences de plus et de moins de 72 heures	441	499	419	453	650	293	20,01%	-	126	-30,07%	-	357	-54,92%					

	Nombre de places (3)				Rappel de l'activité théorique (en nombre de journées) (4)				
	2021	2022	2023	2024 (prévu)	2021	2022	2023	2024 (prévu)	2024 (réel)
Rappel du nombre de places financées	4	4	4	4	1 460	1 460	1 460	1 464	1 464
Rappel de l'amplitude d'ouverture sur l'année considérée	365	365	365	366					

- (1): Les premiers jours des absences d'une durée supérieure ou égale à 72 heures ne doivent pas être comptabilisés sur cette ligne.
 (2): Y compris les trois premiers jours des absences d'une durée supérieure ou égale à 72 heures
 (3): Pondérées par le nombre de mois d'ouverture en cas d'installation en cours d'année. (Ex.: 10 places ouvertes au 1er juillet N = 5 places comptabilisées sur l'ensemble de l'année N).
 (4): Nombre de places financées x nombre de jours d'ouverture
 (5): Pour le calcul automatique du taux d'occupation (TO) et de la contribution de chaque GIR au TO, renseigner au préalable les tableaux "Rappel du nombre de places financées" et "Rappel de l'amplitude d'ouverture sur l'année considérée" ci-dessus.

III- Activité relative aux accueils de jour autonomes ou rattachés à un EHPAD (et PUV bénéficiant d'une tarification dérogatoire)

Le cas échéant, dupliquer le tableau ci-dessous.

Groupes iso-ressources	Nombre de bénéficiaires					Nombre de journées d'activité											
	2021	2022	2023	2024 (prévu)	2024 (réel)	2021	2022	2023	Moyenne des 3 derniers exercices	2024 (prévu)	2024 (réel)	Taux d'occupation 2024 (5)	Ecart Activité 2024 (réelle) / 2023 (réelle)		Ecart Activité 2024 (réelle) / 2024 (prévue)		
	En nombre de journées		En pourcentage		En nombre de journées		En pourcentage		En nombre de journées		En pourcentage						
Nombre de bénéficiaires classés en GIR 1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0,00%	-	-	-	-	-
Dont bénéficiaires hors département d'implantation de l'établissement												0,00%	-	-	-	-	-

Nombre de bénéficiaires classés en GIR 2	2	2	1	1	2	135	254	206	198	218	176	5,82%	- 30	-14,56%	- 42	-19,27%
<i>Dont bénéficiaires hors département d'implantation de l'établissement</i>									-			0,00%	-		-	-
Nombre de bénéficiaires classés en GIR 3	-	-	-	-	1	90	6		48	-	5	0,17%	5		5	
<i>Dont bénéficiaires hors département d'implantation de l'établissement</i>									-			0,00%	-		-	-
Nombre de bénéficiaires classés en GIR 4	10	15	14	15	12	524	1 101	1 333	986	1 200	1 175	38,86%	- 158	-11,85%	- 25	-2,08%
<i>Dont bénéficiaires hors département d'implantation de l'établissement</i>									-			0,00%	-		-	-
Nombre de bénéficiaires classés en GIR 5 et 6	13	14	18	19	20	904	964	1 360	1 076	1 302	1 457	48,18%	97	7,13%	155	11,90%
<i>Dont bénéficiaires hors département d'implantation de l'établissement</i>									-			0,00%	-		-	-
Nombre de bénéficiaires ne faisant pas l'objet d'une classification en GIR									-			0,00%	-		-	-
Nombre total de bénéficiaires / Total des journées de présence réelle (A)	25	31	33	35	35	1 653	2 325	2 899	2 292	2 720	2 813	93,02%	- 86	-2,97%	93	3,42%
Nombre de journées d'absence de moins de 72 heures (B) (6)									-			0,00%	-		-	-
Sous-total des journées de présence réelles majorées des absences de moins de 72 heures (A)+(B)						1 653	2 325	2 899	2 292	2 720	2 813	93,02%	- 86	-2,97%	93	3,42%
Nombre de journées d'absence de 72 heures et plus (C) (7)									-			0,00%	-		-	-
Total du nombre de journées de présence réelle et des absences de plus et de moins de 72 heures (A)+(B)+(C)						1 653	2 325	2 899	2 292	2 720	2 813	93,02%	- 86	-2,97%	93	3,42%

	Nombre de places					Rappel de l'activité théorique (en nombre de journées) (4)				
	2021	2022	2023	2024 (prévu)	2024 (réel)	2021	2022	2023	2024 (prévu)	2024 (réel)
Rappel du nombre de places financées	12	12	12	12	12	3 048	3 036	3 012	3 024	3 024
Rappel de l'amplitude d'ouverture sur l'année considérée	254	253	251	252	252					

(6): Les premiers jours des absences d'une durée supérieure ou égale à 72 heures ne doivent pas être comptabilisés sur cette ligne.

(7): Y compris les trois premiers jours des absences de 72 heures et plus.

(8): Pour le calcul automatique du taux d'occupation (TO) et de la contribution de chaque GIR au TO, renseigner au préalable les tableaux "Rappel du nombre de places financées" et "Rappel de l'amplitude d'ouverture sur l'année considérée" ci-dessus.

Accusé de réception en préfecture
049-264901158-20250424-DEL-2025-027-DE
Date de réception préfecture : 28/04/2025

Annexes 9E et 9F : Cadre normalisé de présentation des tableaux de présentation tarifaire des ESSMS prévus au 2 du I de l'article R. 314-232 du code de l'action sociale et des familles

Exercice :

2024



N° FINESS (entité juridique) :

490003837

Organisme gestionnaire :

CG

Liste des établissements et services relevant du périmètre de l'ERRD :



Nom de l'établissement ou du service	Adresse	N° FINESS Etablissement	Catégorie
Geoffray	15 rue Cesar Geoffray 49000 ANGERS	490541117	EHPAD/AJA avec tarif hébergement administré
Birgé	66 Boulevard Gaston Birgé 49100 ANGERS	490003837	EHPAD/AJA avec tarif hébergement administré
Birgé	66 Boulevard Gaston Birgé 49100 ANGERS	490003837	EHPAD/AJA avec tarif hébergement administré



Raison sociale :	Geoffray
FINESS ET :	490541117

Capacité installée dont (à préciser) :

HP	dont UHR	dont PASA	HT	AJ
85	0	0	4	12

Annexe 9E1 : Tableau de présentation tarifaire d'un établissement hébergeant des personnes âgées dépendantes, d'une petite unité de vie ou d'un accueil de jour

Présentation des charges		Hébergement		Dépendance		Soins		Total	
N° de compte	Intitulé	Prévu 2024	Réel 2024	Prévu 2024	Réel 2024	Prévu 2024	Réel 2024	Prévu 2024	Réel 2024
M22									
60	ACHATS ET VARIATION DES STOCKS sauf 602, 603, 606	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
602	ACHATS STOCKS, AUTRES APPROVISIONNEMENTS sauf 6021, 60222 et 60226	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
6021	Produits pharmaceutiques et produits à usage médical					0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
60222	Produits d'entretien (1)	70%	70%	30%	30%				
		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €			0,00 €	0,00 €
60226	Fournitures hôtelières sauf 602261 "Couches, alèses et produits absorbants" (1)	70%	70%	30%	30%				
		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €			0,00 €	0,00 €
602261	Couches, alèses et produits absorbants			0,00 €	0,00 €			0,00 €	0,00 €
603	VARIATION DES STOCKS sauf 60321 et 60322	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
60321	Variation des stocks des produits pharmaceutiques et à usage médical					0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
60322	Fournitures consommables (sauf 603226) (1)	70%	70%	30%	30%				
		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €			0,00 €	0,00 €
603226	Fournitures hôtelières sauf 6032261 "Couches, alèses et produits absorbants" (1)	70%	70%	30%	30%				
		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €			0,00 €	0,00 €
6032261	Couches, alèses et produits absorbants			0,00 €	0,00 €			0,00 €	0,00 €
606	ACHATS NON STOCKES DE MATIERES ET FOURNITURES sauf 60622, 60626 et 6066	238 500,00 €	186 576,48 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	238 500,00 €	186 576,48 €
60622	Produits d'entretien (1)	70%	70%	30%	30%				
		70,00%	70,00%	30,00%	30,00%				
		8 050,00 €	9 632,90 €	3 450,00 €	4 128,39 €			11 500,00 €	13 761,29 €
60626	Fournitures hôtelières sauf 606261 "Couches, alèses et produits absorbants" (1)	70%	70%	30%	30%				
		70,00%	70,00%	30,00%	30,00%				
		1 400,00 €	1 895,23 €	600,00 €	812,24 €			2 000,00 €	2 707,47 €
606261	Couches, alèses et produits absorbants			27 000,00 €	23 479,93 €			27 000,00 €	23 479,93 €
6066	Fournitures médicales					49 200,00 €	48 801,35 €	49 200,00 €	48 801,35 €
709	Rabais, remises, ristournes accordés par l'établissement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
713	Variation des stocks, en cours de production, produits (en dépenses)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Intitulé		Hébergement		Dépendance		Soins		Total	
61	SERVICES EXTERIEURS sauf 6111, 61121, 61357, 61551, 61562 et 61681	Prévu 2024	Réel 2024	Prévu 2024	Réel 2024	Prévu 2024	Réel 2024	Prévu 2024	Réel 2024
6111	Prestations à caractère médical	453 350,00 €	426 490,59 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	11 459,00 €	453 350,00 €	437 949,59 €
61121	Ergothérapie					3 000,00 €	837,11 €	3 000,00 €	837,11 €
61357	Location matériel médical					80 000,00 €	96 192,46 €	80 000,00 €	96 192,46 €
61551	Entretien et réparation du matériel médical					400,00 €	0,00 €	400,00 €	0,00 €
61562	Maintenance du matériel médical					0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
61681	Primes d'assurance maladie, maternité, accident du travail	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
62	AUTRES SERVICES EXTERIEURS sauf 621, 62113, 6223, 62421 et 628	16 100,00 €	10 240,33 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	16 100,00 €	10 240,33 €
621	PERSONNEL EXTERIEUR A L'ETABLISSEMENT sauf 62113	50 674,49 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	184 502,00 €	184 999,85 €	235 176,49 €	184 999,85 €
62113	Personnel extérieur à l'établissement : personnel médical et para-médical					30 000,00 €	91 887,45 €	30 000,00 €	91 887,45 €
6223	Intervenants médicaux					0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
62421	(Transports d'usagers) Accueil de jour			69 000,00 €	58 026,58 €			69 000,00 €	58 026,58 €
		0,00 €	0,00 €						
628	(Autres services extérieurs) Divers sauf 6281, 6283 et 6288	360 000,00 €	364 358,26 €			0,00 €	0,00 €	360 000,00 €	364 358,26 €
6281	Blanchissage à l'extérieur (1)	70%	70%	30%	30%				
		70,00%	70,00%	30,00%	30,00%				
		176 400,00 €	156 235,88 €	75 600,00 €	66 958,23 €			252 000,00 €	223 194,11 €
6283	Nettoyage à l'extérieur (1)	70%	70%	30%	30%				
		70,00%	70,00%	30,00%	30,00%				
		27 720,00 €	27 579,52 €	11 880,00 €	11 819,80 €			39 600,00 €	39 399,32 €
6288	Autres	1 100,00 €	2 632,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1 100,00 €	2 632,00 €
631	IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES SUR REMUNERATIONS (administration des impôts)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Dont personnel affecté aux fonctions de blanchissage, de nettoyage et au service des repas (1)	70%	70%	30%	30%				
		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €			0,00 €	0,00 €
	Dont aides soignants, aides médico-pédagogiques et accompagnants éducatifs et sociaux (1)			30%	30%	70%	70%		
				0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
633	IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES SUR REMUNERATIONS (autres organismes)	7 676,34 €	6 922,61 €	7 360,81 €	6 975,98 €	11 891,85 €	10 945,86 €	26 929,00 €	24 844,45 €
	Dont personnel affecté aux fonctions de blanchissage, de nettoyage et au service des repas (1)	70%	70%	30%	30%				
		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	70%	70%	0,00 €	0,00 €
	Dont aides soignants, aides médico-pédagogiques et accompagnants éducatifs et sociaux (1)			30%	30%				
				0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
635	AUTRES IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES (administration des impôts)	0,00 €	0,00 €					0,00 €	0,00 €
637	AUTRES IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES (autres organismes)	0,00 €	0,00 €					0,00 €	0,00 €

	Intitulé	Hébergement		Dépendance		Soins		Total	
		Prévu 2024	Réel 2024						
64	CHARGES DE PERSONNEL	1 410 814,67 €	1 104 198,03 €	1 098 715,17 €	1 112 711,13 €	1 775 041,16 €	1 745 929,66 €	4 284 571,00 €	3 962 838,82 €
	<i>Dont personnel affecté aux fonctions de blanchissage, de nettoyage et au service des repas (1)</i>	70%	70%	30%	30%	0,00%	0,00%		
		70,00%	70,00%	30,00%	30,00%	0,00%	0,00%		
		885 769,00 €	845 101,00 €	379 615,00 €	362 186,00 €	0,00 €	0,00 €	1 265 384,00 €	1 207 287,00 €
	<i>Dont aides soignants, aides médico-pédagogiques et accompagnants éducatifs et sociaux (1)</i>			30%	30%	70%	70%		
				30,00%	30,00%	70,00%	70,00%		
				646 889,00 €	653 826,00 €	1 509 406,00 €	1 525 594,00 €	2 156 295,00 €	2 179 420,00 €
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	33 900,00 €	33 666,80 €					33 900,00 €	33 666,80 €
66	CHARGES FINANCIERES sauf 6611	0,00 €	0,00 €					0,00 €	0,00 €
6611	Intérêts des emprunts et dettes	0,00 €	0,00 €			0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	400,00 €	3 099,97 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	400,00 €	3 099,97 €
6811	Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	93 600,00 €	79 767,41 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	93 600,00 €	79 767,41 €
6812	Dotations aux amortissements des charges d'exploitation à répartir	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
6815	Dotations aux provisions des charges d'exploitation	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
6816	Dotations aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
6817	Dotations aux dépréciations des actifs circulants	0,00 €	310,98 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	310,98 €
686	Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions : charges financières	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
687	Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions : charges exceptionnelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
68741	<i>Dont dotations aux provisions réglementées destinées à renforcer la couverture du BFR</i>	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
68742	<i>Dont dotations aux provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations</i>	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
689	Reports en fonds dédiés (ESSMS privés)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	TOTAL DES CHARGES	2 879 685,50 €	2 413 606,99 €	1 293 605,98 €	1 284 912,28 €	2 134 035,01 €	2 191 052,74 €	6 307 326,49 €	5 889 572,01 €
	EXCÉDENT RÉALISÉ	0,00 €							
	TOTAL ÉQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT	2 879 685,50 €	2 413 606,99 €	1 293 605,98 €	1 284 912,28 €	2 134 035,01 €	2 191 052,74 €	6 307 326,49 €	5 889 572,01 €

(1): Répartition indicative et répartition appliquée par le gestionnaire (charges communes)

N° de compte	Intitulé	Hébergement		Dépendance		Soins		Total	
		Prévu 2024	Réel 2024						
M22	PRODUITS DE LA TARIFICATION	2 147 700,00 €	2 155 700,14 €	735 876,03 €	740 621,72 €	2 060 846,55 €	2 126 172,57 €	4 944 422,58 €	5 022 494,43 €
732	Produits à la charge de l'Etat	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
735	Produits des EHPAD - Secteur des personnes âgées	2 147 700,00 €	2 155 700,14 €	735 876,03 €	740 621,72 €	2 060 846,55 €	2 126 172,57 €	4 944 422,58 €	5 022 494,43 €
7351	<i>Dont produits à la charge de l'assurance maladie (sauf 7351125)</i>	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	2 060 846,55 €	2 126 172,57 €	2 060 846,55 €	2 126 172,57 €
7351125	<i>Dont part forfait journalier relatif aux frais de transport en accueil de jour</i>	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
7352	<i>Dont produits à la charge du département (sauf 7352121, 7352122 et 7352282)</i>	214 000,00 €	289 093,12 €	19 929,99 €	20 187,04 €	0,00 €	0,00 €	233 929,99 €	309 280,16 €
7352121	<i>Dont part issue du résultat de l'équation tarifaire dépendance (c/7352121)</i>			346 634,03 €	396 040,59 €			346 634,03 €	396 040,59 €
7352122	<i>Dont part issue des financements complémentaires "dépendance" (c/7352122)</i>			0,00 €	0,00 €			0,00 €	0,00 €
7352282	<i>Dont autres tarifs journaliers (part afférente à la dépendance)</i>			0,00 €	0,00 €			0,00 €	0,00 €
7353	<i>Dont produits à la charge de l'utilisateur (sauf 73532)</i>	1 911 700,00 €	1 856 173,02 €	154 032,01 €	141 331,45 €	0,00 €	0,00 €	2 065 732,01 €	1 997 504,47 €
73532	<i>Dont part afférente à la dépendance (hébergement permanent)</i>			215 280,00 €	183 062,64 €			215 280,00 €	183 062,64 €
7358	<i>Dont produits à la charge d'autres financeurs</i>	22 000,00 €	10 434,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	22 000,00 €	10 434,00 €
738	Produits à la charge d'autres financeurs	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	94 000,10 €	80 320,59 €	23 780,71 €	33 411,31 €	38 419,19 €	52 424,92 €	156 200,00 €	166 158,82 €
70	Produits	7 500,00 €	2 500,40 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	7 500,00 €	2 500,40 €
71	Production stockée	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
72	Production immobilisée	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
74	Subventions d'exploitation et participations	24 500,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	24 500,00 €	0,00 €
75	Autres produits de gestion courante	37 200,00 €	31 893,45 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	37 200,00 €	31 893,45 €
603	Variation des stocks (en recettes)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
609/19/29	Rabais, remises et ristournes	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
6419/29/39	Remboursements sur rémunérations du personnel	24 800,10 €	33 155,69 €	23 780,71 €	33 411,31 €	38 419,19 €	52 424,92 €	87 000,00 €	118 991,92 €
6459/69/79	Remboursements sur charges de sécurité sociale, prévoyance et autres charges sociales	0,00 €	12 771,05 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	12 771,05 €
6489	Fonds de compensation des cessations anticipées d'activité	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
6611	Intérêts des emprunts et dettes - en recettes - (hors établissements publics)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	PRODUITS FINANCIERS, PRODUITS EXCEPTIONNELS ET PRODUITS NON ENCAISSABLES	54 800,00 €	85 025,25 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	54 800,00 €	85 025,25 €
76	Produits financiers	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
771	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	0,00 €	663,08 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	663,08 €
773	Mandats annulés (sur exercices antérieurs) ou atteints par la déchéance quadriennale (établissements publics)	0,00 €	136,66 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	136,66 €
775	Produits de cessions d'éléments d'actif	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
777	Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	54 800,00 €	37 177,54 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	54 800,00 €	37 177,54 €
778	Autres produits exceptionnels	0,00 €	2 458,63 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	2 458,63 €
7811	Reprises sur amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
7815	Reprises sur provisions d'exploitation	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
7816	Reprises sur dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
7817	Reprises sur dépréciations des actifs circulants	0,00 €	44 589,34 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	44 589,34 €
786	Reprises sur dépréciations et provisions (à inscrire dans les produits financiers)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
787	Reprises sur dépréciations et provisions (à inscrire dans les produits exceptionnels)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
78741	<i>Dont reprises sur provisions réglementées destinées à renforcer la couverture du besoin en fonds de roulement</i>	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
78742	<i>Dont reprises sur provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations</i>	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
789	Utilisation de fonds dédiés et de fonds reportés (ESSMS privés)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
79	Transferts de charges	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	TOTAL DES PRODUITS	2 296 500,10 €	2 321 045,98 €	759 656,74 €	774 033,03 €	2 099 266,74 €	2 178 597,49 €	5 155 422,58 €	5 273 676,50 €
	DÉFICIT RÉALISÉ	583 185,40 €	92 561,01 €	533 949,24 €	510 879,25 €	34 768,27 €	12 455,25 €	1 151 903,91 €	615 905,51 €
	TOTAL ÉQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT	2 879 685,50 €	2 413 606,99 €	1 293 605,98 €	1 284 912,28 €	2 134 035,01 €	2 191 052,74 €	6 307 326,49 €	5 889 572,01 €
	Résultats repris dans le cadre de la tarification (déficits)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Résultats repris dans le cadre de la tarification (excédents)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

Accusé de réception en préfecture
049-264901158-20250424-DEL-2025-027-DE
Date de réception préfecture : 28/04/2025

Raison sociale :	Birgé
FINESS ET :	490003837

Capacité installée dont (à préciser) :

HP	dont UHR	dont PASA	HT	AJ
72	0	0	4	6

Annexe 9E1 : Tableau de présentation tarifaire d'un établissement hébergeant des personnes âgées dépendantes, d'une petite unité de vie ou d'un accueil de jour

N° de compte	Intitulé	Hébergement		Dépendance		Soins		Total	
		Prévu 2024	Réel 2024	Prévu 2024	Réel 2024	Prévu 2024	Réel 2024	Prévu 2024	Réel 2024
M22	ACHATS ET VARIATION DES STOCKS sauf 602, 603, 606	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
60	ACHATS STOCKS, AUTRES APPROVISIONNEMENTS sauf 6021, 60222 et 60226	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
602	Produits pharmaceutiques et produits à usage médical					0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
6021		70%	70%	30%	30%				
60222	Produits d'entretien (1)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €			0,00 €	0,00 €
60226	Fournitures hôtelières sauf 602261 "Couches, alèses et produits absorbants" (1)	70%	70%	30%	30%				
602261	Couches, alèses et produits absorbants	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €			0,00 €	0,00 €
603	VARIATION DES STOCKS sauf 60321 et 60322	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
60321	Variation des stocks des produits pharmaceutiques et à usage médical					0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
60322	Fournitures consommables (sauf 603226) (1)	70%	70%	30%	30%				
603226	Fournitures hôtelières sauf 6032261 "Couches, alèses et produits absorbants" (1)	70%	70%	30%	30%				
6032261	Couches, alèses et produits absorbants	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €			0,00 €	0,00 €
606	ACHATS NON STOCKES DE MATIERES ET FOURNITURES sauf 60622, 60626 et 6066	286 650,00 €	248 766,87 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	286 650,00 €	248 766,87 €
60622	Produits d'entretien (1)	70%	70%	30%	30%				
60626	Fournitures hôtelières sauf 606261 "Couches, alèses et produits absorbants" (1)	70,00%	70,00%	30,00%	30,00%				
606261	Couches, alèses et produits absorbants	5 950,00 €	6 731,35 €	2 550,00 €	2 884,86 €			8 500,00 €	9 616,21 €
6066	Fournitures médicales	70%	70%	30%	30%				
709	Rabais, remises, ristournes accordés par l'établissement	1 050,00 €	158,00 €	450,00 €	67,71 €	35 000,00 €	34 091,30 €	35 000,00 €	34 091,30 €
713	Variation des stocks, en cours de production, produits (en dépenses)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
61	SERVICES EXTERIEURS sauf 6111, 61121, 61357, 61551, 61562 et 61681	133 850,00 €	109 065,40 €	0,00 €	0,00 €	12 500,00 €	11 195,00 €	146 350,00 €	120 260,40 €
6111	Prestations à caractère médical					2 400,00 €	891,93 €	2 400,00 €	891,93 €
61121	Ergothérapie					0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
61357	Location matériel médical					75 000,00 €	71 208,18 €	75 000,00 €	71 208,18 €
61551	Entretien et réparation du matériel médical					400,00 €	0,00 €	400,00 €	0,00 €
61562	Maintenance du matériel médical					0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
61681	Primes d'assurance maladie, maternité, accident du travail	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
62	AUTRES SERVICES EXTERIEURS sauf 621, 62113, 6223, 62421 et 628	14 100,00 €	9 698,88 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	14 100,00 €	9 698,88 €
621	PERSONNEL EXTERIEUR A L'ETABLISSEMENT sauf 62113	500,00 €	406,64 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	500,00 €	406,64 €
62113	Personnel extérieur à l'établissement : personnel médical et para-médical					20 000,00 €	43 748,79 €	20 000,00 €	43 748,79 €
6223	Intervenants médicaux					0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
62421	(Transports d'usagers) Accueil de jour	37 400,00 €	31 870,55 €	Pour la part couverte par les forfaits transport	Pour la part couverte par les forfaits transport	Pour la part couverte par les forfaits transport	Pour la part couverte par les forfaits transport	37 400,00 €	31 870,55 €
628	(Autres services extérieurs) Divers sauf 6281, 6283 et 6288	326 200,00 €	332 397,88 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	326 200,00 €	332 397,88 €
6281	Blanchissage à l'extérieur (1)	70%	70%	30%	30%				
6283	Nettoyage à l'extérieur (1)	70,00%	70,00%	30,00%	30,00%				
6288	Autres	168 000,00 €	148 953,18 €	72 000,00 €	63 837,08 €			240 000,00 €	212 790,26 €
631	IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES SUR REMUNERATIONS (administration des impôts)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
633	Dont personnel affecté aux fonctions de blanchissage, de nettoyage et au service des repas (1)	70%	70%	30%	30%				
633	Dont aides soignants, aides médico-pédagogiques et accompagnants éducatifs et sociaux (1)			0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
633	IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES SUR REMUNERATIONS (autres organismes)	6 112,59 €	5 933,51 €	6 080,78 €	6 177,89 €	10 630,63 €	11 209,16 €	22 824,00 €	23 320,56 €
633	Dont personnel affecté aux fonctions de blanchissage, de nettoyage et au service des repas (1)	70%	70%	30%	30%				
633	Dont aides soignants, aides médico-pédagogiques et accompagnants éducatifs et sociaux (1)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	70%	70%	0,00 €	0,00 €
635	AUTRES IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES (administration des impôts)	0,00 €	0,00 €					0,00 €	0,00 €
637	AUTRES IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES (autres organismes)	0,00 €	0,00 €					0,00 €	0,00 €

Accusé de réception en préfecture
049-264901158-20250424-DEL-2025-027-DE
Date de réception préfecture : 28/04/2025

	Intitulé	Hébergement		Dépendance		Soins		Total	
		Prévu 2024	Réel 2024						
64	CHARGES DE PERSONNEL	1 033 606,14 €	935 878,64 €	958 094,94 €	974 423,39 €	1 674 974,92 €	1 767 993,95 €	3 666 676,00 €	3 678 295,98 €
	<i>Dont personnel affecté aux fonctions de blanchissage, de nettoyage et au service des repas (1)</i>	70%	70%	30%	30%	0,00%	0,00%		
	<i>Dont aides soignants, aides médico-pédagogiques et accompagnants éducatifs et sociaux (1)</i>	70,00%	70,00%	30,00%	30,00%	0,00%	0,00%		
		656 410,00 €	674 857,00 €	281 319,00 €	289 224,00 €	0,00 €	0,00 €	937 729,00 €	964 081,00 €
				30%	30%	70%	70%		
				30,00%	30,00%	70,00%	70,00%		
			597 102,00 €	618 214,00 €	1 393 238,00 €	1 442 500,00 €	1 990 340,00 €	2 060 714,00 €	
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	29 300,00 €	30 148,96 €					29 300,00 €	30 148,96 €
66	CHARGES FINANCIERES sauf 6611	0,00 €	0,00 €					0,00 €	0,00 €
6611	Intérêts des emprunts et dettes	0,00 €	0,00 €			0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	13 050,00 €	13 559,66 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	13 050,00 €	13 559,66 €
6811	Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	241 000,00 €	200 522,17 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	241 000,00 €	200 522,17 €
6812	Dotations aux amortissements des charges d'exploitation à répartir	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
6815	Dotations aux provisions des charges d'exploitation	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
6816	Dotations aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
6817	Dotations aux dépréciations des actifs circulants	0,00 €	678,52 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	678,52 €
686	Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions : charges financières	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
687	Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions : charges exceptionnelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
68741	<i>Dont dotations aux provisions réglementées destinées à renforcer la couverture du BFR</i>	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
68742	<i>Dont dotations aux provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations</i>	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
689	Reports en fonds dédiés (ESSMS privés)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	TOTAL DES CHARGES	2 319 098,73 €	2 097 160,05 €	1 070 745,72 €	1 078 960,18 €	1 830 905,55 €	1 940 338,31 €	5 220 750,00 €	5 116 458,54 €
	EXCÉDENT RÉALISÉ	0,00 €							
	TOTAL ÉQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT	2 319 098,73 €	2 097 160,05 €	1 070 745,72 €	1 078 960,18 €	1 830 905,55 €	1 940 338,31 €	5 220 750,00 €	5 116 458,54 €

(1): Répartition indicative et répartition appliquée par le gestionnaire (charges communes)

N° de compte	Intitulé	Hébergement		Dépendance		Soins		Total	
		Prévu 2024	Réel 2024						
M22	PRODUITS DE LA TARIFICATION	1 802 198,92 €	1 847 084,08 €	482 625,95 €	475 925,16 €	1 447 530,20 €	1 447 325,43 €	3 732 355,07 €	3 770 334,67 €
732	Produits à la charge de l'Etat	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
735	Produits des EHPAD - Secteur des personnes âgées	1 802 198,92 €	1 847 084,08 €	482 625,95 €	475 925,16 €	1 447 530,20 €	1 447 325,43 €	3 732 355,07 €	3 770 334,67 €
7351	<i>Dont produits à la charge de l'assurance maladie (sauf 7351125)</i>	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1 417 530,20 €	1 447 325,43 €	1 417 530,20 €	1 447 325,43 €
7351125	<i>Dont part forfait journalier relatif aux frais de transport en accueil de jour</i>	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
7352	<i>Dont produits à la charge du département (sauf 7352121, 7352122 et 7352282)</i>	437 198,92 €	381 475,49 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	437 198,92 €	381 475,49 €
7352121	<i>Dont part issue du résultat de l'évaluation tarifaire dépendance (c/7352121)</i>			309 758,87 €	342 351,51 €			309 758,87 €	342 351,51 €
7352122	<i>Dont part issue des financements complémentaires "dépendance" (c/7352122)</i>			0,00 €	0,00 €			0,00 €	0,00 €
7352282	<i>Dont autres tarifs journaliers (part afférente à la dépendance)</i>			0,00 €	0,00 €			0,00 €	0,00 €
7353	<i>Dont produits à la charge de l'utilisateur (sauf 73532)</i>	1 338 000,00 €	1 446 315,59 €	3 763,08 €	3 125,28 €	30 000,00 €	0,00 €	1 371 763,08 €	1 449 440,87 €
73532	<i>Dont part afférente à la dépendance (hébergement permanent)</i>			169 104,00 €	130 448,37 €			169 104,00 €	130 448,37 €
7358	<i>Dont produits à la charge d'autres financeurs</i>	27 000,00 €	19 293,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	27 000,00 €	19 293,00 €
738	<i>Produits à la charge d'autres financeurs</i>	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	143 117,32 €	144 750,19 €	47 369,56 €	53 096,16 €	82 813,12 €	96 337,67 €	273 300,00 €	294 184,02 €
70	Produits	2 000,00 €	1 811,30 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	2 000,00 €	1 811,30 €
71	Production stockée	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
72	Production immobilisée	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
74	Subventions d'exploitation et participations	4 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	4 000,00 €	0,00 €
75	Autres produits de gestion courante	89 500,00 €	91 521,86 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	89 500,00 €	91 521,86 €
603	Variation des stocks (en recettes)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
609/19/29	Rabais, remises et ristournes	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
6419/29/39	Remboursements sur rémunérations du personnel	47 617,32 €	50 995,86 €	47 369,56 €	53 096,16 €	82 813,12 €	96 337,67 €	177 800,00 €	200 429,69 €
6459/69/79	Remboursements sur charges de sécurité sociale, prévoyance et autres charges sociales	0,00 €	421,17 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	421,17 €
6489	Fonds de compensation des cessations anticipées d'activité	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
6611	Intérêts des emprunts et dettes - en recettes - (hors établissements publics)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	PRODUITS FINANCIERS, PRODUITS EXCEPTIONNELS ET PRODUITS NON ENCAISSABLES	50 500,00 €	50 585,56 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	50 500,00 €	50 585,56 €
76	Produits financiers	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
771	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	0,00 €	532,96 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	532,96 €
773	Mandats annulés (sur exercices antérieurs) ou atteints par la déchéance quadriennale (établissements publics)	0,00 €	756,53 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	756,53 €
775	Produits de cessions d'éléments d'actif	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
777	Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	40 000,00 €	38 426,02 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	40 000,00 €	38 426,02 €
778	Autres produits exceptionnels	10 500,00 €	10 870,05 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	10 500,00 €	10 870,05 €
7811	Reprises sur amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
7815	Reprises sur provisions d'exploitation	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
7816	Reprises sur dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
7817	Reprises sur dépréciations des actifs circulants	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
786	Reprises sur dépréciations et provisions (à inscrire dans les produits financiers)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
787	Reprises sur dépréciations et provisions (à inscrire dans les produits exceptionnels)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
78741	<i>Dont reprises sur provisions réglementées destinées à renforcer la couverture du besoin en fonds de roulement</i>	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
78742	<i>Dont reprises sur provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations</i>	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
789	Utilisation de fonds dédiés et de fonds reportés (ESSMS privés)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
79	Transferts de charges	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	TOTAL DES PRODUITS	1 995 816,24 €	2 042 419,83 €	529 995,51 €	529 021,32 €	1 530 343,32 €	1 543 663,10 €	4 056 155,07 €	4 115 104,25 €
	DÉFICIT RÉALISÉ	323 282,49 €	54 740,22 €	540 750,21 €	548 938,86 €	300 562,23 €	396 675,21 €	1 164 594,93 €	1 001 354,29 €
	TOTAL ÉQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT	2 319 098,73 €	2 097 160,05 €	1 070 745,72 €	1 078 960,18 €	1 830 905,55 €	1 940 338,31 €	5 220 750,00 €	5 116 458,54 €
	Résultats repris dans le cadre de la tarification (déficits)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Résultats repris dans le cadre de la tarification (excédents)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

Accusé de réception en préfecture
049-264901158-20250424-DEL-2025-027-DE
Date de réception préfecture : 28/04/2025

ANNEXES 9H à 9J : CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS ET DES REMUNERATIONS PREVU AU 2° b) DU I DE L'ARTICLE R. 314-232 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES

Exercice :

 N° FINESS (entité juridique) :

Organisme gestionnaire :

Etablissements et services relevant du périmètre de l'ERRD :



Etablissements et services	Adresses	N° FINESS Etablissement	Catégorie
Résidence Gaston BIRGE	66 Bd Gaston Birgé - 49100 ANGERS	490003837	EHPAD-AJA
Résidence César GEOFFRAY	15 rue César Geoffray - 49000 ANGERS	490541117	EHPAD-AJA



Raison sociale :	Résidence Gaston BIRGE
FINESS ET :	490003837

Annexe 9H : Répartition des charges relatives au personnel salarié dans les EHPAD, PUV et AJ

Données complémentaires

PERSONNEL	Emploi permanent (P) / temporaire (T)	Nombre d'ETP inscrits à l'EPRD 2024 (1)	Nombre d'ETP rémunérés	Hébergement en ETP rémunérés	Dépendance en ETP rémunérés	Soins en ETP rémunérés	Rémunérations brutes et charges fiscales et sociales Prévisionnel (1)	Rémunérations brutes et charges fiscales et sociales Réel	Imputation à la section "Hébergement"	Imputation à la section "Dépendance"	Imputation à la section "Soins"	Nombre d'ETP travaillés Réel
DIRECTION - ADMINISTRATION				100%								
		5,00	3,84	3,84		0,00	286 059,00 €	225 560,00 €	225 560,00 €		0,00 €	0,00
	P	5,00	3,84	3,84		0,00	286 059,00 €	225 560,00 €	225 560,00 €		0,00 €	0,00
	T	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00 €	0,00 €	0,00 €		0,00 €	0,00
Directeur	P	5,00	3,84	3,84			286 059,00 €	225 560,00 €	225 560,00 €			
Directeur	T											
Médecin directeur	P											
Médecin directeur	T											
Directeur adjoint, attaché de direction, économiste	P											
Directeur adjoint, attaché de direction, économiste	T											
Agent administratif et personnel de bureau	P											
Agent administratif et personnel de bureau	T											
Autre personnel de direction ou d'administration	P											
Autre personnel de direction ou d'administration	T											
CUISINE - SERVICES GENERAUX - Diététicien				100%								
		0,00	0,00	0,00		0,00	0,00 €	0,00 €	0,00 €		0,00 €	0,00
	P	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00 €	0,00 €	0,00 €		0,00 €	0,00
	T	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00 €	0,00 €	0,00 €		0,00 €	0,00
Ouvrier professionnel	P											
Ouvrier professionnel	T											
Agent de service général	P											
Agent de service général	T											
Diététicien	P											
Diététicien	T											
Autre personnel de cuisine - services généraux	P											
Autre personnel de cuisine - services généraux	T											
ANIMATION - SERVICE SOCIAL				100%								
		0,50	0,43	0,43		0,00	26 750,00 €	23 012,00 €	23 012,00 €		0,00 €	0,00
	P	0,50	0,43	0,43		0,00	26 750,00 €	23 012,00 €	23 012,00 €		0,00 €	0,00
	T	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00 €	0,00 €	0,00 €		0,00 €	0,00
Animateur social	P	0,50	0,43	0,43			26 750,00 €	23 012,00 €	23 012,00 €			
Animateur social	T											
Autre personnel d'animation - service social	P											
Autre personnel d'animation - service social	T											
ASH - agents de service affectés aux fonctions de blanchissage, nettoyage et service des repas				70%	30%							
		21,14	22,00	15,40	6,60	0,00	937 728,00 €	964 081,00 €	674 857,00 €	289 224,00 €	0,00 €	0,00
	P	21,14	21,14	14,80	6,34	0,00	937 728,00 €	926 394,00 €	648 476,00 €	277 918,00 €	0,00 €	0,00
	T	0,00	0,86	0,60	0,26	0,00	0,00 €	37 687,00 €	26 381,00 €	11 306,00 €	0,00 €	0,00
	P	21,14	21,14	14,80	6,34		937 728,00 €	926 394,00 €	648 476,00 €	277 918,00 €		
	T		0,86	0,60	0,26			37 687,00 €	26 381,00 €	11 306,00 €		
AIDES SOIGNANTS, AIDES MEDICO-PEDAGOGIQUES ET ACCOMPAGNANTS EDUCATIFS ET SOCIAUX					30%	70%						
		40,43	43,11		12,93	30,18	1 990 340,00 €	2 060 714,00 €		618 214,00 €	1 442 500,00 €	0,00
	P	40,43	40,43		12,13	28,30	1 990 340,00 €	1 932 607,00 €		579 782,00 €	1 352 825,00 €	0,00
	T	0,00	2,68		0,80	1,88	0,00 €	128 107,00 €		38 432,00 €	89 675,00 €	0,00
Aide-soignant non assistant de soins en gérontologie	P	40,43	40,43		12,13	28,30	1 990 340,00 €	1 932 607,00 €		579 782,00 €	1 352 825,00 €	
Aide-soignant non assistant de soins en gérontologie	T		2,68		0,80	1,88		128 107,00 €		38 432,00 €	89 675,00 €	
Aide-soignant assistant de soins en gérontologie	P											
Aide-soignant assistant de soins en gérontologie	T											
A.M.P.	P											
A.M.P.	T											
A.E.S.	P											
A.E.S.	T											
Autre personnel	P											
Autre personnel	T											
PSYCHOLOGUES					100%							
		1,30	0,79		0,79	0,00	85 755,00 €	54 023,00 €		54 023,00 €	0,00 €	0,00
	P	1,30	0,79		0,79	0,00	85 755,00 €	54 023,00 €		54 023,00 €	0,00 €	0,00
	T	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00 €	0,00 €		0,00 €	0,00 €	0,00
	P	1,30	0,79		0,79	0,00	85 755,00 €	54 023,00 €		54 023,00 €	0,00 €	0,00

Accusé de réception en préfecture
 000649-26490115320250424-DEL-2025-027010
 Date de réception préfecture : 28/04/2025

INFIRMIERS						100%							
			4,00	3,75			3,75	242 488,00 €	241 246,00 €			241 246,00 €	0,00
	P		4,00	3,75			3,75	242 488,00 €	241 246,00 €			241 246,00 €	0,00
	T		0,00	0,00			0,00	0,00 €	0,00 €			0,00 €	0,00
Infirmier coordonnateur	P		4,00	3,75			3,75	242 488,00 €	241 246,00 €			241 246,00 €	0,00
Infirmier coordonnateur	T												
Infirmier diplômé d'Etat	P												
Infirmier diplômé d'Etat	T												
Infirmier psychiatrique	P												
Infirmier psychiatrique	T												
Autre personnel infirmier	P												
Autre personnel infirmier	T												
AUTRES AUXILIAIRES MEDICAUX						100%							
			0,00	0,00			0,00	0,00 €	0,00 €			0,00 €	0,00
	P		0,00	0,00			0,00	0,00 €	0,00 €			0,00 €	0,00
	T		0,00	0,00			0,00	0,00 €	0,00 €			0,00 €	0,00
Masseur-kinésithérapeute	P												
Masseur-kinésithérapeute	T												
Ergothérapeute	P												
Ergothérapeute	T												
Pédicure-Podologue	P												
Pédicure-Podologue	T												
Psychomotricien, rééducateur en psychomotricité	P												
Psychomotricien, rééducateur en psychomotricité	T												
Intervenant en activité physique adaptée	P												
Intervenant en activité physique adaptée	T												
Autre personnel paramédical	P												
Autre personnel paramédical	T												
PHARMACIENS - PREPARATEURS EN PHARMACIE						100%							
			0,00	0,00			0,00	0,00 €	0,00 €			0,00 €	0,00
	P		0,00	0,00			0,00	0,00 €	0,00 €			0,00 €	0,00
	T		0,00	0,00			0,00	0,00 €	0,00 €			0,00 €	0,00
Pharmacien	P												
Pharmacien	T												
Préparateur en pharmacie	P												
Préparateur en pharmacie	T												
MEDECIN						100%							
			0,40	0,47			0,47	49 880,00 €	60 729,00 €			60 729,00 €	0,00
	P		0,40	0,47			0,47	49 880,00 €	60 729,00 €			60 729,00 €	0,00
	T		0,00	0,00			0,00	0,00 €	0,00 €			0,00 €	0,00
Médecin coordonnateur	P		0,40	0,47			0,47	49 880,00 €	60 729,00 €			60 729,00 €	0,00
Médecin coordonnateur	T												
Médecin généraliste	P												
Médecin généraliste	T												
Gériatre	P												
Gériatre	T												
Psychiatre	P												
Psychiatre	T												
Autre médecin	P												
Autre médecin	T												
TOTAL Personnel salarié			72,77	74,39	19,67	20,32	34,40	3 619 000,00 €	3 629 365,00 €	923 429,00 €	961 461,00 €	1 744 475,00 €	0,00

(1) Nombre d'ETP et charges inscrits au tableau prévisionnel des emplois rémunérés (TPER) annexé au cadre EPRD de l'année N

ETP travaillés non saisis

Répartition des charges relatives au personnel extérieur à l'établissement (hors experts juridiques et comptables et commissaire aux comptes)

PERSONNEL		Nombre d'ETP inscrits à l'EPRD 2024 (1)	Nombre d'ETP	Hébergement en ETP	Dépendance en ETP	Soins en ETP	Charges prévisionnelles relatives au personnel extérieur à l'établissement (1)	Charges relatives au personnel extérieur à l'établissement Réel	IMPUTATION à la section "Hébergement"	IMPUTATION à la section "Dépendance"	IMPUTATION à la section "Soins"
DIRECTION - ADMINISTRATION				100%							
		0,00	0,00	0,00		0,00	0,00 €	0,00 €	0,00 €		0,00 €
Directeur	P										
Directeur	T										
Médecin directeur	P										
Médecin directeur	T										
Directeur adjoint, attaché de direction, économiste	P										
Directeur adjoint, attaché de direction, économiste	T										
Agent administratif et personnel de bureau	P										
Agent administratif et personnel de bureau	T										
Autre personnel de direction ou d'administration	P										
Autre personnel de direction ou d'administration	T										
CUISINE - SERVICES GENERAUX - Diététicien				100%							
		0,00	0,00	0,00		0,00	0,00 €	0,00 €	0,00 €		0,00 €
Ouvrier professionnel	P										
Ouvrier professionnel	T										
Agent de service général	P										
Agent de service général	T										
Diététicien	P										
Diététicien	T										
Autre personnel de cuisine - services généraux	P										
Autre personnel de cuisine - services généraux	T										
ANIMATION - SERVICE SOCIAL				100%							
		0,00	0,00	0,00		0,00	0,00 €	0,00 €	0,00 €		0,00 €
Animateur social	P										
Animateur social	T										
Autre personnel d'animation - service social	P										
Autre personnel d'animation - service social	T										
ASH - agents de service affectés aux fonctions de blanchissage, nettoyage et service des repas											
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	P										
AIDES SOIGNANTS, AIDES MEDICO-PEDAGOGIQUES ET ACCOMPAGNANTS EDUCATIFS ET SOCIAUX					30%	70%					
		0,17	0,37		0,11	0,26	20 000,00 €	43 748,00 €		13 124,00 €	30 624,00 €
Aide-soignant non assistant de soins en gériatrie	P	0,17	0,17		0,05	0,12	20 000,00 €	20 100,00 €		6 030,00 €	14 070,00 €
Aide-soignant non assistant de soins en gériatrie	T		0,20		0,06	0,14		23 648,00 €		7 094,00 €	16 554,00 €
Aide-soignant assistant de soins en gériatrie	P										
Aide-soignant assistant de soins en gériatrie	T										
A.M.P.	P										
A.M.P.	T										
A.E.S.	P										
A.E.S.	T										
Autre personnel	P										
Autre personnel	T										
PSYCHOLOGUES					100%						
		0,00	0,00		0,00	0,00	0,00 €	0,00 €		0,00 €	0,00 €
	P										

INFIRMIERS						100%						
Infirmier coordonnateur	P	0,00	0,00			0,00	0,00 €	0,00 €				0,00 €
Infirmier coordonnateur	T											
Infirmier diplômé d'État	P											
Infirmier diplômé d'État	T											
Infirmier psychiatrique	P											
Infirmier psychiatrique	T											
Autre personnel infirmier	P											
Autre personnel infirmier	T											
AUTRES AUXILIAIRES MEDICAUX						100%						
Masseur-kinésithérapeute	P	0,00	0,00			0,00	0,00 €	0,00 €				0,00 €
Masseur-kinésithérapeute	T											
Ergothérapeute	P											
Ergothérapeute	T											
Pédicure-Podologue	P											
Pédicure-Podologue	T											
Psychomotricien, rééducateur en psychomotricité	P											
Psychomotricien, rééducateur en psychomotricité	T											
Intervenant en activité physique adaptée	P											
Intervenant en activité physique adaptée	T											
Autre personnel paramédical	P											
Autre personnel paramédical	T											
PHARMACIENS - PREPARATEURS EN PHARMACIE						100%						
Pharmacien	P	0,00	0,00			0,00	0,00 €	0,00 €				0,00 €
Pharmacien	T											
Préparateur en pharmacie	P											
Préparateur en pharmacie	T											
MEDECIN						100%						
Médecin coordonnateur	P	0,00	0,00			0,00	0,00 €	0,00 €				0,00 €
Médecin coordonnateur	T											
Médecin généraliste	P											
Médecin généraliste	T											
Gériatre	P											
Gériatre	T											
Psychiatre	P											
Psychiatre	T											
Autre médecin	P											
Autre médecin	T											
TOTAL Personnel extérieur		0,17	0,37	0,00	0,11	0,26	20 000,00 €	43 748,00 €	0,00 €	13 124,00 €	30 624,00 €	

(1) Nombre d'ETP et charges inscrits au tableau prévisionnel des emplois rémunérés (TPER) annexé au cadre EPRD de l'année N

Raison sociale :	Résidence Gaston BIRGE
FINESS ET :	490003837

Charges de l'employeur sur rémunérations au titre de l'année N (Personnel figurant au tableau des effectifs)
(document commun aux annexes 9H à 9J)

Comptes / intitulés (*)	Assiette	Taux	Montant
63 Impôts, taxes et versements assimilés			0,00 €
631 Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (administration des impôts)			0,00 €
6311 Taxe sur les salaires	0,00 €	0,00%	
Taux normal			
1er taux majoré			
2ème taux majoré			
3ème taux majoré			
6312 Taxe d'apprentissage			
6318 Autres impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations			
633 Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (autres organismes)			0,00 €
6331 Versement transport			
6332 Allocation logement			
6333 Participation des employeurs à la formation professionnelle continue			
6338 Autres impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations			
645 Charges de sécurité sociale et de prévoyance			1 039 645,51 €
6451 Personnel non médical	0,00 €	0,00%	1 039 645,51 €
64511 Cotisations à l'URSSAF	0,00 €	0,00%	551 407,20 €
Sur totalité des salaires			551 407,20 €
Sur salaires plafonnés (tranche A)			
URSSAF prévoyance			
64512 Cotisations aux mutuelles			41 399,29 €
64513 Cotisations aux caisses de retraite			40 274,01 €
64514 Cotisations à l'ASSEDIC			395 866,66 €
64515 Cotisations à la CNRACL (établissements publics)			10 698,35 €
64518 Cotisations aux autres organismes sociaux (à préciser)			
6452 Personnel médical	0,00 €	0,00%	0,00 €
64521 Cotisations à l'URSSAF	0,00 €	0,00%	0,00 €
Sur totalité des salaires			
Sur salaires plafonnés (tranche A)			
URSSAF prévoyance			
64522 Cotisations aux mutuelles			
64523 Cotisations aux caisses de retraite			
64524 Cotisations à l'ASSEDIC			
64525 Cotisations à la CNRACL (établissements publics)			
64528 Cotisations aux autres organismes sociaux (à préciser)			
6459 Remboursements sur charges de sécurité sociale et de prévoyance			
647 Autres charges sociales			71 857,50 €
6471 Prestations versées pour le compte du FNAL			
6472 Fonds de solidarité			
6473 Allocations de chômage			
6474 Fonds d'insertion des personnes handicapées			
6475 Médecine du travail			
6478 Divers			71 857,50 €
64781 Cartes de transport			
64783 Comité d'hygiène et de sécurité			
64784 Œuvres sociales			
Dont fonctionnement			
64788 Autres (Chèques déjeuner)			71 857,50 €
6479 Remboursements sur autres charges sociales			
Allègements sur charges sociales et fiscales			

(*) A compléter si nécessaire

Raison sociale :	Résidence César GEOFFRAY
FINESS ET :	490541117

Annexe 9H : Répartition des charges relatives au personnel salarié dans les EHPAD, PUV et AJ

Données complémentaires

PERSONNEL	Emploi permanent (P) / temporaire (T)	Nombre d'ETP inscrits à l'EPRD 2024 (1)	Nombre d'ETP rémunérés	Hébergement en ETP rémunérés	Dépendance en ETP rémunérés	Soins en ETP rémunérés	Rémunérations brutes et charges fiscales et sociales Prévisionnel (1)	Rémunérations brutes et charges fiscales et sociales Réel	Imputation à la section "Hébergement"	Imputation à la section "Dépendance"	Imputation à la section "Soins"	Nombre d'ETP travaillés Réel
DIRECTION - ADMINISTRATION				100%								
		4,00	3,59	3,59		0,00	240 970,00 €	220 118,00 €	220 118,00 €		0,00 €	0,00
	P	4,00	3,59	3,59		0,00	240 970,00 €	220 118,00 €	220 118,00 €		0,00 €	0,00
	T	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00 €	0,00 €	0,00 €		0,00 €	0,00
Directeur	P	4,00	3,59	3,59			240 970,00 €	220 118,00 €	220 118,00 €			
Directeur	T											
Médecin directeur	P											
Médecin directeur	T											
Directeur adjoint, attaché de direction, économiste	P											
Directeur adjoint, attaché de direction, économiste	T											
Agent administratif et personnel de bureau	P											
Agent administratif et personnel de bureau	T											
Autre personnel de direction ou d'administration	P											
Autre personnel de direction ou d'administration	T											
CUISINE - SERVICES GENERAUX - Diététicien				100%								
		0,00	0,00	0,00		0,00	0,00 €	0,00 €	0,00 €		0,00 €	0,00
	P	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00 €	0,00 €	0,00 €		0,00 €	0,00
	T	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00 €	0,00 €	0,00 €		0,00 €	0,00
Ouvrier professionnel	P											
Ouvrier professionnel	T											
Agent de service général	P											
Agent de service général	T											
Diététicien	P											
Diététicien	T											
Autre personnel de cuisine - services généraux	P											
Autre personnel de cuisine - services généraux	T											
ANIMATION - SERVICE SOCIAL				100%								
		0,50	0,43	0,43		0,00	26 750,00 €	23 012,00 €	23 012,00 €		0,00 €	0,00
	P	0,50	0,43	0,43		0,00	26 750,00 €	23 012,00 €	23 012,00 €		0,00 €	0,00
	T	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00 €	0,00 €	0,00 €		0,00 €	0,00
Animateur social	P	0,50	0,43	0,43			26 750,00 €	23 012,00 €	23 012,00 €			
Animateur social	T											
Autre personnel d'animation - service social	P											
Autre personnel d'animation - service social	T											
ASH - agents de service affectés aux fonctions de blanchissage, nettoyage et service des repas				70%	30%							
		29,11	27,77	19,44	8,33	0,00	1 265 384,00 €	1 207 288,00 €	845 101,00 €	362 186,00 €	0,00 €	0,00
	P	29,11	27,77	19,44	8,33	0,00	1 265 384,00 €	1 207 288,00 €	845 101,00 €	362 186,00 €	0,00 €	0,00
	T	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00
	P	29,11	27,77	19,44	8,33	0,00	1 265 384,00 €	1 207 288,00 €	845 101,00 €	362 186,00 €	0,00 €	0,00
AIDES SOIGNANTS, AIDES MEDICO-PEDAGOGIQUES ET ACCOMPAGNANTS EDUCATIFS ET SOCIAUX					30%	70%						
		46,67	45,25		13,57	31,68	2 156 295,00 €	2 179 419,00 €		653 826,00 €	1 525 594,00 €	0,00
	P	46,67	45,25		13,57	31,68	2 156 295,00 €	2 179 419,00 €		653 826,00 €	1 525 594,00 €	0,00
	T	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00 €	0,00 €		0,00 €	0,00 €	0,00
Aide-soignant non assistant de soins en gérontologie	P	46,67	45,25		13,57	31,68	2 156 295,00 €	2 179 419,00 €		653 826,00 €	1 525 594,00 €	0,00
Aide-soignant non assistant de soins en gérontologie	T											
Aide-soignant assistant de soins en gérontologie	P											
Aide-soignant assistant de soins en gérontologie	T											
A.M.P.	P											
A.M.P.	T											
A.E.S.	P											
A.E.S.	T											
Autre personnel	P											
Autre personnel	T											
PSYCHOLOGUES					100%							
		1,00	0,99		0,99	0,00	79 572,00 €	80 609,00 €		80 609,00 €	0,00 €	0,00
	P	1,00	0,99		0,99	0,00	79 572,00 €	80 609,00 €		80 609,00 €	0,00 €	0,00
	T	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00 €	0,00 €		0,00 €	0,00 €	0,00
	P	1,00	0,99		0,99	0,00	79 572,00 €	80 609,00 €		80 609,00 €	0,00 €	0,00

Accusé de réception en préfecture
 649-264901158-2024-DEL-2025-0270-00
 Date de réception en préfecture : 28/04/2025

INFIRMIERS						100%							
			4,00	3,17			3,17	228 483,00 €	188 871,00 €			188 871,00 €	0,00
	P		4,00	3,17			3,17	228 483,00 €	188 871,00 €			188 871,00 €	0,00
	T		0,00	0,00			0,00	0,00 €	0,00 €			0,00 €	0,00
Infirmier coordonnateur	P		4,00	3,17			3,17	228 483,00 €	188 871,00 €			188 871,00 €	0,00
Infirmier coordonnateur	T												
Infirmier diplômé d'Etat	P												
Infirmier diplômé d'Etat	T												
Infirmier psychiatrique	P												
Infirmier psychiatrique	T												
Autre personnel infirmier	P												
Autre personnel infirmier	T												
AUTRES AUXILIAIRES MEDICAUX						100%							
			0,00	0,00			0,00	0,00 €	0,00 €			0,00 €	0,00
	P		0,00	0,00			0,00	0,00 €	0,00 €			0,00 €	0,00
	T		0,00	0,00			0,00	0,00 €	0,00 €			0,00 €	0,00
Masseur-kinésithérapeute	P												
Masseur-kinésithérapeute	T												
Ergothérapeute	P												
Ergothérapeute	T												
Pédicure-Podologue	P												
Pédicure-Podologue	T												
Psychomotricien, rééducateur en psychomotricité	P												
Psychomotricien, rééducateur en psychomotricité	T												
Intervenant en activité physique adaptée	P												
Intervenant en activité physique adaptée	T												
Autre personnel paramédical	P												
Autre personnel paramédical	T												
PHARMACIENS - PREPARATEURS EN PHARMACIE						100%							
			0,00	0,00			0,00	0,00 €	0,00 €			0,00 €	0,00
	P		0,00	0,00			0,00	0,00 €	0,00 €			0,00 €	0,00
	T		0,00	0,00			0,00	0,00 €	0,00 €			0,00 €	0,00
Pharmacien	P												
Pharmacien	T												
Préparateur en pharmacie	P												
Préparateur en pharmacie	T												
MEDECIN						100%							
			0,40	0,05			0,05	49 044,00 €	6 218,00 €			6 218,00 €	0,00
	P		0,40	0,05			0,05	49 044,00 €	6 218,00 €			6 218,00 €	0,00
	T		0,00	0,00			0,00	0,00 €	0,00 €			0,00 €	0,00
Médecin coordonnateur	P		0,40	0,05			0,05	49 044,00 €	6 218,00 €			6 218,00 €	0,00
Médecin coordonnateur	T												
Médecin généraliste	P												
Médecin généraliste	T												
Gériatre	P												
Gériatre	T												
Psychiatre	P												
Psychiatre	T												
Autre médecin	P												
Autre médecin	T												
TOTAL Personnel salarié			85,68	81,25	23,46	22,89	34,90	4 046 498,00 €	3 905 535,00 €	1 088 231,00 €	1 096 621,00 €	1 720 683,00 €	0,00

(1) Nombre d'ETP et charges inscrits au tableau prévisionnel des emplois rémunérés (TPER) annexé au cadre EPRD de l'année N

ETP travaillés non saisis

Accusé de réception en préfecture
049-264901158-20250424-DEL-2025-027-DE
Date de réception préfecture : 28/04/2025

Répartition des charges relatives au personnel extérieur à l'établissement (hors experts juridiques et comptables et commissaire aux comptes)

PERSONNEL		Nombre d'ETP inscrits à l'EPRD 2024 (1)	Nombre d'ETP	Hébergement en ETP	Dépendance en ETP	Soins en ETP	Charges prévisionnelles relatives au personnel extérieur à l'établissement (1)	Charges relatives au personnel extérieur à l'établissement Réel	IMPUTATION à la section "Hébergement"	IMPUTATION à la section "Dépendance"	IMPUTATION à la section "Soins"
DIRECTION - ADMINISTRATION				100%							
		0,00	0,00	0,00		0,00	0,00 €	0,00 €	0,00 €		0,00 €
Directeur	P										
Directeur	T										
Médecin directeur	P										
Médecin directeur	T										
Directeur adjoint, attaché de direction, économiste	P										
Directeur adjoint, attaché de direction, économiste	T										
Agent administratif et personnel de bureau	P										
Agent administratif et personnel de bureau	T										
Autre personnel de direction ou d'administration	P										
Autre personnel de direction ou d'administration	T										
CUISINE - SERVICES GENERAUX - Diététicien				100%							
		0,00	0,00	0,00		0,00	0,00 €	0,00 €	0,00 €		0,00 €
Ouvrier professionnel	P										
Ouvrier professionnel	T										
Agent de service général	P										
Agent de service général	T										
Diététicien	P										
Diététicien	T										
Autre personnel de cuisine - services généraux	P										
Autre personnel de cuisine - services généraux	T										
ANIMATION - SERVICE SOCIAL				100%							
		0,00	0,00	0,00		0,00	0,00 €	0,00 €	0,00 €		0,00 €
Animateur social	P										
Animateur social	T										
Autre personnel d'animation - service social	P										
Autre personnel d'animation - service social	T										
ASH - agents de service affectés aux fonctions de blanchissage, nettoyage et service des repas											
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	P										
AIDES SOIGNANTS, AIDES MEDICO-PEDAGOGIQUES ET ACCOMPAGNANTS EDUCATIFS ET SOCIAUX					30%	70%					
		1,15	3,52		1,05	2,47	30 000,00 €	91 887,00 €		27 566,00 €	64 321,00 €
Aide-soignant non assistant de soins en gériatrie	P	1,15	1,15		0,34	0,81	30 000,00 €	30 020,00 €		9 006,00 €	21 014,00 €
Aide-soignant non assistant de soins en gériatrie	T		2,37		0,71	1,66		61 867,00 €		18 560,00 €	43 307,00 €
Aide-soignant assistant de soins en gériatrie	P										
Aide-soignant assistant de soins en gériatrie	T										
A.M.P.	P										
A.M.P.	T										
A.E.S.	P										
A.E.S.	T										
Autre personnel	P										
Autre personnel	T										
PSYCHOLOGUES					100%						
		3,25	5,90		5,90	0,00	184 502,00 €	287 678,00 €		0,00 €	287 678,00 €
	P										
PERSONNEL PARA - Plateforme de répit											
		3,25	5,90		5,90	0,00	184 502,00 €	287 678,00 €			287 678,00 €
	P										

INFIRMIERS						100%						
Infirmier coordonnateur	P	0,00	0,00			0,00	0,00 €	0,00 €				0,00 €
Infirmier coordonnateur	T											
Infirmier diplômé d'État	P											
Infirmier diplômé d'État	T											
Infirmier psychiatrique	P											
Infirmier psychiatrique	T											
Autre personnel infirmier	P											
Autre personnel infirmier	T											
AUTRES AUXILIAIRES MEDICAUX						100%						
Masseur-kinésithérapeute	P	0,00	0,00			0,00	0,00 €	0,00 €				0,00 €
Masseur-kinésithérapeute	T											
Ergothérapeute	P											
Ergothérapeute	T											
Pédicure-Podologue	P											
Pédicure-Podologue	T											
Psychomotricien, rééducateur en psychomotricité	P											
Psychomotricien, rééducateur en psychomotricité	T											
Intervenant en activité physique adaptée	P											
Intervenant en activité physique adaptée	T											
Autre personnel paramédical	P											
Autre personnel paramédical	T											
PHARMACIENS - PREPARATEURS EN PHARMACIE						100%						
Pharmacien	P	0,00	0,00			0,00	0,00 €	0,00 €				0,00 €
Pharmacien	T											
Préparateur en pharmacie	P											
Préparateur en pharmacie	T											
MEDECIN						100%						
Médecin coordonnateur	P	0,00	0,00			0,00	0,00 €	0,00 €				0,00 €
Médecin coordonnateur	T											
Médecin généraliste	P											
Médecin généraliste	T											
Gériatre	P											
Gériatre	T											
Psychiatre	P											
Psychiatre	T											
Autre médecin	P											
Autre médecin	T											
TOTAL Personnel extérieur		4,40	9,42	0,00	6,95	2,47	214 502,00 €	379 565,00 €	0,00 €	27 566,00 €	351 999,00 €	

(1) Nombre d'ETP et charges inscrits au tableau prévisionnel des emplois rémunérés (TPER) annexé au cadre EPRD de l'année N

Raison sociale :	Résidence César GEOFFRAY
FINESS ET :	490541117

Charges de l'employeur sur rémunérations au titre de l'année N (Personnel figurant au tableau des effectifs)
(document commun aux annexes 9H à 9J)

Comptes / intitulés (*)	Assiette	Taux	Montant
63 Impôts, taxes et versements assimilés			0,00 €
631 Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (administration des impôts)			0,00 €
6311 Taxe sur les salaires	0,00 €	0,00%	
Taux normal			
1er taux majoré			
2ème taux majoré			
3ème taux majoré			
6312 Taxe d'apprentissage			
6318 Autres impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations			
633 Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (autres organismes)			0,00 €
6331 Versement transport			
6332 Allocation logement			
6333 Participation des employeurs à la formation professionnelle continue			
6338 Autres impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations			
645 Charges de sécurité sociale et de prévoyance			1 118 149,30 €
6451 Personnel non médical	0,00 €	0,00%	1 118 149,30 €
64511 Cotisations à l'URSSAF	0,00 €	0,00%	604 180,96 €
Sur totalité des salaires			604 180,96 €
Sur salaires plafonnés (tranche A)			
URSSAF prévoyance			
64512 Cotisations aux mutuelles			
64513 Cotisations aux caisses de retraite			47 484,20 €
64514 Cotisations à l'ASSEDIC			46 694,13 €
64515 Cotisations à la CNRACL (établissements publics)			408 985,14 €
64518 Cotisations aux autres organismes sociaux (à préciser)			10 804,87 €
6452 Personnel médical	0,00 €	0,00%	0,00 €
64521 Cotisations à l'URSSAF	0,00 €	0,00%	0,00 €
Sur totalité des salaires			
Sur salaires plafonnés (tranche A)			
URSSAF prévoyance			
64522 Cotisations aux mutuelles			
64523 Cotisations aux caisses de retraite			
64524 Cotisations à l'ASSEDIC			
64525 Cotisations à la CNRACL (établissements publics)			
64528 Cotisations aux autres organismes sociaux (à préciser)			
6459 Remboursements sur charges de sécurité sociale et de prévoyance			
647 Autres charges sociales			78 405,00 €
6471 Prestations versées pour le compte du FNAL			
6472 Fonds de solidarité			
6473 Allocations de chômage			
6474 Fonds d'insertion des personnes handicapées			
6475 Médecine du travail			
6478 Divers			78 405,00 €
64781 Cartes de transport			
64783 Comité d'hygiène et de sécurité			
64784 Œuvres sociales			
Dont fonctionnement			
64788 Autres (Chèques déjeuner)			78 405,00 €
6479 Remboursements sur autres charges sociales			
Allègements sur charges sociales et fiscales			

(*) A compléter si nécessaire